

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## ANNÉE 2022

**8 rue Garde de Dieu**  
**26220 DIEULEFIT**  
Tél. : 04 75 46 82 33  
Fax : 04 75 90 61 69  
Courriel : [contact@ccdb26.fr](mailto:contact@ccdb26.fr)  
Site : [ccdb26.fr](http://ccdb26.fr)

<b>RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNÉE 2022 .....</b>	<b>1</b>
<b>L'ANNÉE 2022 ET LA CCDB .....</b>	<b>4</b>
<b>PRESENTATION DE LA CCDB.....</b>	<b>8</b>
<b>1.FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - .....</b>	<b>9</b>
1.1- CONSEIL COMMUNAUTAIRE.....	9
1.2 - COMMISSION PERMANENTE.....	9
1.3 - COMITE DES MAIRES.....	10
1.4 - COMMISSIONS.....	10
1.5- PERSONNEL DE LA CCDB .....	11
1.6 - LES GRANDES MASSES FINANCIERES DU BUDGET .....	12
1.7 - INFORMATION ET COMMUNICATION .....	14
<b>2. PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT.....</b>	<b>15</b>
2.1 - PROGRAMME EUROPEEN LEADER .....	15
<b>3. DEFI CLIMAT - HABITAT.....</b>	<b>18</b>
3.1 - PROJET D'INTERET GENERAL (PIG) HABITAT .....	18
3.2- PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH).....	19
3.3 - DEFI CLIMAT.....	21
3.4 - MOBILITES .....	21
<b>4. TOURISME - PATRIMOINE.....</b>	<b>23</b>
4.1 - OFFICE DE TOURISME DIEULEFIT-BOURDEAUX .....	23
4.2- TAXE DE SEJOUR.....	23
4.3- ACTIVITES SPORTS DE NATURE.....	24
4.4- EDITIONS DIVERSES, ACTIONS ET OUTILS DE COMMUNICATION.....	25
4.5 - DESTINATION DROME PROVENÇALE.....	26
4.6 - OBSERVATOIRE DU TOURISME.....	26
4.7 - MAISON DE LA CERAMIQUE .....	27
<b>5. GESTION DES DÉCHETS .....</b>	<b>29</b>
5.1. ORGANISATION DE LA GESTION DES DECHETS .....	30
5.1.1- La collecte en Points d'Apports Volontaires.....	30
5.1.2- La collecte en déchèteries intercommunales.....	31
5.2- MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE .....	32
5.3- PREVENTION / COMMUNICATION.....	32
5.4- BUDGET ET FINANCEMENT DU SERVICE.....	32
5.5- TONNAGES DE DECHETS PRIS EN CHARGE PAR LA COLLECTIVITE .....	33
<b>6. PETITE ENFANCE - ENFANCE JEUNESSE.....</b>	<b>34</b>
6.1- PETITE ENFANCE .....	34
6.1.1 - Crèche de La Bégude de Mazenc : 25 places.....	34
6.1.2 - Crèche de Bourdeaux : 20 places .....	35
6.1.3 - Crèche de Dieulefit : 25 places.....	35
6.1.4 - Relai Petite Enfance : RPE (anciennement RAM).....	36
6.1.5- Lieux d'Accueil Enfants Parents " A petits pas " .....	36
6.2- ENFANCE-JEUNESSE.....	37
6.2.1 - Accueil de Loisirs 4-11 ans à la Ferme Saint Pol .....	37
6.2.2 - Accueil de Loisirs 4-11 ans à Bourdeaux .....	39
6.2.3 - Actions jeunesses intercommunales.....	40
6.2.4 - Procédures contractuelles .....	41
6.2.5 - Activité de location et prêt des minibus intercommunaux : .....	42
<b>7. AMENAGEMENT DE L'ESPACE - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE).....</b>	<b>43</b>
7.1 - ZONE D'ACTIVITES DE BOULAGNE A LA BEGUDE DE MAZENC .....	43
7.2- AIDE A L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES .....	44
7.3- CONTRIBUTION CCDB AUX AIDES COVID.....	45
7.4- NOUVEAU REGLEMENT AIE (AIDE A L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES) DU DEPARTEMENT .....	45
7.5- TERRITOIRE ZERO CHOMEURS DE LONGUE DUREE (TZCLD).....	46
7.6- SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES.....	46

7.6.1- Mission Locale des Portes de Provence : 10 838 €:	46
7.6.2 - Participation à la plateforme d'initiatives locales IPP : 8 000 €.	48
7.7- LA SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE (SIL)	49
7.8- ETUDE DE GISEMENT FONCIER - EPORA	49
7.9 - ETUDE SUR LA FILIERE CERAMIQUE	50
<b>8. AGRICULTURE - GESTION DE L'ESPACE - ENVIRONNEMENT (AGRICULTURE - FORET - GESTION DE L'ESPACE)</b>	<b>51</b>
8.1- REFLEXIONS ENGAGEES SUR LA VALORISATION DES FILIERES ALIMENTAIRES LOCALES	51
8.1.1 Alimentation locale	51
8.1.2 Accompagnement des éleveurs vers la création d'outils collectifs de transport d'animaux et l'abattage mobile à la ferme	52
8.2- LA VALORISATION ET LA PROTECTION DU FONCIER AGRICOLE	52
Le Comité Local Installation Transmission (CLIT) et son renouvellement	52
8.3- LE PLAN PASTORAL TERRITORIAL (PPT)	53
8.4 - MESURES AGROENVIRONNEMENTALES ET CHANGEMENT DE PRATIQUES	54
8.5 - ANIMATION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE MIELANDRE	54
8.6 - ANIMATION FORESTIERE	55
8.6.1-Marché public Animation forestière Bassin de Montélimar	55
8.6.2- La valorisation des bois	55
8.7- LE RESEAU DE CHALEUR DU PARC DE LA BAUME	55
8.8- GESTION DES COURS D'EAU	56
8.8.1-Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron (SMBRJ)	56
8.8.2-Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL)	57
<b>9. CULTURE - PATRIMOINE (CULTURE - SOLIDARITES)</b>	<b>61</b>
9.1- SUBVENTION AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES ASSOCIATIVES	61
9.2- CAEM, ECOLE DE MUSIQUE	63
9.3- CONVENTION TERRITORIALE D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLES (CTEAC) / CONTRAT TERRITOIRE LECTURE	63
9.4- AUTRES PROJETS CULTURELS : REALISATION D'UN DIAGNOSTIC POUR UN CONTRAT TERRITOIRE LECTURE (CTL) :	64
9.5- LA CHARTE TERRITORIALE DE SOLIDARITE AVEC LES AINES:	64
<b>10. AUTRES</b>	<b>65</b>
10.1 - LE SERVICE COMMUN ARCHIVISTE	65
10.2 - LA FIBRE OPTIQUE	67
10.3 - SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES	68
<b>GLOSSAIRE</b>	<b>73</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>75</b>
LISTE DES DELIBERATIONS PRISES EN 2022	75
LISTE DES DECISIONS DU BUREAU PRISES EN 2022	79
LISTE DES DECISIONS LA PRESIDENTE PRISES EN 2022	79
LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022	82

## L'ANNÉE 2022 ET LA CCDB

### JANVIER

Redevance incitatives : Mise à jour des formulaires + mise à jour base de données (listing mairies)  
Présentation de la Convention Territoriale Globale (CTG) en conseil communautaire  
Embauche de Charline Teyssier en tant que directrice adjointe à la Ferme St Pol.

### FÉVRIER

Arrivée de Solène RENAUDIE, stagiaire (6 mois) pour la réalisation du diagnostic agricole et alimentaire dans le cadre de la labellisation Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la CCDB  
Départ d'Eva Chelepine et Prise de fonction d'Aurélié Gandolphe le 8 février  
Lancement du groupe de travail Biodéchets  
Démarrage accompagnement Interstice : entretien des composteurs collectifs  
Lancement de l'étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Rénovation Urbaine (OPAH - RU) sur le territoire ;  
Réunion intercommunale sur le projet de Vélo Route Voie Verte  
Embauche de Mélanie Mille en tant qu'animatrice jeunesse à plein temps pour remplacer Mélanie OGER en arrêt jusqu'en octobre.  
Mise au point organisation cantine avec l'Association pour le développement des Activités Sociales et Scolaires (ADASS)  
Réunion sur le futur programme Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale (LEADER)  
Pré bilan de la charte des aînés avec la Mutuelles Sociale Agricole (MSA)  
Rencontre avec l'Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) sur conventionnement en vue de l'acquisition de la grande cheminée à Le Poët-Laval  
Point sur les travaux à engager à la crèche Les Dieul'filous avec l'architecte

### MARS

Lancement appel d'offre pour diagnostic Contrat Territoire Lecture (CTL)  
Décision de signer une nouvelle convention triennale Education Artistique et Culturelle (E.A.C) pour les années 2022-2025  
Caractérisation ordures ménagères Croix des Reymonds à Dieulefit  
Visite centre de tri Métropolis x2  
Etat des lieux Point d'Apports Volontaire - installation réducteur conteneurs emballage  
Copil jeunesse avec le Département  
Vote des comptes administratifs 2022  
Echange entre les élus du groupe de travail et les élus de la CC Ardèche des Sources et des volcans au sujet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)  
Réflexion sur agent de prévention intercommunal avec le centre de gestion et la mairie de Dieulefit  
Comité Local pour l'Emploi (CLE) de Territoire Zéro Chômeur de longue durée (TZCLD)  
Groupe de travail sur le site internet  
Réunion de travail sur les Petites Villes de Demain (PVD) avec Dieulefit

### AVRIL

Lancement de l'accompagnement du collectif du Bassin de Montélimar dans l'élaboration de l'avant-projet d'abattage mobile à la ferme (phase 3)  
Ateliers élus / éleveurs pour le renouvellement du Plan Pastoral Territorial (PPT) Bassin de Montélimar (Vesc, Cléon d'Andran)  
Nouveau projet Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (C.T.E.A.C) 2023-2025  
Campagne de lavage conteneurs de tri sélectif  
Caractérisation emballages - Stade à la Bégude de Mazenc  
Mise en place de racks vélo sur les bâtiments CCDB  
Embauche de Florentine Oudot pour assurer la direction de l'accueil de loisirs « La Ferme St Pol »  
Travaux petits aménagement à accueil jeunes  
Réunion sur le futur programme Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale (LEADER)  
Point sur l'Avant-Projet Sommaire (APS) pour les travaux d rénovation thermique du siège de la CCDB  
Vote des budgets primitifs 2022.  
Réunion avec Bureau d'études VERDI sur l'étude de gisements fonciers  
Groupe de travail sur le futur Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC) 2023 / 2025 avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et la région  
Groupe de travail sur le site internet  
Réunion avec le Département sur la démarche d'attractivité de la Drôme et les nouveaux règlements d'aides aux entreprises

## **MAI**

Accueil de Joris DUFOUR, Maison Familiale Rurale (MFR) de Mondy, stage (1,5 mois) Espace Naturel Sensible (ENS) de Miélandre  
Lancement diagnostic Contrat Territoire Lecture (CTL)  
Démarrage étude biodéchets  
Préparation période estivale : rencontre avec prestataire  
Préparation et paramétrage de la facturation en redevance incitative  
Edition et envoi des premiers rôles de facturation  
Signature de la convention triennale d'objectifs et de moyens avec l'Office de Tourisme.  
Début des réunions du groupe de travail pour l'élaboration d'une stratégie touristique durable.  
Journée d'échange entre territoires à Saint-Quentin-la-Poterie autour de la filière céramique.  
Bilan mi-parcours du Programme Local de l'Habitat (PLH) et validation par la préfète  
Départ de Rabia Belhocine du poste de direction de l'accueil de loisirs « La Ferme St Pol »  
Mise au point comptable avec Enfance au pays de Bourdeaux pour la crèche « Picoti Picota »  
Premier atelier Convention Territoriale Globale (CTG) avec les partenaires à la Bégude de Mazenc  
Remise de l'Avant-Projet Sommaire (APD) pour la rénovation thermique du siège de la CCDB  
Réunion de travail avec équipe de maîtrise d'œuvre sur les travaux au Carrefour d'Animation et d'Expression Musicale (CAEM)  
Echange entre les élus du groupe de travail et les élus de la CC du Diois au sujet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)  
Echange d'expériences avec la CC du Diois sur les services mutualisés  
Réunion des EPCI de la Drôme sur le périmètre du futur programme Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale (LEADER)  
Délibération sur le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)  
Désignation du représentant au Comité de Pilotage du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH).  
Réflexion sur lancement d'un état des lieux de la filière céramique et financement à mobiliser  
Réunion des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de la Drôme sur le périmètre du futur programme Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale (LEADER)  
Comité de pilotage du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) avec la sous-préfecture et la Direction Départementale des Territoires (DDT)  
Comité Local pour l'Emploi (CLE) de Territoire Zéro Chômeur de longue durée (TZCLD)  
Réunion de travail avec équipe de maîtrise d'œuvre sur les travaux du Carrefour d'Animation et d'Expression Musicale (CAEM) / sécurité  
Rencontre avec les locataires du Quai à Pont de Barret  
Comité de projets les Petites Villes de Demain (PVD)  
Réunion entre Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron (SMBRJ), agglo de Montélimar et CCDB sur financement de travaux à Manas et Pont de Barret  
Comité de pilotage de l'étude pré opérationnelle à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Rénovation Urbaine (OPAH - RU) (OPAH)  
Comité de pilotage de la charte des aînés avec la Mutuelles Sociale Agricole (MSA)

## **JUIN**

Ateliers élus / partenaires pour le renouvellement du Plan Pastoral Territorial Bassin de Montélimar (Vesc, Cléon d'Andran)  
1<sup>er</sup> Comité de Gestion de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de Miélandre - Vesc  
Bilan Charte des aînés  
Récupération composteur collectifs - Recoubeau Jansac  
1<sup>er</sup> comité de pilotage étude biodéchets  
Edition et envoi des rôles de facturation  
Restitution du local de l'Office de Tourisme (OT) à la commune de La Bégude-de-Mazenc.  
Journée mobilité et seniors, avec essai de VAE (vélo à assistance électrique) et présentations de plusieurs dispositifs/associations d'accompagnement pour les seniors ;  
Reconduction de l'aide aux vélo avec ouverture aux vélo d'occasion électrique, aux kits d'électrification et aux vélos classiques neufs ;  
Mise en place de l'aide au solaire thermique pour les particuliers  
Expertise recherche de fuites à l'accueil de loisirs « La Ferme St Pol »  
Mise à jour des conventions avec le SIVOM de Bourdeaux pour L'accueil de Loisirs  
Mise à jour de la convention avec l'Association pour le développement des Activités Sociales et Scolaires (ADASS) pour l'accueil de loisirs de Bourdeaux  
Journée portes ouvertes à l'espace jeune  
Fête du Relais Petite Enfance (RPE) à l'accueil de loisirs « La Ferme St Pol »

## **JUILLET-AOÛT**

Départ de la chargée de mission « Développement des activités économiques » : Anouck Valois  
Rédaction du Plan Pastoral Territorial  
Rédaction de la candidature PAEC (Projet Agro Environnemental et Climatique) – candidature qui sera déposée par la Communauté de Communes du Diois en septembre 2022  
Participation à l'évènement le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Bus Tour, visite commentée de sites pour la définition des enjeux du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)  
Lancement de l'appel à Projet Locaux du Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (C.T.E.A.C) 2022-2023  
2<sup>em</sup> comité de pilotage étude biodéchets  
Brigade verte  
Gestion des réclamations de facturations  
Classement de l'Office de Tourisme en catégorie I par arrêté préfectoral.  
Création d'une régie de recette pour la collecte de la taxe de séjour.  
Sortie du livret entreprise sur le défi climat  
Départ de Charline Teyssier, directrice adjointe à l'accueil de loisirs « La Ferme st Pol »  
Travaux de mise aux normes de l'espace cuisine à la crèche de Bourdeaux et rénovation de la terrasse.  
Réunion des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de la Drôme / futur programme Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale (LEADER): le Parc National Régional (PNR) des Baronnies Provençales porte la candidature sur un périmètre de 9 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)  
Entretiens d'embauche pour le poste Espace Naturel Sensible (ENS)  
Remise de l'Avant-Projet Défini (APD) pour les travaux d'aménagement du Carrefour d'Animation et d'Expression Musicale (CAEM)

## **SEPTEMBRE**

Participation au séminaire régional sur l'alimentation portant sur la thématique de la précarité alimentaire  
Participation aux rencontres annuelles de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEM) à Volvent  
Restitution Résidence année 1 Image Fracas au Labor  
Restitution Diagnostic du Contrat Territoire Lecture (CTL)  
Sélection projet locaux du Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (C.T.E.A.C). 2022-2023 (DrawDraw, Ireal et Anna Puig Rosado)  
Gestion des réclamations de facturations  
Réflexion et réunion concernant les travaux de déchèterie de Bourdeaux  
Lancement du projet de développement d'un Espace Trail.  
Vote et adoption du Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET) par le conseil communautaire ;  
Présentation du schéma directeur cyclable ;  
Embauche de Sandy Bogerd en tant que directrice adjointe à « La Ferme St Pol ».  
Comité de pilotage Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF)  
Ateliers Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale (LEADER) en vue de la candidature 2023 / 2027  
Saisine du comité technique du centre de gestion pour la création d'un service mutualisé d'agent de prévention

## **OCTOBRE**

Arrivée de Loïc RASPAIL, chargé de mission Espace Naturel Sensible de Miélandre (mi-temps)  
Lancement de l'opération « adaptation des pratiques agricoles face au changement climatique » dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial  
Participation aux assises régionales de la forêt et du bois  
Réflexion autour de la mise en place de nouvelles REP Responsabilités Elargies des Producteurs (REP) en déchèterie  
Réflexion concernant le passage en multimatériau (emballages + papiers)  
Sortie de la nouvelle édition du topo de randonnées de la Fédération Française de Randonnée Pédestre : La Drôme... à pied, du Vercors à la Provence.  
Déménagement du LAEP (Lieu d'Accueil Enfant parent) et du RPE dans les locaux de la CCDB pour 1 mois.  
Travaux de modification de la toiture crèche de Dieulefit  
Deuxième atelier Convention Territoriale Globale (CTG) avec les partenaires à la Bégude de Mazenc  
Journée portes ouvertes à la ferme St Pol  
Entretiens d'embauche pour le poste de chargé.e de mission développement économique  
Groupe de travail sur le site internet  
Comité de pilotage Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale (LEADER) / candidature : fiches-actions, maquette financière  
Entretiens d'embauche pour le poste de Directeur Général des Services (DGS)

Comité technique de l'étude pré opérationnel à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Rénovation Urbaine (OPAH – RU)

Réunion de travail sur travaux pour un nouvel office de tourisme à Dieulefit

Délibération créant le service mutualisé d'agent de prévention

## **NOVEMBRE**

Dépôt de candidature pour le renouvellement du Plan Pastoral Territorial Bassin de Montélimar

Participation au séminaire national Abattage paysan (Saint-Chamond) et présentation du projet d'abattage mobile du collectif du Bassin de Montélimar

Réunion publique Projet Alimentaire Territorial (PAT), restitution du diagnostic agricole et alimentaire

Participation à l'Assemblée Générale de l'AbEl ferme (association d'éleveurs engagés dans les réflexions sur l'abattage mobile)

Projection film « Vieillir, tout un art... »

Lancement campagne Subvention 2023

Intervention des Ambassadeurs du Tri Le Syndicat des Portes de Provence (SYPP) sur le quartier des rivales

Journée conférence avec le sociologue Bernard Ennuyer et animations diverses sur le logement et les seniors ;

Visite départementale sur la partie La Bégude de Mazenc – Dieulefit – Comps/Montjoux pour la mise en place d'aménagements cyclables

Modification convention avec la CCVD (CC du Val de Drôme) pour la crèche de Bourdeaux

Entretiens d'embauche pour le poste de chargé.e de projet Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Dépôt d'un dossier Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2023 pour complément de financement pour la rénovation thermique du siège de la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux (CCDB) et auprès du Service public Des Energies dans la Drôme (SDED)

Comité de pilotage Action de Développement de l'Économie Rurale (LEADER) : gouvernance, maquette financière

Clôture de la charte des aînés avec la Mutuelles Sociale Agricole (MSA) et les partenaires à Comps

## **DÉCEMBRE**

Recrutement de la nouvelle chargée de mission « Développement des activités économiques » : Emilie Jungo à 80% d'un Equivalent Temps Plein (ETP)

Arrivée de Kévin BAZILE, chargé de mission Alimentation en charge de l'animation du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Balade thermographique réalisée sur le quartier Réjaubert de Dieulefit.

Modification tarifs services enfance jeunesse

Création poste ménage pour l'accueil de loisirs « La Ferme St Pol »

Création poste animateur pour ouverture des mercredis à Bourdeaux

Validation et mise en route de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Avenant à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation thermique du siège de la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux (CCDB)

Comité de pilotage du Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF)

Comité de pilotage Action de Développement de l'Économie Rurale (LEADER): aspect juridique des conventionnements

Groupe de travail sur le site internet

Groupe de travail sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Travail avec le cabinet conseil KPMG sur les éléments à fournir pour le rapport quinquennal des attributions de compensations

## PRESENTATION DE LA CCDB

### La Présidente :

Fabienne  
SIMIAN



La Communauté des Communes du Pays de Dieulefit a été créée le 28/12/1992 et regroupait 15 communes. Elle a succédé au Syndicat de développement et d'Aménagement du Canton de Dieulefit (SDACD) créé en 1984.

Elle a connu diverses modifications de ses statuts et de son périmètre dont le dernier au 1er janvier 2014, avec un périmètre élargi à 6 communes et une nouvelle dénomination : Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux (CCDB).

Elle assume, statutairement, trois grands ensembles de compétences :

#### Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace,
- Développement économique Aménagement,
- Entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés,
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

#### Compétences optionnelles :

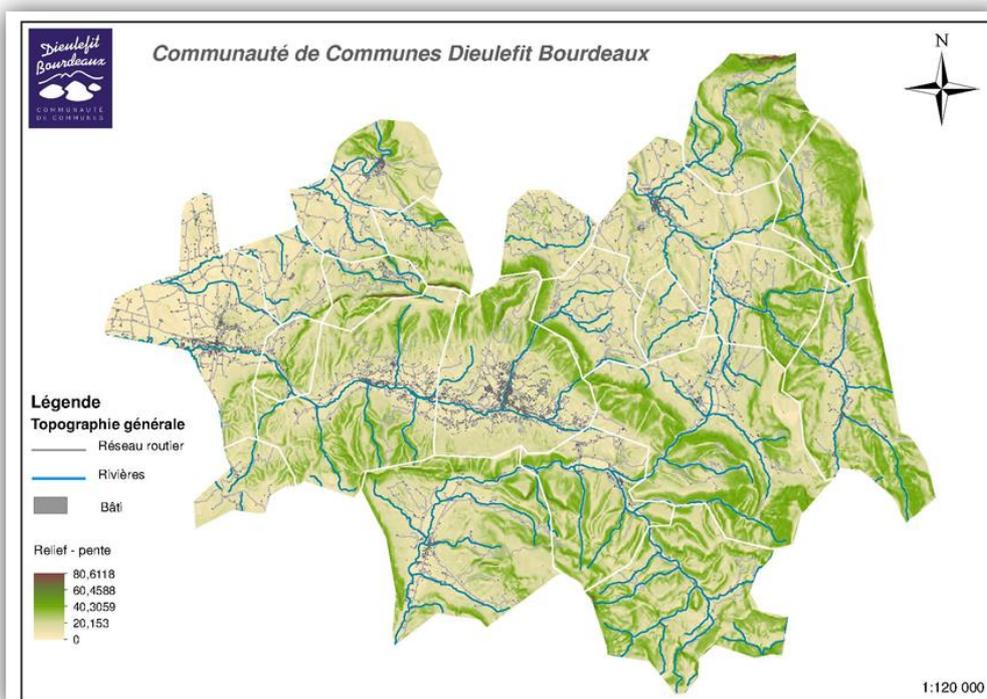
- Protection et mise en valeur de l'Environnement,
- Politique du logement et du Cadre de Vie,
- Actions sociales d'intérêt communautaire,

- Création et gestion de maisons de services au public.

#### Compétences facultatives :

- Soutien aux associations du territoire dans le cadre de règlements adoptés par le Conseil Communautaire,
- Elaboration, suivi et mise en œuvre des politiques contractuelles d'aménagement et de développement du territoire,
- Construction, aménagement, entretien et gestion de la Maison de la Céramique à Dieulefit,
- Participation au fonctionnement d'une fourrière animale,
- Enseignement musical : financement de l'école de musique intercommunale associative dénommée "Le CAEM",
- Communications électroniques.

La Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux regroupe 21 communes, dont 20 classées en zone de montagne et toutes en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale). La population totale de 2021 est de 9 776 habitants sur plus de 370 km<sup>2</sup>, soit une densité moyenne de 26 hab/km<sup>2</sup>.



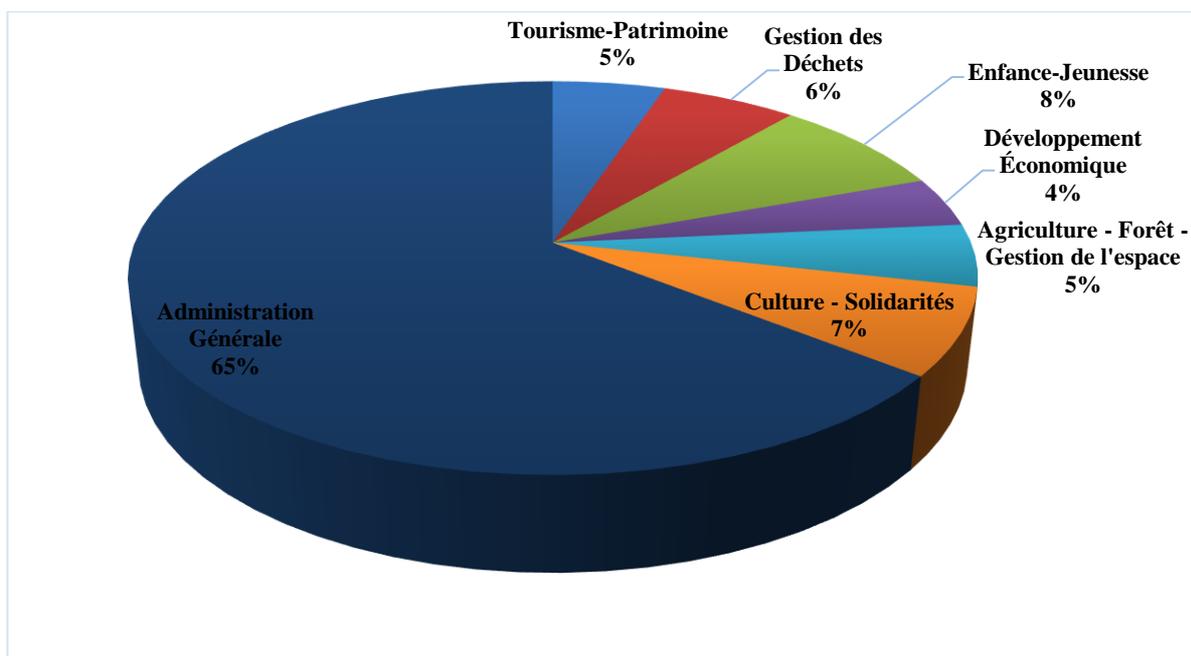
# 1. FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## 1.1- Conseil Communautaire

**39 délégués  
communautaires  
8 séances du conseil  
communautaire  
98 délibérations**

Le Conseil s'est réuni à 8 reprises en 2022 dans les communes de Dieulefit (27/01), Bourdeaux (24/03 et le 15/12), Roche Saint-Secret\_Béconne (14/04), Le Poët-Laval (09/06 et le 27/10), Vesc (07/07), La Bégude-de-Mazenc (29/09).

### Thématique des délibérations en 2022



## 1.2 - Commission Permanente

**9 membres  
36 séances de CP**

La Commission Permanente regroupe la Présidente et les Vice-président.es.

La CP se réunit de façon hebdomadaire.

Sous la présidence de Fabienne SIMIAN : 9 Vice-président.es :

- Geneviève MORENAS (élue à Dieulefit)
- Éric BOUVIER (élu à La Bégude-de-Mazenc)
- Philippe BERRARD (élu à Montjoux)
- Nicole SYLVESTRE (élue à Pont de Barret)
- Marc EBERHARD (élu à Dieulefit)
- Alain JEUNE (élu à Vesc)
- Francette CHAPUS (élue à Le Poët-Laval)
- Thierry DIDIER (élu à Bourdeaux)
- Bernard DELPAL (élu à Dieulefit)

### 1.3 - Comité des Maires

Le Comité des Maires s'est réuni à 5 reprises :

- Le 2 février à Le Poët-Laval : bilan de la mission d'archiviste intercommunale et programmation 2022 et rendu de la phase 1 (diagnostics) de l'étude de gisement foncier.
- Le 2 juin à Comps : Restitution du travail d'identification qualitative des gisements fonciers.
- Le 12 juillet à Orcinas : SCoT avec présentation de la note d'enjeux de l'Etat et CRTE ; préparation de l'annexe financière annuelle 2023 du CRTE ; point sur les besoins en agent de prévention, secrétariat et, logiciel comptabilité.
- Le 14 septembre à Orcinas : présentation de la taxe d'aménagement ; examen du plan d'actions du plan climat air énergie territorial « Défi climat » (PCAET) ; examen du schéma directeur cyclable (SDC).
- Le 15 novembre à Teyssières : point sur les bâtiments de la CCDB.

### 1.4 - Commissions

#### Représentation des élus au sein des organismes extérieurs :

SMBRJ, SMBVL, Commission Locale de l'Eau du Lez, IPP, ADN, SYPP, SCoT, GAL Portes de Provence, Syndicat Départemental de Télévision, SDED, EPORA, CNAS,

CEDER, SCIC Rézo Pouce, SAS Centrales Villageoise de la Lance,

ADEM, PPT, Site Natura 2000 Massif de Saoû, Abattoir CC Diois, Référent ambrisie intercommunal, Régie distribution chaleur, PNR des Baronnies Provençales

Office de Tourisme, Maison de la céramique, CAEM, Association Le Tri-Porteur Sur les pas des Huguenots Comité d'Expansion Touristiques et Economique de la Drôme Provençale, CDESI,

Association Le Châtelas, Conseil d'Administration du collège Ernest Chalamel, Conseil de Surveillance - l'Hôpital de Dieulefit

Les commissions permettent de couvrir les compétences exercées par la CCDB. Elles réunissent régulièrement les membres du Conseil Communautaire et sont ouvertes aux élus municipaux. Les commissions orientent les réflexions et les choix de la CCDB dans le souci de faire participer un maximum d'élus aux orientations.

Sous la présidence de Fabienne SIMIAN

- Défi climat - Habitat ⇨ Geneviève MORENAS
- Tourisme - Patrimoine ⇨ Éric BOUVIER
- Gestion des déchets ⇨ Philippe BERRARD
- Petite enfance - Enfance jeunesse ⇨ Nicole SYLVESTRE
- Développement économique ⇨ Marc EBERHARD
- Agriculture - Forêt - Gestion de l'espace ⇨ Alain JEUNE
- Culture - Solidarités ⇨ Francette CHAPUS
- Travaux - Bâtiments ⇨ Thierry DIDIER
- Information - Communication ⇨ Bernard DELPAL

## 1.5- Personnel de la CCDB

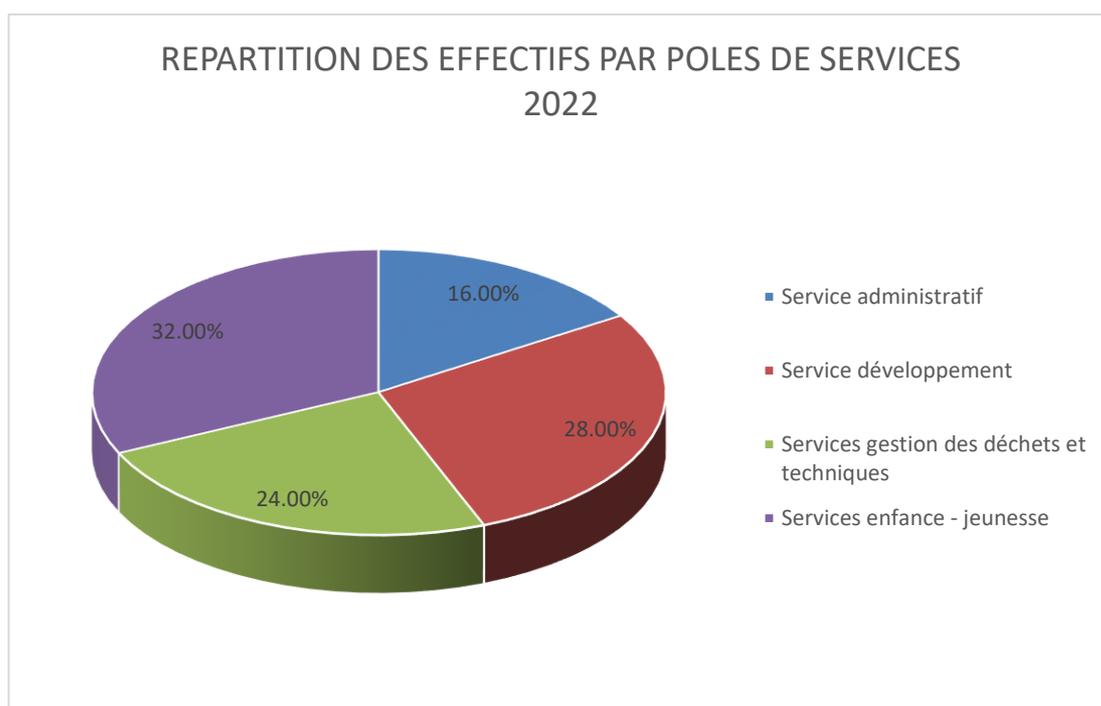
Au 31 décembre 2022, pour mettre en œuvre les compétences et les actions de la collectivité, l'équipe politique s'appuie sur une équipe technique et administrative de 25 agents permanents dont 1 mise à disposition ce qui représente (20.5 équivalents temps plein – ETP) dont :

- 9 agents titulaires (1 agent mis à disposition par la commune de La Bégude de Mazenc pour services techniques)
- 3 agents en CDI
- 13 agents contractuels
- Autres :
  - ✓ La Communauté de Communes emploie des stagiaires BAFA (animateurs et personnel de service) sur l'ALSH de la Ferme Saint-Pol, l'ALSH de Bourdeaux et les séjours ados.

À noter que pour le fonctionnement des trois crèches du territoire, ce sont 25 personnes qui sont employées : 8 personnes (7.82 ETP) à La Bégude de Mazenc, 8 personnes (7.33 ETP) à Dieulefit et 9 personnes (7.8 ETP) à Bourdeaux.

La CCDB a fait appel :

- à un stagiaire de fin avril à mi-juin 2022 pour effectuer un travail technique préparatoire au plan de gestion de l'ENS
- à une stagiaire de mi-février fin août 2022 pour approfondir et affiner l'état des lieux existants afin de dresser un diagnostic des circuits alimentaires dans le cadre du PAT ;
- et à un emploi saisonnier pour la brigade verte de juillet à août.



## 1.6 – Les grandes masses financières du budget

### « Finances-Personnel »

#### Elue : La Présidente

Mme Fabienne SIMIAN



#### DGS :

Patricia STADLER - DGS

04 75 46 46 06

06 73 15 16 27

[ccpd.stadler@orange.fr](mailto:ccpd.stadler@orange.fr)

#### Comptable :

Béatrice BERARD

04 75 46 90 90

[berard.ccdb@orange.fr](mailto:berard.ccdb@orange.fr)

#### Secrétaire :

Angélique JAVELLAS

04 75 46 82 33

[ccpd.courrier@orange.fr](mailto:ccpd.courrier@orange.fr)

Lors du Conseil Communautaire du 24 mars 2022 ont été approuvés les Comptes Administratifs et les Comptes de Gestion 2022.

La Communauté de Communes possède un Budget Général et 4 Budgets Annexes nommés :

- Activités économiques locatives sur le Pays de Dieulefit-Bourdeaux
- Création de zones d'activités sur le Pays de Dieulefit-Bourdeaux
- Déchets ménagers et assimilés
- Régie de Distribution de Chaleur

### Chiffres clés des comptes administratifs 2022 :

	FONCTIONNEMENT			
	Dépenses	Recettes	Résultats	
			Excédent	Déficit
<b>Budget Général</b>	4 080 000.50	5 874 740.23	1 794 739.73	
<b>Budget Annexe 1 :</b> Activités économiques locatives sur Le Pays de Dieulefit	36 393.55	34 404.52		1 989.03
<b>Budget Annexe 2 :</b> Création de zones d'activités sur Le Pays de Dieulefit	443 868.92	443 868.92	0	0
<b>Budget "Déchets ménagers et assimilés"</b>	1 332 185.37	1 765 819.14	433 633.77	
<b>Budget "Régie de distribution de chaleur"</b>	61 227.50	69 317.96	8 090.46	

	INVESTISSEMENT			
	Dépenses	Recettes	Résultats	
			Excédent	Déficit
<b>Budget Général</b>	957 432.63	737 724.64		219 707.99
<b>Budget Annexe 1 :</b> Activités économiques locatives sur Le Pays de Dieulefit	285 937.73	154 887.02		131 050.71
<b>Budget Annexe 2 :</b> Création de zones d'activités sur Le Pays de Dieulefit	643 422.56	432 621.03		210 801.53
<b>Budget "Déchets ménagers et assimilés"</b>	163 393.96	340 860.02	177 466.07	
<b>Budget "Régie de distribution de chaleur"</b>	8 568.00	37 832.20	29 264.20	

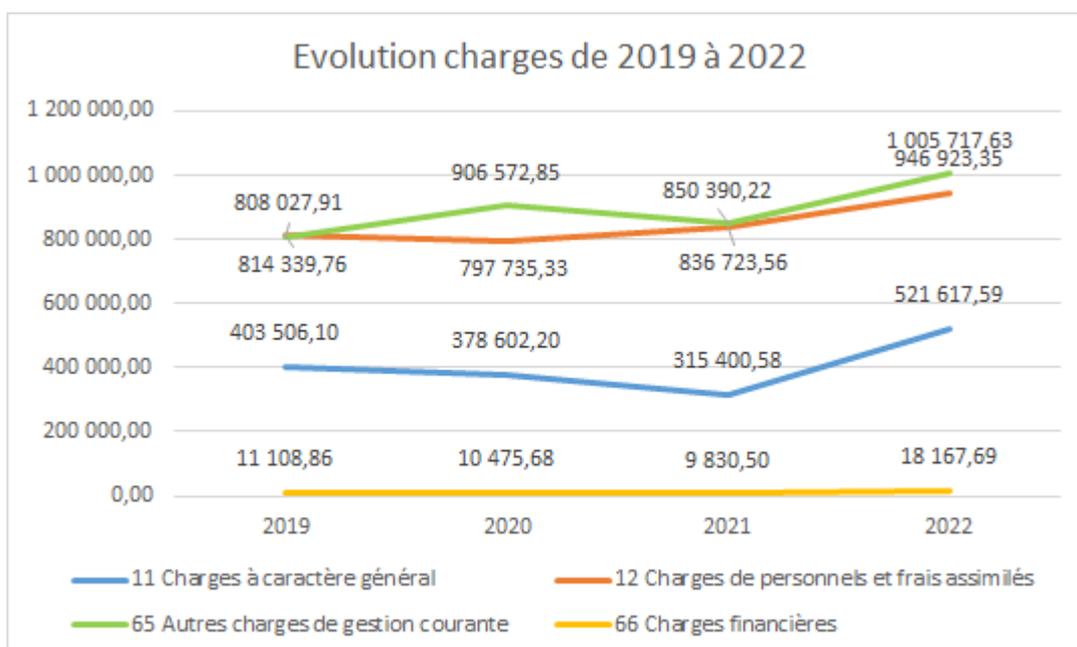
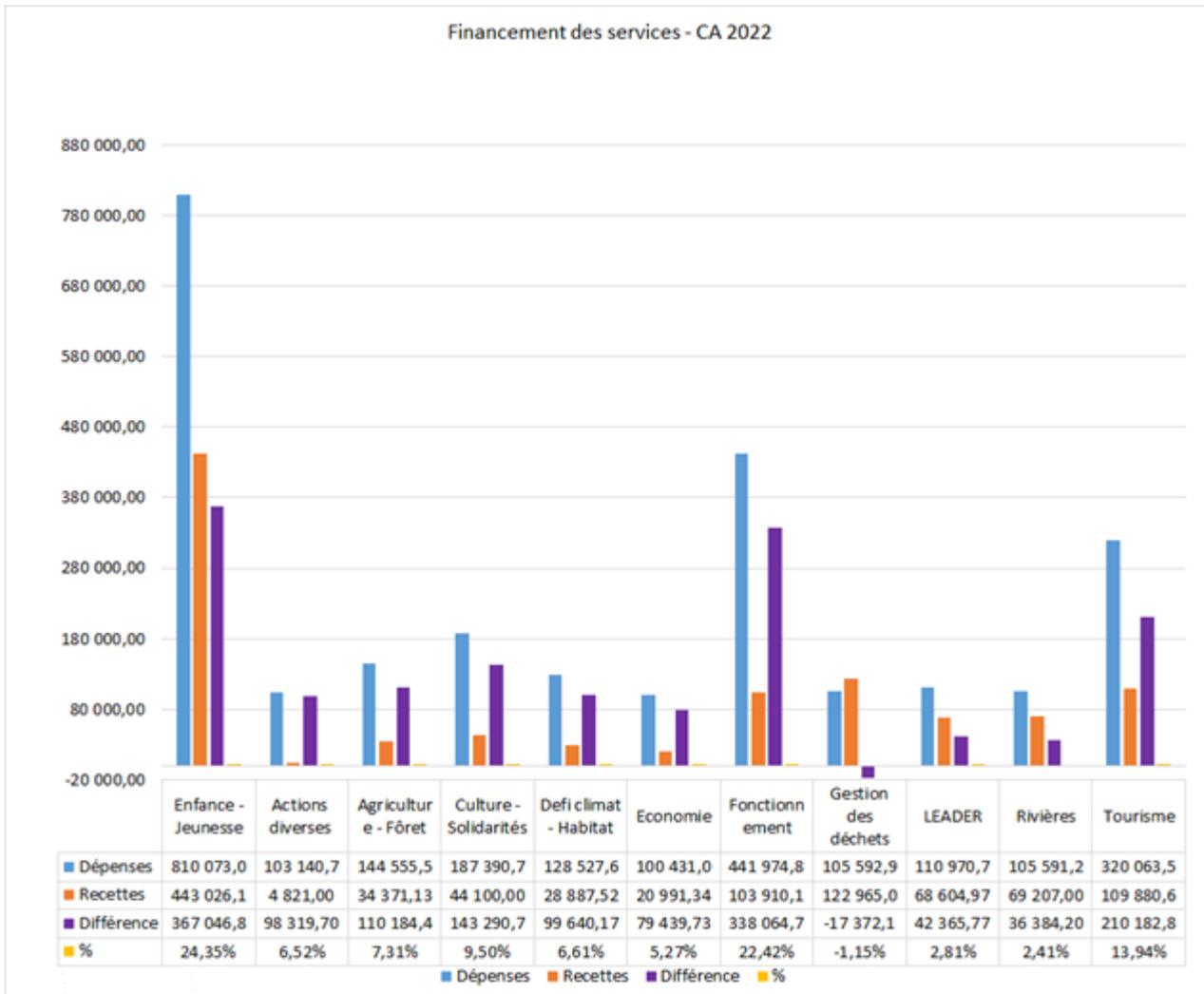
## Taux 2022 :

Cotisation Foncières des entreprises : 24.21 %

Foncier bâti : 1.21 %

Foncier non bâti : 4.53 %

Produit fiscalité et taxes : 2 941 830.68



## 1.7 – Information et Communication

**Commission**  
**« Information - Communication »**

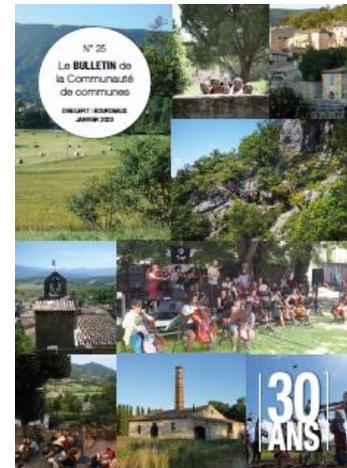
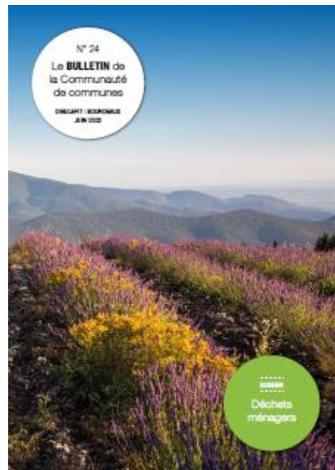
M. Bernard DELPAL



Patricia STADLER - DGS  
04 75 46 46 06  
06 73 15 16 27  
[d.grange@ccdb26.fr](mailto:d.grange@ccdb26.fr)

La CCDB dispose d'outils réguliers d'information :

- ✓ Le Bulletin intercommunal (semestriel) :
  - Numéro 24 de juin – bulletin de 24 pages, tirage en 5200 exemplaires.
  - Le numéro 25 de décembre sur les 30 ans de la CCDB est paru en janvier 2023 – bulletin de 40 pages, tirage en 5200 exemplaires.



Après avoir travaillé en 2021 avec le prestataire : Korigan pour valider la structure du site et la maquette, le groupe de travail composé de : Céline Augnacs, Bernard Delpal, Angélique Javellas, Eric Ketley, Gaël Léopold, et Patricia Stadler a œuvré à alimenter les rubriques en contenus et iconographies.

Pour cela les élus du groupe de travail ont rencontré les différent.es chargé.es de missions afin de construire, pour chaque domaine de compétence de la CCDB, une arborescence adaptée, et compatible avec l'organisation générale du futur site.

Le 17 mars, en principe, une réunion du Groupe de travail avec Korigan (prestataire) devrait nous faire franchir une étape importante et permettre, courant avril, de mettre en ligne la Version bêta-test.

La carte interactive de la page d'accueil doit être alimentée par les notices et images fournies par les communes. La date limite d'envoi a été fixée au 11 février (voir CR de la précédente réunion). À ce jour : il manque encore 4 notices (deux à refaire ou revoir) et les images de cinq communes.

La version « Bêta » du site a été activée par le prestataire en juillet. Le 2<sup>ème</sup> semestre a été mis à profit pour naviguer sur le site et de transcrire au prestataire, les erreurs, les modifications à effectuer. Plusieurs relectures ont été nécessaires avant la version opératoire du site web.

**Nom du nouveau site de la CCDB : [ccdb26.fr](http://ccdb26.fr)**

## 2. PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

### 2.1 – Programme européen LEADER

Pour Rappel, le "Groupe d'Action Locale" (GAL) "Portes de Provence", regroupe la Communauté d'Agglomération de Montélimar et la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux.



Le comité de programmation du GAL s'est réuni 3 fois en 2022.

Pour rappel : l'enveloppe totale allouée au programme était de 1 738 281 €. Courant 2021, le GAL a bénéficié d'une enveloppe complémentaire d'un montant de 498 677 €, soit un total de 2 236 958 €.

Depuis 2016 se sont 125 dossiers qui ont été déposés au GAL.

Au 31/12/2022 :

- 109% de l'enveloppe est sollicitée,
- 97% programmé
- 84% engagé
- 68% mis au paiement
- 65.15% payé.

#### Avancement du programme par fiche action sur l'ensemble du territoire du GAL

Fiche action (FA)	Montant LEADER	Nombre de dossiers	LEADER sollicité	LEADER programmé
FA1 - Instaurer des principes de gestion durable des ressources	188 201.69	20	213 224.37	192 992.27
FA2 - Favoriser et développer une identité touristique	837 225.31	48	886 250.00	821 178.24
FA3 - Stimuler la création d'activité participant à l'attractivité du territoire	424 422.18	31	479 743.30	390 865.26
FA4 - Amplifier les relations entre acteurs économiques	205 875.35	15	212 606.59	191 872.12
FA5 - Coopération	50 345.00	2	50 341.40	50 341.40
FA6 - Animation et fonctionnement du GAL	530 888.07	9	602 943.14	530 988.09
<b>TOTAL</b>	<b>2 236 958.00</b>	<b>125</b>	<b>2 445 112.81</b>	<b>2 178 241.39</b>

#### Dossiers sur le territoire Dieulefit-Bourdeaux depuis 2016

Libellé du dossier	Bénéficiaire	Montant LEADER sollicité	Montant LEADER programmé	Montant LEADER payé
<b>FA 1 - Instaurer des principes de gestion durable des ressources</b>				
Etude scientifique Flore St Maurice	Mairie de Dieulefit	5 888,60 €	3 452,68 €	3 452,68 €
Exposition itinérante	Mairie de Dieulefit	7 430,24 €	4 356,58 €	1 443,39 €
Animation d'un groupe de travail pour la gestion des conflits d'usage 2017	CCDB	4 320,96 €	4 320,96 €	2 845,19 €
Conception et pose de panneaux d'information pour la gestion du multiusage des espaces naturels et agricoles - Année 2017	CCDB	17 787,84 €	17 787,84 €	17 787,84 €
Etude insectes St Maurice	Mairie de Dieulefit	3 576,40 €	3 558,26 €	3 558,26 €
Etude géologie St Maurice	Mairie de Dieulefit	4 241,96 €	4 223,59 €	4 223,59 €
Etude Reptile	Mairie de Dieulefit	4 051,00 €	4 017,12 €	4 017,12 €
Les secrets des corridors	Cie Apatride	20 352,00 €	17 161,84 €	
Reconnaissance de l'ENS Miélandre: élaboration d'un plan de gestion	CCDB	7 000,00 €	7 000,00 €	
<b>FA 2 - Favoriser et développer une identité touristique</b>				
Mise en valeur de l'identité patrimoniale	Ville de Dieulefit	6 158,00 €	6 158,00 €	6 158,00 €
Voix d'exils 2016	CCDB	4 800,00 €	4 800,00 €	4 800,00 €
Expos, actions de sensibilisation et médiation 2016	Maison de la Céramique	26 355,69 €	26 355,69 €	22 544,90 €
Aménagements Maison de la céramique	CCDB	80 000,00 €	80 000,00 €	

Libellé du dossier	Bénéficiaire	Montant LEADER sollicité	Montant LEADER programmé	Montant LEADER payé
Stratégie touristique	CCDB	10 848,00 €	10 848,00 €	10 848,00 €
Expositions 2017	Maison de la Céramique	29 915,00 €	23 626,80 €	23 626,80 €
Marché des potiers 2017	Maison de la Céramique	13 913,80 €	12 426,48 €	12 054,75 €
Chargé de mission suivi foncier	CCDB	26 077,00 €	26 077,44 €	24 420,90 €
8e festival Marionnettes	Samildanach	2 392,76 €	2 392,76 €	2 119,03 €
Festival Oasis Bizzart Nomade	BizzArt	5 393,00 €	4 983,92 €	4 983,92 €
Poët Laval Jazz/s Festival 2017	Nuée de jazz	3 389,00 €	3 389,00 €	3 389,00 €
Expositions 2018	Maison de la céramique	43 676,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
Ingénierie Vélo Route Voie Verte	CCDB	23 550,00 €	20 222,32 €	7 123,55 €
Renouvellement d'un poste de chargé.e de mission "Suivi du foncier et des tracés des itinéraires de randonnée"	CCDB	24 224,00 €	23 282,64 €	22 697,36 €
Temple de Montjoux	Mairie de Montjoux	3 017,00 €	3 017,00 €	2 686,72 €
Création d'outils nécessaires à la communication touristique	CCDB	3 270,00 €	3 270,00 €	3 270,00 €
Elaboration d'un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information touristique (SADI)	CCDB	6 144,00 €	6 144,00 €	6 144,00 €
Voix d'exils 2018	CCDB	4 650,00 €	4 650,00 €	4 650,00 €
Feux Follets	Assoc Feux Follets	12 225,00 €	10 742,04 €	10 742,01 €
Création d'un guide de destination du territoire de Dieulefit-Bourdeaux	OT Dieulefit-Bourdeaux	5 686,26 €	5 686,25 €	5 686,21 €
Etude d'implantation SIL	CCDB	10 701,00 €	7 708,50 €	7 708,50 €
Expositions 2019	Maison de la céramique	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
Marché des potiers 2019	Maison de la céramique	14 000,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €
Etude VVV 2nd tronçon	SMBRJ	40 000,00 €	40 000,00 €	16 847,00 €
Expositions 2020	Maison de la céramique	38 964,58 €	35 683,62 €	33 469,19 €
Feux Follets 2020	Association Feux Follets	3 189,00 €	2 963,72 €	2 951,23 €
Voix d'Exils 2020	CCDB	6 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €
Expositions 2021	Maison de la céramique	40 000,00 €	36 038,20 €	35 910,11 €
Borne tactile d'informations touristiques	CCDB	4 133,76 €	4 133,76 €	4 133,76 €
La céramique au pays de Dieulefit	Association PMH	15 856,80 €	13 866,73 €	
<b>FA 3 - Stimuler la création d'activité participant à l'attractivité du territoire</b>				
Aménagements PAE Boulagne	CCDB	80 000,00 €	78 856,40 €	34 015,10 €
Rénovation Bat Pont de Barret	CCDB	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €
Investissement : Matériel pour les ateliers de céramique	Maison de la Céramique	8 050,00 €	8 050,00 €	8 050,00 €
Etude sur l'optimisation des outils d'abattage et des services associés	CCDB	10 000,00 €	9 900,00 €	9 900,00 €
Développement d'une activité artisanale de construction bois climatique dans le Pays de Dieulefit Bourdeaux	Atelier du bâtiment SARL	11 610,00 €	11 610,00 €	11 610,00 €
Rénovation de la cuisine professionnelle et du local restaurant	Chez mon Jules	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Amélioration de l'accueil clientèle et développement de la gamme de produits	Instant Primeur	1 736,09 €	1 736,09 €	1 736,09 €
Aménagements de nouveaux locaux de production - Atelier ENKORE	MGS Enkore	1 292,57 €	2 932,42 €	2 932,42 €
Restaurant un Tablier pour deux	SAS Végitalienne	1 206,00 €	1 084,89 €	1 084,89 €
Epicierie Tous en Vrac	Tous en Vrac	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €

Libellé du dossier	Bénéficiaire	Montant LEADER sollicité	Montant LEADER programmé	Montant LEADER payé
Marché des Potiers 2021	Maison de la Céramique	18 000,00 €	16 519,52 €	16 519,22 €
Création d'un café et épicerie associatifs	Association Le Préau	9 580,00 €	10 627,68 €	
<b>FA 4 - Amplifier les relations entre acteurs économiques</b>				
JEMA 2018	Chambre des métiers	4 980,00 €	2 423,61 €	2 423,61 €
Valorisation des bois locaux -structuration filière bois	CCDB	6 455,03 €	6 455,03 €	6 208,77 €
Valorisation des commerçants et artisans de Dieulefit	UC Dieulefit	6 536,00 €	6 215,99 €	5 474,00 €
Focus radiophonique sur les entreprises du territoire : reportages et plateaux radio	Association Ici & Ailleurs	4 508,16 €	4 500,64 €	4 500,64 €
Accompagnement des éleveurs du Bassin de Montélimar vers la création d'outils collectifs pour le transport d'animaux et l'abattage mobile à la ferme	CCDB	9 360,00 €	9 360,00 €	9 360,00 €
Mise en récit radiophonique - résilience du territoire	Association Ici et Ailleurs	6 112,00 €	6 112,00 €	6 112,00 €
TZCLD Dieulefit Bourdeaux, coordination du projet pour le dépôt de candidature	Association Interstices	40 000,00 €	40 000,00 €	
Création d'une micro-folie	Association Stimuli	40 000,00 €	40 000,00 €	
Accompagnement du collectif / abattage à la ferme	CCDB	40 000,00 €	38 140,93 €	

## 3. DEFI CLIMAT – HABITAT

### Elue :

#### « Défi climat - Habitat »

Mme Geneviève MORÉNAS-MORIN



### Chargé de mission CCDB :

Raphaël FOCHI  
04 75 46 46 05  
Pro : 06 78 55 79 21  
[fochi.ccdb@orange](mailto:fochi.ccdb@orange)

### 3.1- Projet d'intérêt général (PIG) Habitat

Pour la 9<sup>me</sup> année consécutive, la CCDB a confié la mission d'animation du PIG - Programme d'Intérêt Général - rénovation énergétique et adaptation des logements, à SOLiHA pour un coût total de 11 930 € HT.

Cette année, marquée par la hausse du coût de l'énergie, mais aussi des matériaux, a modifié les comportements de rénovation. Ainsi, si le nombre de contact et de demandes d'information restent assez proches des années passées, le nombre de personnes s'impliquant directement dans la réalisation de travaux « performant » est beaucoup plus faible ! Quant au nombre de personnes réalisant des travaux d'adaptation à la perte de mobilité, il reste constant, autour de 7 demandes par an.

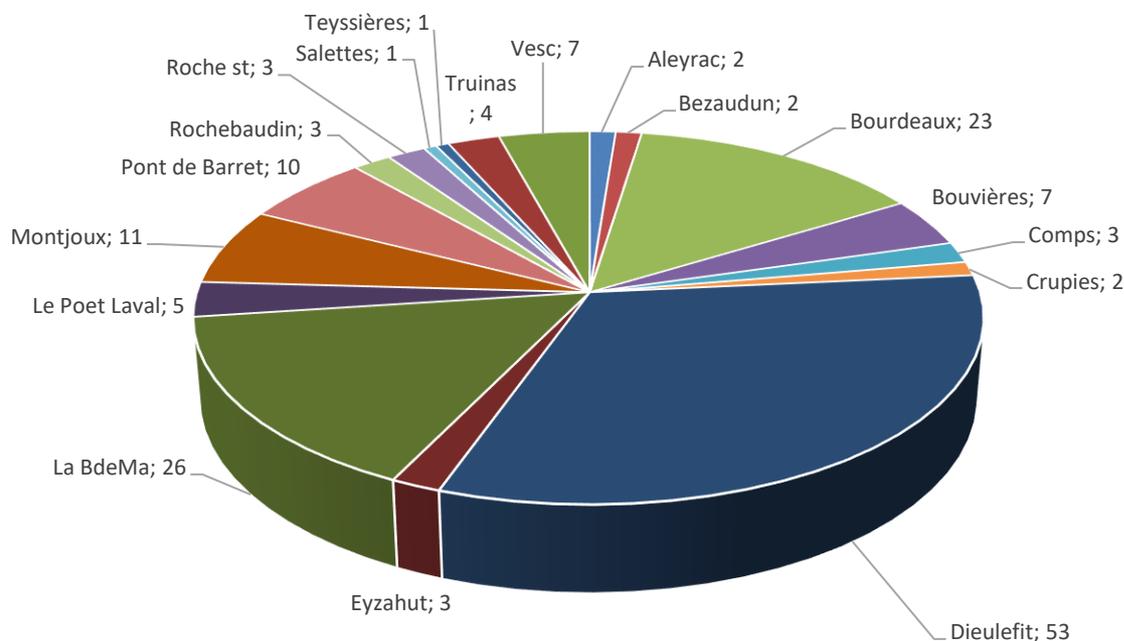
En 2022 donc, 20 logements ont été visités seulement, tous des propriétaires occupants. A titre de comparaison, en 2019, il s'agissait de 42 logements. Sur ces 20 logements, 12 dossiers ont été déposés et ont bénéficié de demandes de subventions (34 dossiers en 2019) : 5 pour rénovation énergétique et 7 pour adaptation du logement.

Depuis le début du programme en 2015 ce sont 178 logements qui ont bénéficié de subventions.

Montant total des travaux réalisés : 4 068 819€ TTC

Montant total des subventions attribuées : 1 835 192€

### Répartition par commune du nombre de logements ayant bénéficié du PIG (2015-2021)



### 3.2- Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le PLH, approuvé le 5 juillet 2018, est la feuille de route de la politique intercommunale en matière de logement pour les 6 ans à venir. Il est entré dans sa 4ème année de mise en œuvre en 2022.

Un bilan à mi-parcours de ce PLH a été publié en début d'année 2022 et fait le point plus en détail de chacune des actions. Ce bilan a été adressé et analysé par le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) qui a validé le suivi réalisé par la CCDB.

- **Pour mémoire Action 1 : Produire environ 54 logements neufs par an pour le territoire**

Entre 2018 et 2022, 50 logements par an ont été construits sur le territoire, laissant sous-entendre que la dynamique territoire de construction est bonne. Plusieurs communes ont déjà atteint leurs objectifs de construction : Souspierre, Roche, Salettes, Aleyrac, Rochebaudin. Seulement, l'objectif de construction de logements du PLH prenait en compte la remise en circuit de logements vacants. Or ces logements vacants sont largement surreprésentés dans les données nationales par rapport à une réalité de terrain. Il y a beaucoup moins de logements vacants, ce qui signifie que la construction de logements neufs provient donc presque totalement de constructions neuves !

- **Action 2 : Favoriser le développement d'habitat intermédiaire en maîtrisant la production**

L'habitat intermédiaire et collectif sont des modes d'habitat mis en avant par le PLH avec différents objectifs selon : les bourgs et bourgs-centres, les villages et villages +, et Dieulefit. Sur ce sujet, entre 2018 et 2022, les objectifs sont globalement bien respectés par tous... sauf 4 communes qui ont majoritairement vus des constructions en maisons individuelles sortir : La Bégude de Mazenc (93% de maisons individuelles sur près de 30 logements alors que l'objectif était de 50%, / Vesc, Montjoux et Roche St Secret : 100% de maisons individuelles pour un objectif de 80%, sur près de 20 logements).

- **Action 3 : Conforter l'offre abordable par la production de logements locatifs aidés**

Le PLH prévoit 56 nouveaux logements sociaux sur la CCDB. En 2022, 32 logements auront au total été programmés. La Bégude et Bourdeaux ont déjà atteint leur objectif, mais à l'inverse aucune programmation n'a encore eu lieu sur les 9 logements définis comme objectifs sur Le Poet Laval et Pont de Barret.

- **Action 4 : Renforcer l'animation en direction du parc privé**

La CCDB a renouvelé sa convention d'objectif avec SOLiHA pour poursuivre l'animation du PIG d'amélioration de l'habitat (cf. 18- Programme d'intérêt général (PIG) Habitat).

Le Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH), animé par le CEDER a continué à être bien sollicité en cette année 2022.

Près de 270 ménages ont pris contact avec le CEDER (par téléphone, mail ou visite en permanence) pour des questions principalement autour de l'isolation, du chauffage, de l'eau chaude ou de la production d'électricité (251 contacts en 2019, 309 en 2020, 256 en 2021).

220 ménages ont pu faire l'objet de conseils propres à leur projet de rénovation (rencontre physique ou par téléphone, diagnostic énergétique numérique, conseil technique et financier...).

Parmi les ménages ayant contactés le CEDER, 20 ont bénéficié d'un accompagnement complet par le CEDER (visite à domicile, suivi de la mise en travaux, des devis et des financements...), contre 8 en 2021.

Le CEDER a été présent lors de la journée habitat organisé à Dieulefit en Avril 2022, et a pu réaliser une balade thermographique en décembre à destination du quartier Réjaubert où une vingtaine de personnes étaient présentes.

- **Action 5 : Poursuivre la lutte contre l'habitat indigne**

L'association SOLiHA a été retenue par le département de la Drôme afin de mener l'opération de lutte contre l'habitat indigne et insalubre. A ce titre, les CCAS (centre communal d'action social), mairies, et le centre médico-social du territoire ont été mis au courant des divers dispositifs d'accompagnement et de la procédure à suivre. Un fonds d'avance pour les personnes en situation d'insalubrité, d'indécence ou d'habitat indigne a été voté par le conseil communautaire en 2022. Ce fonds permet d'avancer les frais du maître d'œuvre obligatoire pour obtenir les aides ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) spécifiques à la réalisation et au financement de travaux.

Entre mi 2021 et la fin d'année 2022, 10 signalements ont été fait au département pour aucun auparavant. 3 concernés par des propriétaires occupants et 7 des locataires, soient en situation d'indécence, d'incurie, d'insalubrité, ou de non-conformité au Règlement Sanitaire Départemental. Les propriétaires ont ainsi pu être accompagnés ou contactés afin de réaliser les travaux. Ces situations concernent : 3 logements sur Dieulefit, 3 sur La Bégude de Mazenc, 2 sur Vesc, 1 sur Montjoux et 1 sur Eyzahut.

- **Action 6 : Étude pré opérationnelle à une intervention sur le parc privé**

Suite au lancement du marché public en cette fin d'année, l'opérateur SOLiHA a été retenu pour cette étude, lancée en début d'année 2022, pour un montant de 42 000€ (subventionnée à hauteur de 60%). La vacance et les besoins de rénovation énergétique ont été précisés, les dégradations de logements dans les 5 principaux bourgs ont été analysés par la visite d'un architecte, les 3 centres bourgs ont fait l'objet d'audit d'immeubles test « dégradés », Dieulefit a pu faire l'objet d'une étude spécifique sur la rue du bourg et les propriétaires bailleurs de commerce, et les autres communes ont pu être interrogées par SOLiHA.

Un plan d'actions a été présenté, permettant de rénover plus massivement, de remettre dans le circuit des logements vacants et/ou fortement dégradé, et de continuer l'aide aux personnes qui ont besoin d'adapter leur logement à la perte de mobilité.

- **Action 7 : Accompagner la réhabilitation des logements communaux**

En 2022, la DDT a pu faire le point sur l'état actuel des conventions sur les logements communaux. Les communes concernées par une convention courant toujours alors que le logement communal n'existe plus, ont été contactées pour régulariser leur situation.

Concernant la réhabilitation, le SDED (Service public Des Energies dans la Drôme) accompagne les communes dans la perception de leur besoin et dans le financement des travaux. Quant aux logements communaux non conventionnés, ils peuvent être subventionnés pour des travaux de rénovation et être conventionnés ; augmentant de fait la proportion de logements sociaux sur le territoire.

- **Action 8 : Participer à la plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE)**

Cf. Action 4.

- **Action 9 : Pérenniser le groupe de travail sur la thématique du vieillissement et du handicap**

En 2022, le groupe de travail s'est réuni 4 fois, afin de préparer et organiser deux animations :

- la journée « Roulez seniors » qui s'est déroulée en juin à La Bégude de Mazenc. Des vélos et tricycle électriques étaient à disposition pour un essai gratuit, voire une balade. D'autres associations du territoire ont également tenu un stand à destination du public, un cours de yoga a pu être dispensé dans le parc, et des ateliers « mémoire » ont été menés. Entre 30 et 40 personnes ont pu être accueillies sur l'évènement.

- la conférence/atelier sur l'habitat et le vieillissement s'est déroulée à la Halle de Dieulefit mi-novembre. Le sociologue B. Ennuyer a pu intervenir en matinée, le midi un repas a été partagé, et l'après-midi 7 projets pour habiter et vieillir autrement ont été présentés. Le camion SOLiHA, sorte de « mini logement » adapté à la perte de mobilité était également présent. Entre 70 et 80 personnes ont participé à l'évènement.

- **Action 10 : Favoriser le développement de l'offre de logements adaptés PMR**

Dans le cadre de la convention de partenariat signée avec le Département (cf. action 3), la CCDB pourra soutenir les opérations " cœur de village – cœur de quartier ". DAH a pu demander un financement pour un de ses projets à La Bégude de Mazenc.

- **Action 11 : Sensibiliser les futurs seniors ou jeunes seniors sur l'évolution de leurs besoins en matière d'habitat**

Explicité ci-dessus, cf. Action 9.

- **Action 12 : Affiner la question de la réponse aux besoins en logements d'urgence**

La CCDB est en lien avec les communes et CCAS pour identifier les besoins. Actuellement, aucun besoin n'a été exprimé, et la CCDB n'a en connaissance que deux communes ayant des logements d'urgence, disponibles selon la temporalité : Dieulefit et Eyzahut.

- **Action 13 : Animer et piloter le PLH et action 14 : Suivre et évaluer le PLH**

En 2022, le bilan mi-parcours du PLH a été présenté et envoyé à la DDT. Le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) a également pu valider ce bilan.

- **Action 15 : Doter le territoire d'un Plan de gestion de la demande et des attributions**

La loi pour l'Égalité et la Citoyenneté du 27 janvier 2017 a annulé l'obligation de se doter d'un tel outil pour les EPCI qui n'ont pas d'obligations de mixité sociale.

- **Action 16 : Maîtriser le foncier dans le contexte du territoire Dieulefit-Bourdeaux**

La CCDB est mobilisable par les communes qui souhaitent mener une réflexion sur le logement et l'habitat. La CCDB a été sollicitée par Roche St Secret- Béconne sur un projet de construction. L'accompagnement se poursuit suite au choix et envie des élus.

- **Action 17 : Accompagner les communes dans la conception de projets opérationnels**  
En 2022, le CAUE a pu être sollicité.

### 3.3 – Défi climat

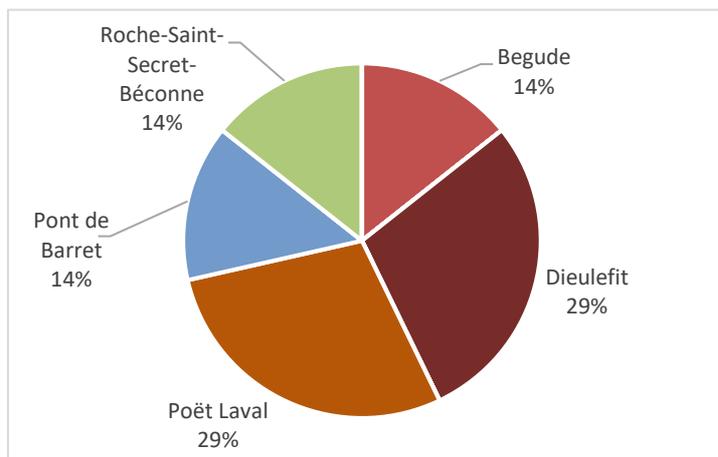
La CCDB a souhaité s'engager dans l'élaboration d'une stratégie " climatique " à l'image des Plans Climat Air Energie Territoriaux en 2018. Elle mène en parallèle de cette stratégie un dossier de candidature pour l'obtention d'une labellisation européenne Cit'ergie en faveur de la transition énergétique et climatique.

En 2022, la concertation et la construction d'une politique intercommunale sur les sujets climat, énergie, environnement à continué. En Septembre, le comité des maires puis le conseil communautaire ont pu apprécier et adopter ce plan d'actions, au doux acronyme de PCAET.

Politique sur les bâtiments publics, sur l'énergie, sur l'eau, les déchets, le tourisme vert et durable, l'agriculture, la gestion de la forêt, la communication, la sensibilisation, l'économie locale, la mobilité, l'exemplarité des institutions... autant de sujets traités et sur lesquels les communes et la CCDB s'engagent à collaborer et travailler. Le plan d'actions est à retrouver sur le site internet de la CCDB.

En parallèle à ce travail sur le document stratégique même, plusieurs missions ont pu être menées :

- Un travail interne sur la création d'une charte des achats durables pour la CCDB a été mené. Cette charte permettra de repositionner le cadre légal d'actions de la commande publique, les obligations déjà existantes sur l'achat public et la prise en compte de considérations environnementales, et sur l'engagement de la CCDB dans sa volonté d'acheter des produits ou services à plus faibles impacts environnementaux. Cette charte est un outil de travail pour les élus et agents de la collectivité et pourra librement inspirer d'autres communes.
- Une aide pour l'installation de panneaux solaires thermiques a été mis en place à destination des particuliers. Cette aide a bien fonctionné puisque 7 demandes ont été réalisées en 6 mois (juin/décembre).



Les personnes aidées ont ainsi pu financer une partie de leur système d'eau chaude sanitaire ou chauffage solaire.

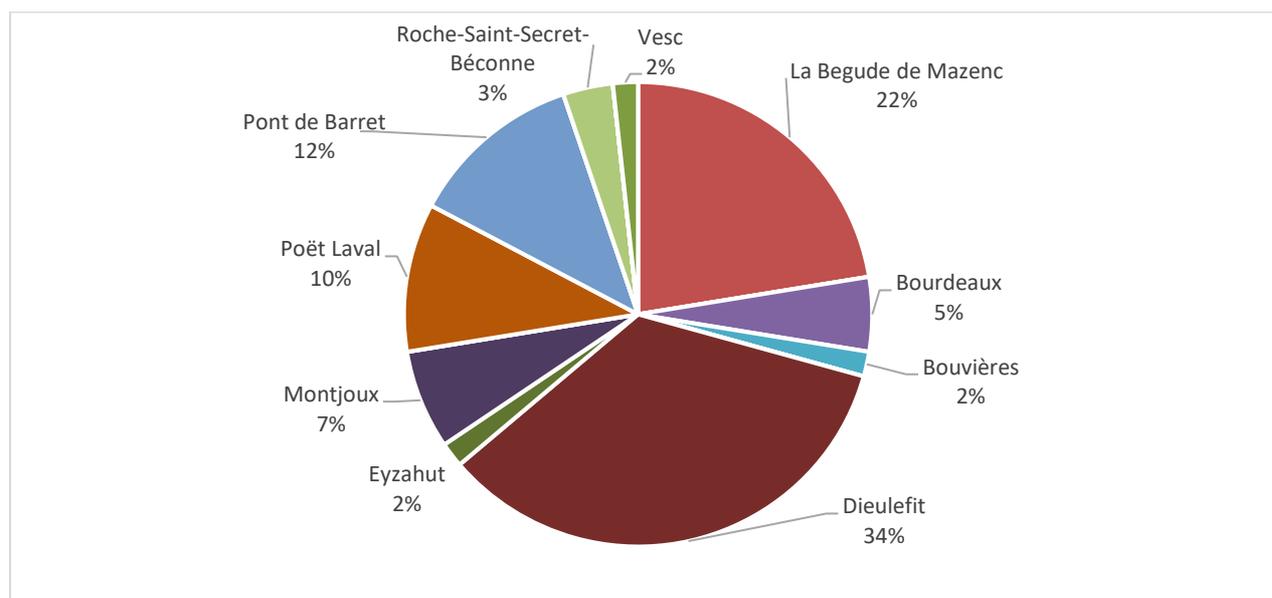
Par contre, si l'aide vélo est largement communiquée par les mairies (c'est la première source de connaissance de l'aide par tous les demandeurs d'aide vélo), pour l'aide solaire thermique, aucun particulier n'a eu connaissance de l'aide via sa mairie...

### 3.4 – Mobilités

- **Convention mobilité avec la région :** Suite à la décision du conseil communautaire de laisser la compétence mobilité à la région, celle-ci a proposé une convention entre le territoire de la CCDB et les services mobilités AURA. Les tractations et négociations ont duré toute l'année 2022 et devraient aboutir à une convention début 2023.
- **Schéma Directeur Cyclable :** Le schéma directeur cyclable a pu être construit grâce aux retours de nombreuses communes. Le département a pu suivre la construction du projet et est venu visiter une partie du territoire en fin d'année (axe La Bégude - Dieulefit - Montjoux/Comps). Les élus du conseil

communautaire ont également pu apprécier le schéma abouti. Le vote au conseil communautaire suivra l'aval du département de la Drome.

- **Stationnement vélo** : les bâtiments de la CCDB (hors crèches) ont pu être équipés en avril 2022 de rack à vélo pour les employés ou visiteurs. Le siège de la CCDB (Dieulefit), la maison de la céramique, le quai (Pont de Barret), et la ferme saint Pol (La Bégude de Mazenc) sont concernés.
- **Aide financière « Acquisition vélo électrique »** : En 2022, l'aide aux vélos électriques a pu être renouvelée. Seulement, elle a été étendue aux vélos électriques d'occasion, aux kits d'électrification et aux vélos classiques neufs.  
Enfin, un plafond sur le prix du vélo a également mis en place, limitant le financement aux vélos de moins de 3000 € et vélos cargo de moins de 4000€.  
Le nombre de demande a bien augmenté entre 2021 et 2022, passant de 33 à 58 vélos financés.



Sans surprise, les communes ayant mis en place une aide forfaitaire communale sont également les communes les plus représentées dans les demandes d'aides VAE de la CCDB. A noter tout de même que les citoyens demandeurs représentent la moitié des communes du territoire.

- **Transport A la Demande (TAD) et Covoiturage local (Mov'ici)** : Les services de transport à la demande et de covoiturage local ont été un peu plus valorisés localement. Des flyers ont été édités, imprimés et distribués. Un groupe de covoiturage permettant aux locaux du territoire de se retrouver et d'échanger des trajets sur l'axe passager Montélimar – Dieulefit a également été créé sur la plateforme Mov'ici.
- **Rézo Pouce** : Le dispositif lancé en début d'été 2021 reste actif sur le territoire avec plus de 300 inscrits. Afin de fixer de manière définitive les panneaux, le département doit encore donner son accord.  
Rézo Pouce a également fusionné avec la coopérative de covoiturage Mobicoop, et le nouveau site internet permet de référencer les covoiturages et demande de stop sur une même interface numérique.



Pour rappel, 18 communes du territoire adhèrent au projet Rezo Pouce, et 66 panneaux ont été mis en place. 3 autres communes, hors territoire CCDB, vont également mettre en place des panneaux.

- **Forfait mobilités durables** : entrée en vigueur en 2021, le forfait mobilités durables a pour but d'inciter les salariés de la CCDB de se rendre au travail en covoiturage ou à vélo. En 2021, 2 employés ont pu bénéficier de cette aide ; et 4 en 2022.

## 4. TOURISME - PATRIMOINE

### Elu : « Tourisme- Patrimoine

M. Eric BOUVIER



### Chargée de mission CCDB :

Marion GALLO  
04 75 46 90 91  
Pro: 06 73 16 94 45  
[gallo.ccdb@orange.fr](mailto:gallo.ccdb@orange.fr)

La CCDB assure la compétence "promotion du tourisme, dont la création et la gestion d'offices de tourisme".

Elle délègue une partie de cette compétence à l'Office de Tourisme intercommunal Dieulefit-Bourdeaux et mène certaines missions en direct (sports de nature, éditions intercommunales, taxe de séjour, etc.).

L'année 2021 marquant la fin de la stratégie touristique réalisée par un cabinet d'étude pour la période 2017-2021, la Commission « Tourisme - Sports de nature » s'est en partie consacrée en 2022 à la refonte de la stratégie touristique pour les années à venir. Le contexte mondial, le changement des comportements touristiques et l'engagement de la CCDB dans le Défi Climat impliquent de repenser la politique et la stratégie touristique en profondeur.

Un groupe de travail - constitué d'élus de la commission, d'élus de l'Office de Tourisme (OT), des chargés de mission de la CCDB Tourisme et Défi Climat et de la directrice de l'OT - s'est réuni à plusieurs reprises tout au long de l'année. Le travail préparatoire et la synthèse des ateliers et réunions ont été menés par la chargée de mission Tourisme et la directrice de l'OT.

### 4.1- Office de Tourisme Dieulefit-Bourdeaux

La CCDB et l'Office de Tourisme ont signé en 2022, pour la période 2022-2024, une nouvelle convention triennale d'objectifs et de moyens, celle-ci établit la répartition des rôles de chacun et les contours des missions déléguées à l'OT. Une annexe annuelle a été signée, mentionnant le montant de subvention attribuée par la CCDB, le plan d'action de l'OT, la répartition de sa masse salariale et les horaires d'ouverture de ses bureaux.

Une nouvelle directrice ayant pris ses fonctions en décembre 2021, le plan d'action élaboré visait principalement à créer une nouvelle dynamique pour l'équipe et le fonctionnement de l'OT.

La subvention de fonctionnement attribuée en 2022 est de 165 000€. La CCDB a accordé une aide supplémentaire de 1 500€ pour le financement de l'impression du magazine de destination Drôme Provençale.

Le bureau d'accueil de La Bégude-de-Mazenc, fermé au public depuis fin 2018, qui servait depuis de bureau administratif, a été restitué à la commune en juin après avoir été entièrement vidé et nettoyé.

Le bureau d'accueil de Dieulefit subit régulièrement des dégâts des eaux et les conditions de travail des salariés de l'OT se dégradent. La CCDB avait déjà engagé en 2021 des réflexions pour le déménagement du bureau de Dieulefit. Après une étude de faisabilité, le projet avait été mis en pause devant l'incertitude du prochain niveau de classement de l'Office de Tourisme, celui-ci, déterminant un nombre minimum de salariés, impacte directement les besoins en terme d'espace.

L'OT était classé OT de catégorie I jusqu'au mois de février 2022. Après modification des critères de classement en 2019, le maintien en catégorie I est dorénavant conditionné à un minimum de 5 ETP (Equivalent Temps Plein). L'OT ne disposant alors que de 4.5 ETP il a été convenu que la municipalité de Dieulefit apporterait 0.5 ETP supplémentaire via une mise à disposition à partir du 1<sup>er</sup> avril 2022, permettant le maintien de la commune de Dieulefit en « station classée de tourisme ».

La CCDB a approuvé par délibération en janvier 2022 la demande de renouvellement du classement en catégorie I. Le dossier a été transmis à la Préfecture en avril 2022, celle-ci a validé par arrêté Préfectoral du 6 juillet 2022, le classement de l'OT en catégorie I pour 5 ans.

La réflexion sur les futurs locaux de l'OT sur la commune de Dieulefit a alors été relancée. Une consultation pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre sera engagée en 2023.

### 4.2- Taxe de séjour

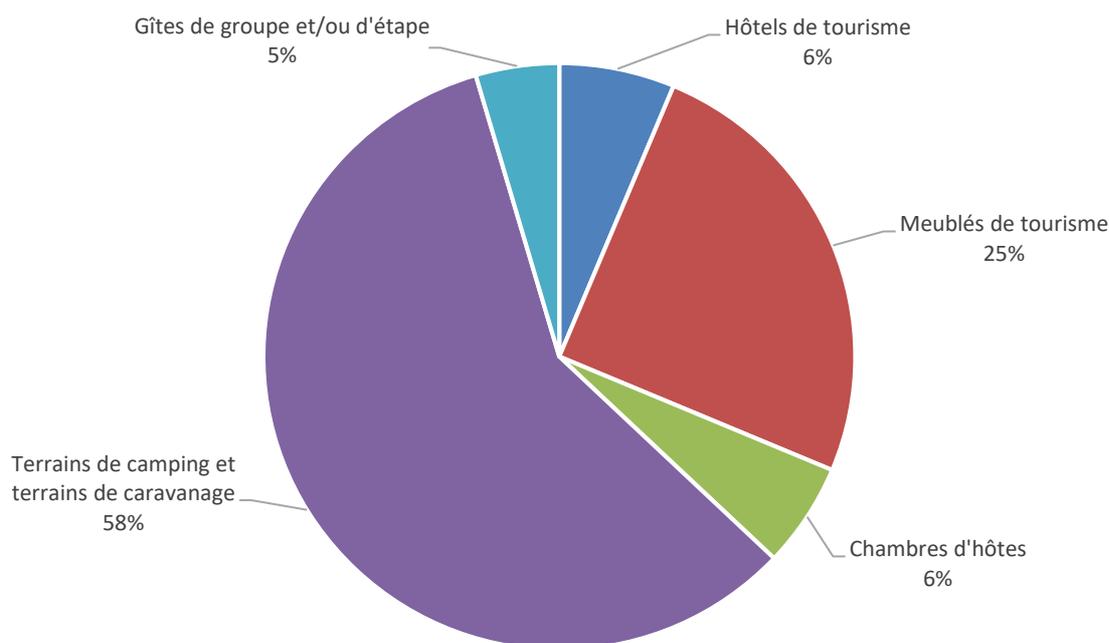
La taxe de séjour permet de faire contribuer les visiteurs aux dépenses de la CCDB liées à la gestion et au développement du tourisme sur le territoire.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022, le montant collecté par les hébergeurs auprès des visiteurs s'élève à **154 627€** (augmentation de 4,6% par rapport à 2021) dont 14 057€ de taxe additionnelle reversée au Conseil Départemental, soit **140 570€ de recettes pour la CCDB**.

Le territoire a comptabilisé environ **273 000 nuitées marchandes** (+4% par rapport à 2021) pour 282 hébergements répartis comme suit :

- Campings et hôtellerie de pleine nature : 17 hébergements
- Chambres d'hôtes : 38 hébergements
- Hôtels : 7 hébergements
- Gîtes de groupe et/ou d'étape : 14 hébergements
- Meublé de tourisme : 206 hébergements

### Répartition des nuitées déclarées en fonction du type d'hébergement



A noter qu'une réglementation nationale, en vigueur depuis le 01/01/2019, complexifie le calcul et la perception de la taxe de séjour par les hébergeurs et par le territoire : application d'un tarif proportionnel et non fixe pour les hébergements non classés, un reversement difficilement traçable par les plateformes de réservation en ligne et intermédiaires de paiement.

Depuis 2017, la CCDB dispose de l'outil plateforme numérique facilitant les différentes étapes liées à la déclaration et à la gestion de la taxe de séjour : coût annuel 2 448 € (1 040 € d'aide départementale).

Une régie de recette a été mise en place en juillet 2022 pour la collecte de la taxe de séjour. En parallèle, l'option de reversement en ligne de la taxe de séjour (par carte bancaire ou prélèvement unique) a été installée sur la plateforme de télédéclaration.

### 4.3- Activités Sports de nature

#### ✓ Lancement du projet de création d'un Espace Trail

Le Conseil Communautaire a validé en juin 2022 le projet de développement d'un Espace Trail proposé par la Commission « Tourisme - Patrimoine - Sports de nature ». L'objectif est de définir une dizaine d'itinéraires qui viendront compléter les itinéraires déjà existants sur la montagne de Saint-Maurice et gérés par la mairie de Dieulefit. Les itinéraires devront emprunter majoritairement des chemins déjà conventionnés pour la pratique des sports de nature ou des chemins appartenant aux communes du territoire.

Le prestataire retenu pour accompagner la CCDB dans ce projet est Yoomigo.

Le travail a débuté au mois de septembre avec la diffusion d'un questionnaire à destination des traileurs locaux. Il s'est poursuivi jusqu'à la fin de l'année avec les réunions d'un groupe de travail permettant de définir une base d'itinéraires sur laquelle travailler en 2023.

Coût du projet : 14 775€. Aide du Département 60%, soit 8 865€.

✓ Mise en place de 2 nouveaux itinéraires de randonnée

La CCDB a accompagné techniquement la commune de Bouvières, à l'initiative du projet, pour la création de 2 boucles PR (Promenades et Randonnées). Elles ont été balisées par un groupe constitué de bénévoles du réseau de la CCDB, d'élus de la commune de Bouvières et de la chargée de mission de la CCDB.

**Le chemin de la Lettre** : 4,6km / +65m / 1h45 / niveau vert - très facile

**Les Balcons de Bouvières** : 3,6km / +220m / 2h / niveau bleu - facile. Pour cet itinéraire, qui traverse un parc à vaches, des portillons à fermeture automatique ont été confiés à la commune pour qu'elle les implante aux entrées et sorties du parc. Ces portillons, financés dans le cadre du plan pastoral de la CCDB, ont fait l'objet d'une convention avec l'éleveur.

Le réseau de randonnée pédestre géré et entretenu par la CCDB, et par la mairie de Dieulefit pour deux d'entre eux (sur Saint-Maurice) est donc aujourd'hui composé de 33 boucles à la demi-journée ou à la journée.

✓ Entretien courant : Petites Randonnées (PR), Grandes Randonnées de Pays (GRP) et VTT

La gestion et la coordination courantes des sentiers pédestres PR et GRP se sont déroulées normalement : petit entretien, vérification du balisage par les bénévoles en charge des boucles, veille de l'état des sentiers...

Défraiement des volontaires : 1 400€

Depuis 2016, la gestion de l'entretien et du balisage des sentiers VTT est confiée au Comité Départemental de Cyclotourisme.

Coût : 3 400 €.

La plateforme nationale « Suricate – Tous Sentinelle des sports de nature » permet de faire remonter directement à la technicienne de la CCDB tout problème rencontré sur le territoire, ainsi qu'au Département en ce qui concerne les poteaux de signalétique directionnelle. Ce dispositif vient compléter les échanges d'informations avec les partenaires locaux (Office de Tourisme, marraines et parrains, propriétaires, éleveurs...).



Compte-tenu de l'implication de la collectivité dans la gestion des itinéraires de randonnée, l'aide du Département au titre de l'entretien de l'ensemble des sentiers est portée pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive à 10€ du kilomètre entretenu (contre 6€ jusqu'en 2020) soit 5 940€ pour 2022.

✓ Le sentier "Sur les Pas des Huguenots"

La CCDB participe à la vie de l'association nationale " Sur les pas des Huguenots " par la présence d'un représentant au CA de l'association. Montant de l'adhésion 1 500 €.

#### 4.4- Editions diverses, actions et outils de communication

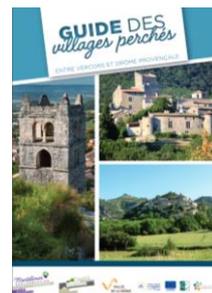
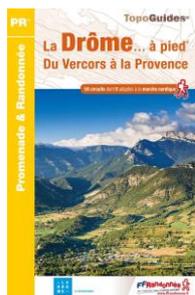
✓ Topo fédéral : Participation à la mise à jour du topo « La Drôme... à Pied, du Vercors à la Provence ».

✓ Réédition de la carte des céramistes du territoire avec refonte complète du graphisme et impression à 3 000 exemplaires.

✓ Un publi-reportage sur la Maison de la Céramique a été édité dans le magazine de destination " Drôme Provençale ". Tirage à 65 000 exemplaires.

✓ La carte touristique du territoire a été éditée au dos de la carte de la Drôme Provençale sur 4 000 exemplaires.

✓ Le guide des villages perchés en partenariat avec l'Agglomération de Montélimar et la Vallée de la Drôme. Tirage à 15 000 exemplaires.



## 4.5 - Destination Drôme Provençale

La Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux et l'Office de Tourisme travaillent en collaboration avec les 4 autres territoires du sud de la Drôme au sein de l'association " Destination Drôme Provençale ". L'appartenance à l'association permet notamment de mutualiser des actions fortes pour accroître la notoriété de la destination en France et à l'étranger.

Le Vice-président en charge du Tourisme à la CCDB est membre du bureau et du conseil d'administration. La chargée de mission Tourisme fait partie du comité technique.

La cotisation est de 0.65€ par habitant, pour la CCDB cela représente 6 199.05€ pour 2022.

### Principales actions 2022 :

- ✓ Salon du Randonneur de Lyon, du 25 au 27 mars 2022
- ✓ Campagnes d'affichage dans le métro parisien.
- ✓ Accueils de blogueurs et influenceurs pour diffusion de contenus (articles, photos et vidéos) sur leurs réseaux.
- ✓ Éductour pour faire découvrir le territoire à des autocaristes et tours opérateurs.



## 4.6 – Observatoire du tourisme

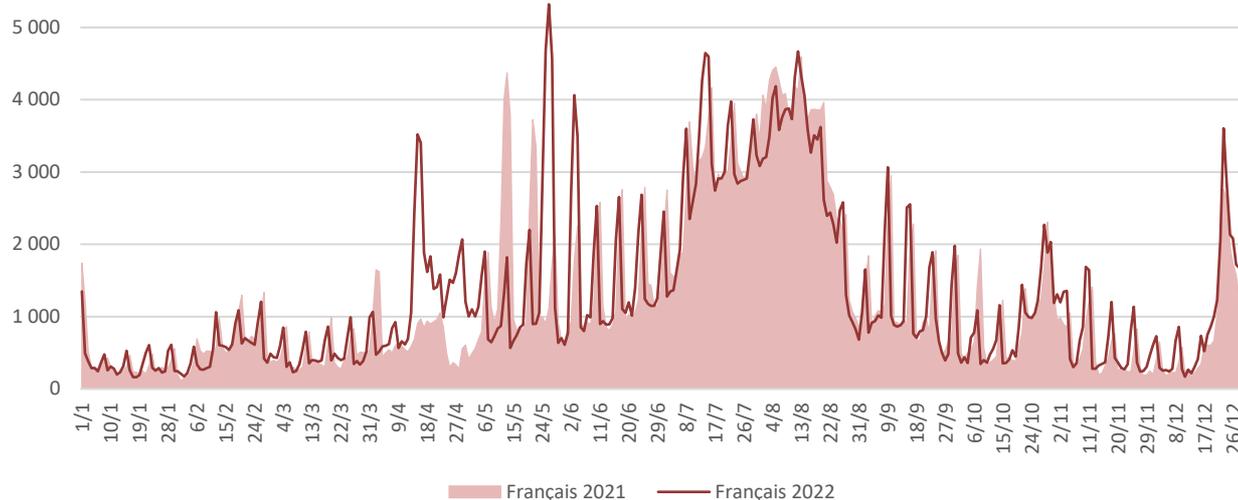
La CCDB a adhéré en 2021 au dispositif FLUX VISION TOURISME, outil élaboré par « Ladrometourisme » (Agence de Développement Touristique de la Drôme), pour un montant de 1200€ TTC.

Cet outil permet d'observer les flux de population d'un territoire à un autre en étudiant les données mobiles anonymisées des utilisateurs et ainsi d'évaluer la fréquentation touristique d'un territoire.

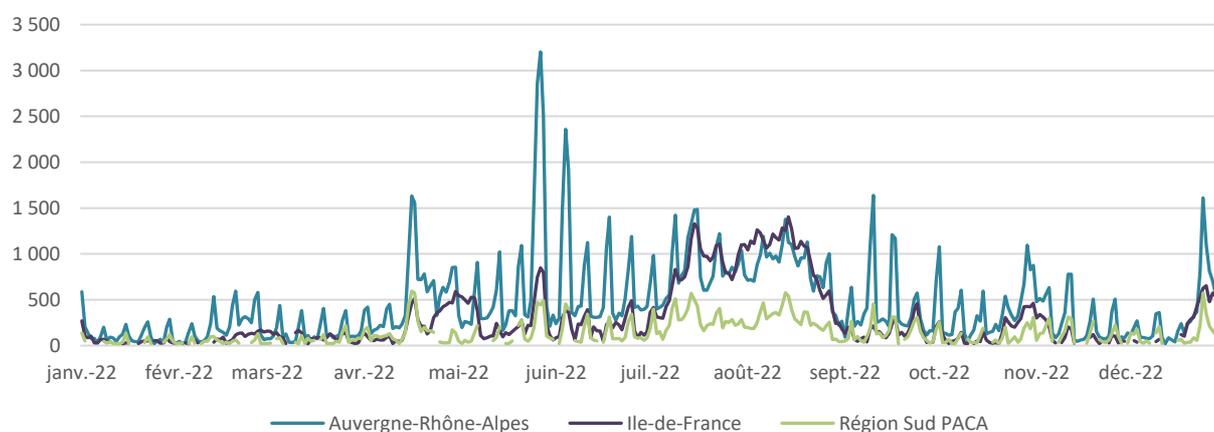
Grâce à cet outil, on estime la fréquentation touristique française à **475 750 nuitées** sur la CCDB en 2022, soit une augmentation d'environ 4% par rapport à 2021. La fréquentation des clientèles étrangères est pour le moment difficilement évaluable avec cet outil.

Ce chiffre comprend les nuitées marchandes (en hébergement payant) auxquelles s'ajoutent les nuitées attribuées à l'hébergement non marchand (résidences secondaires et séjours chez de la famille ou des amis), d'où la différence avec le nombre de nuitées comptabilisées dans le cadre de la taxe de séjour.

## Nuitées françaises sur la CCDB



## Nuitées françaises sur la CCDB par région de provenance



### Provenance des touristes français :

- Auvergne-Rhône-Alpes > 38% - toute l'année, week-end et vacances
- Ile-de-France > 23% - principalement juillet-août et ponts
- PACA > 12% - diffus toute l'année.

Le territoire accueille tout type de visiteurs. D'après les données, aucune catégorie socio-professionnelle ou d'âge ne semble plus présente qu'une autre.

La clientèle étrangère, bien que plus difficile à chiffrer, a été plus présente en 2022 qu'en 2021 (allègement des mesures sanitaires). Les nationalités les plus présentes en juillet-août sont les Néerlandais, les Belges, les Allemands et les Suisses.

## 4.7 – Maison de la Céramique



La Communauté de Communes a versé une subvention de fonctionnement à la Régie de la Maison de la Céramique, pour l'année 2022 d'un montant de 65 000 € selon la répartition suivante :

- 60 000€ de subvention de fonctionnement
- 5 000€ pour des actions de médiations scolaires.

Pour l'année scolaire 2021-2022, deux classes ont bénéficié d'un cycle céramiste : celle de Roche-Saint-Secret-Béconne et un CM2 de La Bégude-de-Mazenc.

Pour l'année 2022-2023, deux nouvelles classes profitent de cette action : un CM1-CM2 de Bourdeaux et l'ITEP de Beauvallon.

La Maison de la Céramique et la CCDB étaient représentées par une délégation d'élus et de techniciens pour une journée d'échange sur la filière céramique à Saint-Quentin-la-Poterie. Cette journée, qui a eu lieu le 6 mai, a réuni 4 territoires (du Haut-Rhin, du Tarn, du Gard et la CCDB) et des représentants du réseau Ville et Métiers d'Art.

## 5. GESTION DES DÉCHETS

### Elu:

M. Philippe BERRARD



Johan MIRAN - Responsable  
04 75 46 43 49  
[ccpd.miran@orange.fr](mailto:ccpd.miran@orange.fr)  
[ri.ccdb@orange.fr](mailto:ri.ccdb@orange.fr)

Delphine CHALVET -  
Secrétaire  
04 75 46 43 49  
[chalvet.ccdb@orange.fr](mailto:chalvet.ccdb@orange.fr)  
[ri.ccdb@orange.fr](mailto:ri.ccdb@orange.fr)

Régis DAVAL -  
Technicien  
Pro : 06 73 17 18 23  
[daval.ccdb@orange.fr](mailto:daval.ccdb@orange.fr)

Frédéric MOCQUARD -  
Technicien  
Pro : 06 33 42 49 02  
[mocquard.ccdb@orange.fr](mailto:mocquard.ccdb@orange.fr)

La compétence déchets de la CCDB comprend la collecte et le traitement des déchets ménagers.

La compétence "traitement des déchets ménagers et assimilés" a été transférée au SYPP depuis 2004 comprenant notamment :

- ✓ la gestion des filières de retraitement et de recyclage de l'ensemble des flux de déchets collectés en déchèterie et sur les Eco-Points,
- ✓ la gestion des évacuations des déchets issus des déchèteries vers les centres de valorisation,
- ✓ la gestion des contrats avec les Eco-organismes (liés aux déchèteries) : Eco-Mobilier, OCADEEE, Eco-DDS
- ✓ la gestion du contrat Citéo depuis juin 2018.

La compétence collecte des déchets est assurée par la CCDB et comprend notamment :

- ✓ la collecte de l'ensemble des flux de déchets
- ✓ la gestion du parc d'équipement des Points d'Apports Volontaires, des déchèteries et du parc de composteurs collectifs
- ✓ la gestion des plateformes de ressources végétales
- ✓ la communication, la sensibilisation et la prévention de la réduction des déchets
- ✓ la mission de brigade verte estivale
- ✓ la gestion de l'ensemble des contrats de collecte.

	Objet du Contrat	Mode d'exploitation	Titulaire du Contrat	Début du contrat	Fin du Contrat
OM	Collecte	Marché de service	COVED	01/05/2017	30/04/2023
	Traitement	Marché de service	COVED via SYPP	Géré par le SYPP	
Emballages	Collecte	Marché de service	COVED	01/05/2017	30/04/2023
	Tri/ Traitement	Marché de service	METRIPOLIS SYPP	Géré par le SYPP	
Papiers	Collecte	Marché de service	COVED	01/05/2017	30/04/2023
	Tri/ Traitement	Marché de service	METRIPOLIS SYPP	Géré par le SYPP	
Verre	Collecte	Marché de service	VIAL MINERIS	01/05/2017	28/02/2023
	Tri/ Traitement	Marché de service	OI Manufacturing	01/05/2013	-
Cartons	Collecte, Traitement, Contenants	Marché de service	COVED	01/05/2017	28/02/2023
Déchèterie Dieulefit	Gestion/Exploitation	Marché de service	VEOLIA	01/11/2022	31/10/2029
Déchèterie Bourdeaux	Exploitation bas de quai	Marché de service	VEOLIA	01/11/2022	31/10/2029

*(contrat renouvelé durant cette année d'exercice sont inscrits dans les cellules en rose)*

	Objet du Contrat	Mode d'exploitation	Titulaire du Contrat	Début du contrat	Fin du Contrat
Valorisation des végétaux	Transport et broyage des végétaux	Marché de service	Alcyon/ ALT	31/12/2019	31/12/2022
Eco-DDS	Gestion et prise en charge des Déchets dangereux des ménages	Convention portée par le SYPP (service gratuit)	Eco-DDS	17/04/2016	-
Textile	Collecte & Traitement	Convention (service gratuit)	Le Relais	01/03/2015	-
Cartouches d'encre	Collecte, Traitement, Contenants	Convention (service gratuit)	SUEZ	01/01/2018	-
Collecte Sélective	Soutien et rachats filières	Contrat Barème F portée par le SYPP	Eco-Emballages	31/12/2018	31/12/2023
Recyclerie/ Réemploi	Autorisation d'activité	Convention d'activité	Le Tri-Porteur	01/10/2010	-

*(contrat renouvelé durant cette année d'exercice sont inscrits dans les cellules en rose)*

## 5.1. Organisation de la gestion des déchets

### 5.1.1- La collecte en Points d'Apports Volontaires

#### ✓ Généralités

La collecte des déchets ménagers du quotidien sur le territoire est organisée autour d'un service en Points d'Apport Volontaires ou Eco-Points. Ce service offre aux habitants la possibilité de se débarrasser de leurs déchets sur l'un des **80 Eco-Points** (70 publics et 10 privés) du territoire tout en leur offrant un service complet puisque l'ensemble de ces points est équipé des contenants Ordures Ménagères et tri sélectif pour la collecte des déchets recyclables Emballages, Papiers, Verre. De plus, 40 d'entre eux sont aussi équipés d'une collecte des cartons.

Parallèlement le territoire est aussi équipé d'un autre service de collecte en Apport Volontaire pour les bornes à textile dont la CCDB n'a pas la gestion.

#### ✓ Ordures Ménagères

Sur le pays de Dieulefit - Bourdeaux **98 kg/hab/an** ont été enfouis au Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux (CSDND) de classe 2 de Roussas (exploité par la société COVED). Une diminution significative de **-7 Kg/hab/an** a été observée cette année.

#### La collectivité a collecté en 2022 :

Ordures Ménagères **963 Tonnes** soit une diminution de **-7.4 %** par rapport à 2020.

#### ✓ Tri sélectif

Le territoire reste extrêmement performant en terme de tri sélectif depuis la mise en place du schéma de collecte en PAV. Certaines collectes comme le Verre ou le Carton ne cessent de progresser.

#### La collectivité a collecté en 2022 :

<b>Emballages</b>	<b>392 Tonnes</b> soit une augmentation de <b>-1%</b>	par rapport à 2021
<b>Papier</b>	<b>189 Tonnes</b> soit une augmentation de <b>-14%</b>	par rapport à 2021
<b>Verre</b>	<b>592 Tonnes</b> soit une augmentation de <b>+4%</b>	par rapport à 2021
<b>Carton</b>	<b>156 Tonnes</b> soit une diminution de <b>-3%</b>	par rapport à 2021

#### ✓ Services de collecte : coût (370 000 €)

L'ensemble des opérations de collecte sont assurées à ce jour par le biais de prestataires privés (voir tableau en page 33).

Ceux-ci assurent le ramassage et l'évacuation des déchets du territoire vers les exutoires de traitement et de recyclage définis par le SYPP.

#### ✓ Opérations de lavage : coût (15 000 €)

Une opération de lavage des conteneurs semi-enterrés a été effectuée cette année au mois de juillet. Cette opération est effectuée dans le cadre du marché de collecte par un sous-traitant de la société COVED qui réalise un lavage et une désinfection complète de l'ensemble du parc.

#### ✓ Traitement : enfouissement et recyclage (718 000 €)

Le SYPP assure pour le compte de la CCDB la compétence déléguée de traitement :

- La gestion des contrats de traitement des ordures ménagères par enfouissement
- La gestion des contrats de tri et recyclage des déchets issus du tri sélectif. Ces contrats définissent l'acheminement, la séparation et le mode de recyclage des matériaux issus du tri sélectif.

✓ **Services associés : Brigade Verte estivale (13 000 €)**

En raison de la forte variabilité des collectes et du caractère touristique estival du territoire qui entraîne la recrudescence d'actes d'incivilités autour des Eco-Points, le service gestion des déchets assure une mission de brigade verte du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août du lundi au samedi inclus (hors jours fériés). Une personne supplémentaire a été embauchée pour accompagner le service sur cette mission.

Sur cette même période, une mission expérimentale de collecte des fermentes cibles sur le centre bourg de la commune de Dieulefit a été réalisée.

Cette mission a permis d'avoir une estimation du gisement de biodéchets dans le centre de la commune, là où le compostage collectif à ses limites.

La location d'un camion plateau a été nécessaire pour réaliser cette collecte test.

Cette mission a pour but de :

- Seconder les équipes municipales pour le nettoyage de l'espace public autour des Eco-Points.
- Assurer une surveillance accrue des prestataires de collecte,
- Assurer des opérations de nettoyage et désodorisation des conteneurs de collecte,
- Déployer des campagnes de communication ciblées sur les conteneurs pour insister au respect du tri sélectif et à la salubrité publique.

✓ **Services associés : Le compostage collectif et partagé (14 400€)**

Cette année, ce sont au total 12 nouveaux points de compostage collectifs qui ont été installés sur le territoire :

- La poste – Dieulefit
- Parking du Juncher – Dieulefit
- Bellevue – Dieulefit
- Parking Roux – Dieulefit
- Moulinages – Dieulefit
- Places des Saules – La Bégude de Mazenc
- Aire de Camping Car – La Bégude de Mazenc
- L'usine – Le Poet-Laval
- Résidence St Roch – Dieulefit
- Quartier les Rivaies – Le Poet-Laval
- Place de l'église – Roche St Secret
- Aire de pique-nique - Bourdeaux

### 5.1.2- La collecte en déchèteries intercommunales

✓ Travaux d'aménagement préalable à la Redevance Incitative

Afin de favoriser le tri des déchets en fonction des filières présentes sur place, les déchèteries sont régulièrement réorganisées.

✓ La filière locale de valorisation agricole des végétaux se structure

Cette filière permet désormais la valorisation agricole locale des végétaux issus des déchèteries du territoire. **Cette année ce sont 1.200 tonnes de végétaux qui ont été recyclées grâce à cette filière.**

*La CCDB peut désormais se féliciter que tous les végétaux pris en charge soit recyclés et utilisés localement sur le territoire en compost.*

La valorisation des végétaux en circuit court auprès des agriculteurs du territoire a permis aux participants d'utiliser dès cette année le compost produit sur leur parcelle.

✓ **Déchèterie de Dieulefit**

Le gardiennage du site est effectué en prestation par la société ADEFI. (Renouvellement du marché au 1<sup>er</sup> novembre 2022 et cela pour 36 mois)

La déchèterie de Dieulefit reste le site principal pour le recyclage des déchets du territoire puisqu'au total se sont **1563 Tonnes** qui ont transités sur l'installation ainsi que **246 bennes de végétaux**.

✓ **Déchèterie de Bourdeaux**

Le gardiennage du site est effectué en régie directe par Monsieur Frédéric MOCQUARD.

La déchèterie de Bourdeaux a permis la collecte **397 Tonnes** de déchets ainsi que **22 bennes de déchets verts** en 2022.

✓ **Service associé la recyclerie : Le Tri-Porteur**

L'association a poursuivi son développement et la mise en place d'initiatives pour réduire/revaloriser les objets apportés par l'organisation.

L'activité du Tri-Porteur a permis de détourner en 2022 : **48.5 Tonnes d'objets non valorisables** et au total **84 Tonnes d'objets** ont été redistribués par la structure.

✓ **Service de valorisation des végétaux, plateforme de ressources végétales**

Les deux sites de Dieulefit et La Bégude de Mazenc fonctionnent depuis 2011. Les déchets verts valorisés sur place permettent la réalisation d'un compost de qualité distribué en partie à la population, mais aussi mis à disposition des agriculteurs.

**En 2022 la population a profité gratuitement de plus de 200m3 de compost. Les agriculteurs quant à eux ont pris en charge : 600 Tonnes de compost (environ 1 500m3 au total).**

## 5.2- Mise en place de la redevance incitative

### Rappel

*La CCDB a fait le choix d'établir une Redevance Incitative calculée sur la base d'un comptage des déchets non-recyclables :*

- ✓ *Volume d'Ordures Ménagères*
- ✓ *Volume d'encombrants*

*Ce système se veut équitable et, intègre une notion de choix (4 forfaits) pour que chaque particulier soit acteur de sa propre facture. L'objectif est d'encourager les usagers à respecter les conditions de tri sélectif mais aussi d'encourager la valorisation matière en déchèteries tout en limitant ainsi les dépôts sauvages.*

Pour aller plus loin dans la mise en place de la redevance incitative, la commission gestion des déchets et le service ont réfléchi à une solution pour la quantification des encombrants en déchèterie. Les équipements choisis sont un transpalette peseur ainsi qu'un retourneur de bac. Ces équipements ont été commandés en fin d'année 2022 et devraient être livrés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

## 5.3- Prévention / Communication

Ces opérations tendent à se développer, notamment avec la mise en place de la redevance incitative.

✓ **Programmes de communication spécifiques au déploiement :**

- de la Redevance Incitative
- du compostage collectif
- du tri sélectif et refus de tri.

Pour permettre au service de travailler activement sur la problématique des refus de tri présents dans les emballages il a été convenu, en commission puis en conseil communautaire fin 2022, l'embauche d'un agent en CDD sur 2023 pour travailler exclusivement sur cette problématique.

## 5.4- Budget et financement du service

Pour 2022, le service totalise 1 662 100 € de dépenses de fonctionnement et 1 746 200 € de recettes :

- ✓ Redevance d'ordures Ménagères : 1 410 000 €
- ✓ Soutiens Citéo, Eco-Folio, subventions et recettes de recyclage : 186 600 €.

## 5.5- Tonnages de déchets pris en charge par la collectivité

Population	9416	9522	9639	9682	9715	9733	9776	9853
Type de Déchets	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Tonnage 2021	Tonnage 2022
OM	2222	2200	2216	2283	2028	1105	1023	963
Encombrants	747	830	836	1063	928	740	840	774
Refus de Tri	28	26	30	31	45	104	156	154
<b>Total non valorisé</b>	<b>2997</b>	<b>3056</b>	<b>3083</b>	<b>3377</b>	<b>3001</b>	<b>1949</b>	<b>2019</b>	<b>1891</b>
Emballage	137	142	148	155	167	371	397	392
Papier	242	244	238	245	243	212	219	189
Verre	538	544	584	584	592	609	571	592
Déchèterie Valorisée	4185	3818	3632	3553	4750	2340	2216	2216
Carton PAV	119	136	145	171	159	166	162.14	156
<b>Total valorisé</b>	<b>5221</b>	<b>4884</b>	<b>4745</b>	<b>4709</b>	<b>5911</b>	<b>3698</b>	<b>3398</b>	<b>3545</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8218</b>	<b>7940</b>	<b>7828</b>	<b>8086</b>	<b>8912</b>	<b>5647</b>	<b>5417</b>	<b>5436</b>

## 6. PETITE ENFANCE – ENFANCE JEUNESSE

### Elue :

Mme Nicole SYLVESTRE



### Chargée de mission

#### CCDB :

Noémie CLO

04 75 46 95 07

Pro 06 73 17 00 08

[clo.ccdb@orange.fr](mailto:clo.ccdb@orange.fr)

Dans le cadre de ses compétences, la CCDB à la charge de :

- La coordination de la politique Petite Enfance/ Jeunesse sur le territoire communautaire avec l'ensemble des institutions concernées comprenant l'élaboration et la gestion des contrats.

- La création, aménagement, gestion et entretien des Accueils de Loisirs Sans Hébergement à vocation intercommunale, pendant les vacances scolaires et les mercredis hors vacances et des structures d'accueil petite enfance (enfants de moins de 6 ans).

- L'animation et gestion du RPE (Relai Petite Enfance : anciennement RAM) intercommunal et du Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP) intercommunal.

- L'organisation et la gestion des activités jeunesse d'intérêt communautaire.

### 6.1- Petite Enfance

Les trois crèches du territoire sont gérées en délégation de service public, qui a été renouvelée en avril 2020 pour la période 2020-2024 avec : AESIO (La Bégude de Mazenc et Dieulefit) et l'association "Enfance au Pays de Bourdeaux".

#### 6.1.1 – Crèche de La Bégude de Mazenc : 25 places

Pour l'année 2022, la structure a été ouverte 227 jours calendaires, ce qui représente 45.4 semaines d'ouverture, en raison des fermetures suivantes :

- ▶ 3 semaines l'été (du 1 au 19 août)
- ▶ 1 semaine pour les fêtes de fin d'année (du 26 au 30 décembre)
- ▶ le pont de l'Ascension (le 27 mai).
- ▶ le 31 mai et 1<sup>er</sup> juin ; 29 septembre ; 6 et 18 octobre ; 10 novembre (grèves - mouvement « pas de bébés à la consigne » et retraites)

La structure a accueilli 68 enfants (contre 73 en 2021), ce qui représente 2.72 enfants par place.

Le nombre total d'heures facturées, tous régimes confondus, est de 44 658.61 h, soit 38 657.89 h du régime général et 6 000.72h du régime Mutualité sociale agricole (MSA).

Le nombre d'heures de présence réelle est de 39 276.50 h donnant un taux de facturation -ratio heures facturées/heures réalisées- de 113.70 %.

Le pourcentage d'heures facturées pour les allocataires du régime général de la Caisse d'allocations familiales -Caf- est de 86.56 %, et celui des allocataires de la MSA est de 13.44 %.

Sur les 44 658.61 h facturées, 41 049.61 h ont été réalisées dans le cadre de contrats d'accueils réguliers (soit 91.92 %) et 3 609 h dans le cadre d'accueils occasionnels (soit 8.08 %).

Cette année, la structure n'a pas accueilli d'enfant porteur de handicap ou de maladie chronique.

Le taux d'occupation moyen de la structure est de 84.59 % (82.16 % en 2021).

Les enfants proviennent des communes suivantes :

La Bégude de Mazenc	34	Chateauneuf du Rhône	1
Le Poët Laval	6	Eyzahut	1
Dieulefit	6	La Touche	1
Pont de Barret	5	Portes en valdaine	1
Salettes	3	Puygiron	1
Montélimar	3	Sauzet	1
La Bâtie Rolland	2	Souspierre	1
Aleyrac	1	Truinas	1

Le tarif horaire moyen des familles s'établit à 1.67 €, et 21 enfants ont eu un tarif horaire inférieur à 1 € (soit 30.88 %).

### **6.1.2 – Crèche de Bourdeaux : 20 places**

En 2022, 50 enfants différents ont été accueillis dont 40 de la CCDB et 10 de la CCVD. Ce qui représente 2.5 enfants par place.

69.44 % des heures facturées proviennent d'enfants de la CCDB, et 30.56 % de la CCVD. Il y a 2 enfants de Gumiane qui sont comptabilisés avec les enfants de la CCDB.

Les heures de présence facturées sont de 27 432 heures.

Nombre d'enfants par communes :

Bourdeaux	17	Orcinas	2
Truinas	7	Gumiane	2
Vesc	6	Dieulefit	1
Crupies	3	Hors CCDB CCVD (1 Mornans, 3 Poët Célard, 1 Francillon/R, 3 Saoû, 2 Soyans)	10
Bouvières	2		

### **6.1.3 – Crèche de Dieulefit : 25 places**

Pour l'année 2022, la structure a été ouverte 229 jours calendaires, ce qui représente 45.8 semaines d'ouverture, en raison des fermetures suivantes :

- ▶ 3 semaines l'été (du 1 au 19 août)
- ▶ 1 semaine pour les fêtes de fin d'année (du 26 au 30 décembre)
- ▶ le pont de l'Ascension (le 27 mai)
- ▶ le 31 mai et 1<sup>er</sup> juin ; 29 septembre (grèves - mouvement « pas de bébés à la consigne » et retraites)
- ▶ le 16 novembre : réinstallation après les travaux.

À noter que, du fait des travaux (rénovation de la verrière) du côté du service des grands, la structure a fonctionné avec un effectif restreint entre le 10 octobre et le 15 novembre. A cet effet, un agrément modifié a été demandé pour une capacité de 18 places (les taux d'occupation indiqués plus bas tiennent compte de cette réduction du nombre de places d'accueil).



La structure a accueilli 84 enfants (contre 90 en 2021), ce qui représente 3,36 enfants par place.

Le nombre total d'heures facturées, tous régimes confondus, est de 42 036.04 h, soit 36 940.06 h du régime général et 5 095.98 h du régime de la Mutualité sociale agricole -MSA-.

Le nombre d'heures de présence réelle est de 39 717.50h donnant un taux de facturation -ratio heures facturées/heures réalisées - de 105.84 %.

Le pourcentage d'heures facturées pour les allocataires du régime général de la Caisse d'allocations familiales -Caf- est de 87.88 % et celui des allocataires de la MSA est de 12.12%.

Sur les 42 036.04 h de présence des enfants, 40 892.04 h ont été réalisées dans le cadre de contrats d'accueils réguliers (soit 97.28 %) et 1 144 h dans le cadre accueils occasionnels (soit 2.72%).

Cette année, la structure a accueilli 1 enfant porteur de handicap.  
 Le taux d'occupation moyen de la structure est de 87.67 % (81.15 % en 2021).  
 Les enfants proviennent des communes suivantes :

Dieulefit	46	La Touche	2
Le Poët Laval	12	Cléon d'andran	2
Pont de Barret	6	Salles sous-bois	2
Montjoux	4	Salettes	1
Vesc	3	Roche Saint Secret - Beconne	1
Truinas	2	Eyzahut	1
Comps	2		

Le tarif horaire moyen des familles s'établit à 1,37 € et 37 enfants ont eu un tarif horaire inférieur à 1 € (soit 44.05 %).

#### **6.1.4 – Relai Petite Enfance : RPE (anciennement RAM)**

Le RPE propose des temps collectifs d'animation pour les enfants, accompagnés sous la surveillance de leur assistante maternelle ou de leur parent, le :

- ✓ Lundi matin à La Bégude de Mazenc (locaux du multi accueil)
- ✓ Jeudi matin à Dieulefit (locaux du multi accueil).

En janvier 2022, on compte une trentaine d'assistantes maternelles agréées sur le territoire, dont 6 qui n'exercent plus et 3 qui exercent en Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) à la Bégude de Mazenc. Parmi elles, 14 assistantes maternelles ont participé au moins une fois aux temps d'éveil du RPE.

L'accueil propose des activités dirigées en fonction de la dynamique de groupe et des besoins du moment. Un travail est en œuvre afin de favoriser l'investissement des AMA (assistantes maternelles) à ces temps d'activités, tant au niveau des idées d'organisation que sur l'essence même du projet de fonctionnement. Ainsi cet accueil qui dans un premier temps était organisé par la responsable du relais, est aujourd'hui plus préparé en amont avec l'ensemble des participants.

En 2022, il n'y a pas eu un calendrier des activités afin de s'adapter au mieux aux besoins des enfants au fur et à mesure. Finalement, le bilan montre qu'il est difficile de s'investir au dernier moment et une autre organisation pour l'année 2023 est prévue (création « d'un fil rouge » pour la rentrée de sept 2023 avec des activités choisies et co-animées par les AMA et Viviane Doulière).

Le 30 juin 2022 le RPE a organisé une journée à la Ferme Saint Pol. Toutes les AMA étaient conviées à venir avec les enfants dont elles ont la charge. A cette occasion Laurence BONNAFOUS conteuse de la région nous a donné à voir un spectacle musical.

Les enfants et les adultes ont beaucoup apprécié ce temps de rencontre hors du cadre habituel. Pour plusieurs enfants, cela a été l'occasion de faire une sieste à l'ombre des arbres. Une façon très agréable de goûter la nature.

En août 2021 les missions du RPE se sont largement étoffées passant de 2 grands axes à 5 missions principales et 3 missions complémentaires. L'une d'entre elle est une mission d'accompagnement et d'information auprès des familles avec un accompagnement individualisé  **dans le choix de l'accueil.**

En 2022, on passe de 81 familles qui ont contacté le RPE contre 77 en 2021. Les rendez-vous alors possible par téléphone ne le sont plus, au profit d'un véritable échange lors du rendez-vous autour du besoin (remplace le simple envoi d'une liste d'assistantes maternelles par mail).

Il y a de plus en plus de professionnelles qui ont arrêté leur activité en 2022 : départ à la retraite, épuisement vis-à-vis d'un métier de plus en plus exigeant au niveau administratif et fort isolement des AMA pendant le COVID.

Il devient évident qu'une réflexion doit permettre de rééquilibrer le nombre de place possibles au niveau de l'accueil individuel sur le territoire. La promotion du métier faisant partie de nos nouvelles missions, nous travaillerons dans ce sens en 2023.

#### **6.1.5– Lieux d'Accueil Enfants Parents " A petits pas "**

Ce lieu est ouvert les mardis matin dans la salle mitoyenne au multi-accueil "Les Dieul'filous" et les vendredis matin dans les locaux de la Ferme Saint Pol à la Bégude de Mazenc.

Ce lieu est dédié à tous les enfants jusqu'à 4 ans, accompagnés d'un référent familial. C'est un espace d'échanges autour de la fonction parentale où l'enfant bénéficie d'un tissu relationnel riche avec d'autres adultes et d'autres enfants.

L'équipe d'accueillantes a encore connu des changements puisque l'infirmière de PMI a quitté l'équipe en début d'année. Elle a été remplacée en septembre par la responsable de la crèche de La Bégude de Mazenc. Les changements répétitifs mettent parfois à mal l'équipe et demandent de se réajuster, de réexpliquer et pour les nouvelles intervenantes un temps d'adaptation important.

Pour cette année, 53 familles et 58 enfants ont fréquenté cet accueil. Parmi eux, 24 nouvelles familles sont venues. Il est à noter que le nombre d'enfants qui sont venus à La Bégude de Mazenc a nettement augmenté mais aucun ne venaient de la commune.

## 6.2- Enfance-jeunesse

### 6.2.1 – Accueil de Loisirs 4-11 ans à la Ferme Saint Pol

- **Fréquentation pendant les vacances scolaires** : 266 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs en 2022 (249 en 2021 et 262 enfants en 2019, année de référence).  
On constate donc une reprise « normale » des inscriptions après 2 années perturbées par la crise sanitaire du Covid.  
Cette année, 25 272 heures de présence facturées soit 1 278 heures de plus qu'en 2021.

Nombre d'enfants moyen par semaine / période de vacances en 2022

semaines	Hiver		Printemps		Eté						Toussaint	
	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>
Nombre d'enfants/ jour	41	48	52	51	58	64	59	49	40	32	50	49
Capacité maximale	50		52		64			50		32	50	

On constate que la capacité d'accueil n'est pas toujours la même, car l'année 2022 a été particulièrement marquée par des problèmes de recrutement. En hiver et en automne, la directrice a dû faire partie de l'équipe d'animation car il manquait des animateurs. La capacité d'accueil est donc de 50 maximum. Cela a de réelles répercussions sur le poste de direction car la directrice ne peut pas assumer ses fonctions quand elle est en animation. Dans un accueil de loisirs de la taille de « La Ferme St Pol », cette situation doit avoir un caractère exceptionnel.

La 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> semaine de l'été, la direction a été confiée à Charline Teyssier. La CCDB a obtenu une dérogation pour ouvrir avec un maximum de 50 enfants, Charline n'ayant pas le BAFD.

Enfin, cette année a été particulière car les vacances d'été ont débuté en milieu de semaine. La CCDB a décidé d'ouvrir le lundi suivant pendant 5 semaines et d'ouvrir la dernière semaine d'août car la rentrée était également en milieu de semaine. Pour cet essai d'ouverture en fin d'été, nous n'avons pas fait appel à une équipe de vacataires, Nous avons mobilisé 3 permanentes.

- **Projets et partenariats pendant les vacances scolaires** :

La direction a été assurée par Rabia Belhocine qui a cédé sa place à Florentine Oudot en mai.

En plus des projets pédagogiques mis en place pour chaque période de vacances envoyés aux familles en amont de l'accueil, Florentine a travaillé un projet de fonctionnement pour l'année complète. Un vrai travail est mené pour créer du lien avec les familles : invitation à la fin de la semaine pour assister au spectacle ou à l'exposition des enfants, envoi de photos ou vidéos des vacances, envoi du projet pédagogique et de la constitution de l'équipe pédagogique en amont. Ce lien est très apprécié par les familles.

Depuis 2019, l'accueil de loisirs « La Ferme Saint Pol » propose aux enfants des ateliers aux choix les après-midi. Cela permet aux enfants d'être acteur et autonome dans le choix de leurs activités.

Comme cette approche a fait ses preuves et répond aux attentes des enfants, Florentine a maintenu ces temps d'animation.

#### Vacances hiver :

- Projet d'animations autour du Kamishibai, avec création et invention d'histoires.
- Projet d'animations sur les décors avec du recyclage avec l'intervention et le spectacle de Marie Bouchacourt de la compagnie « Bigre ».

### Vacances de printemps :

- Atelier découverte de la marionnette articulée, de création de masques en papier, d'enregistrement de témoignages et en partenariat avec la Cie "KARNABAL" représentée par Sandrine FURRER. Accueil des familles pour visiter l'exposition photographique et visionner les enregistrements de témoignages.
- Ateliers soin et rempotage de plantes En partenariat avec l'association L'HIRONDELLE AUX CHAMPS.



### Vacances été :

- Du 11 au 15 juillet : Voyage dans l'univers du vivant : insectes, petites bêtes de la mare, animaux de la ferme, ou encore ceux des montagnes avec construction d'hôtel particulier avec l'intervention de l'association « Nature au cœur ». Sortie à la Ferme pédagogique de la Garde Adhémar pour les petits et randonnée à la journée pour les moyens et grands.
- Du 18 au 22 juillet : Plongée dans l'univers des jeux et de la nature. Création de jeux avec des éléments naturels pour organiser une Kermesse ouverte aux familles. Sortie à la Forêt d'Emile Zarbre pour les petits et moyens et accrobranches de Marsanne pour les grands.
- Du 25 au 29 juillet : Voyage à travers les continents avec découverte des arts, de la culture, de la cuisine, des jeux du monde, des traditions et des différences façon de vivre.
- Du 1<sup>er</sup> au 5 août : La machine à remonter le temps pour découvrir la Préhistoire, l'Antiquité, le Moyen-Age, ou encore le Far-West et le Futur. Sortie à la Grotte de Soyons pour les moyens et grands, au Châteaux de Grignan pour les petits.
- Du 8 au 12 août : Du temps pour soi : création de tisane, balade sensorielle, yoga, massage, bricolage de jardin zen. Intervention de Lauriane Gardet, sophrologue pour des ateliers « bien-être et relaxation ».
- Du 29 au 31 août : L'eau dans tous ses états : bricolages autour de l'eau pour comprendre, le cycle de l'eau, l'évaporation, mesurer un cours d'eau ou encore la vitesse d'un courant ! Ces animations ont été ponctuées de sorties rivières et/ou lac.



### Vacances automne :

- Du 24 au 28 octobre : Les arts de rue : ouverture de la semaine avec Le spectacle du collectif « Lez'arts », puis création d'un spectacle vivant. Les familles ont été conviées pour une représentation. Un film a été fait lors du spectacle et a été transmis à l'ensemble des participants.
- Du 31 octobre au 4 novembre : Les "savanturiers" : Construction d'un village dans l'accueil de loisirs La Ferme St Pol. Balade avec des ânes de "Tzig'âne" à Bourdeaux et chasse aux trésors à la forêt de Saoû.

- **Fréquentation les mercredis** : 103 enfants ont été inscrits en 2022, soit 9 299 facturées (9 108 en 2021, 5 800 heures pour 2020). L'embauche d'une personne supplémentaire en 2021 pour répondre aux besoins liés à la crise sanitaire a été maintenue pour répondre aux demandes d'inscriptions. Notre capacité d'accueil a donc augmenté à 40 places (16 enfants de moins de 6 ans et 24 enfants de plus de 6 ans). Toutefois, malgré les 40 enfants inscrits (capacité maximum) et une liste d'attente d'une petite dizaine de personnes pour chaque mercredi, les présents sont rarement au-dessus de 30 enfants. Malgré une communication faite aux familles pour respecter « leurs engagements » et les absences non justifiées dans les délais, facturées ; le problème persiste.

Des thématiques différentes sont explorées sur les périodes de vacances à vacances et mise en place des ateliers au choix.



Pour la première fois, une journée portes ouvertes a été organisée sur le temps d'accueil des mercredis afin d'inviter les parents à partager le quotidien de leurs enfants sur une partie de la journée.

### 6.2.2 – Accueil de Loisirs 4-11 ans à Bourdeaux

Les spécificités de cet accueil sont de pouvoir accueillir les enfants à la journée (contrairement à la Ferme Saint Pol qui accueille à la semaine uniquement) et d'organiser deux séjours de 5 jours l'été, pour tous les enfants de la CCDB.

#### **Fait marquant 2022 :**

- Toujours pas de séjours organisés.
- Demande d'ouverture les mercredis en accueil périscolaire. Un contrat à l'année a été fait qui a permis à la directrice de mener un travail d'équipe pour la mise en place des projets et de pallier aux difficultés de recrutement.
- Augmentation des prix des repas, de la location d'un véhicule, via les conventions avec l'ADASS et le SIVOM.

**Fréquentation** : 123 enfants ont fréquenté l'ALSH en 2022 (pour 107 enfants en 2021, 72 en 2020 et 122 en 2019) 11 844 heures de présences facturées 2022 (pour 12 024 heures en 2021, 9 549 en 2020 et 13 140 heures en 2019).

#### **Fréquentation en moyenne par période :**

Période	Nombre de jours	Capacité accueil	Inscriptions	Réel 2022
Hiver	10	30	22	19
Printemps	9	30	22	22
Été	24	30	25	28
Automne	9	30	22	19

Comme l'accueil est à la journée, la baisse de fréquentation des mercredis fait chuter la moyenne. Les lundis, mardis, jeudis et vendredi l'accueil de loisirs est souvent complet.

- **Projet et partenariat :**

Hiver :

- Du 14 au 18 février : « une cabane, une histoire » avec l'intervention de Thomas Bontemps, animateur nature et conteur de l'association nature au cœur. Projet réalisé dans les bois de Musiflore à Crupies.
- Du 21 au 25 février : A la découverte d'ici et d'ailleurs avec l'intervention de Stéphane Uzan, artisan de Francillon-sur-Roubion pour la création d'un carnaval et sortie au « Cap Corn' » chez Tiphaine Coïc passionnée de costumes pour découvrir sa collection.

Printemps :

- Semaine du 19 au 22 avril : Bien être : ateliers de dessin, d'écriture, de théâtre, de yoga et relaxation pour développer le vivre ensemble, la coopération, la gestion des émotions, la confiance en soi, l'autonomie et la créativité. Sortie au « Festival d'un jour de Marionnette » aux Estampes à Le Poët-

## Laval

- Semaine du 25 au 29 avril : « activités de plein air » : grands jeux extérieurs : Parcours d'orientation de Dieulefit et de Vesc, chasse au trésor dans la forêt de Saoû. Intervention de la Ludothèque « Archijoux » de Crest et balade découverte de la cascade de Truinias à la ferme du « Caps Corn ».

## Eté :

- Du 11 au 15 juillet : « autour de l'eau » : découverte de l'eau à travers des promenades autour des cours d'eau.
- Du 18 au 22 juillet : « Street art » : découverte des techniques d'art de rue.
- Intervention de Marco DI GREGORIO, graffeur de Dieulefit.
- Du 25 au 29 juillet « Photo » : Projet de réalisation d'un book accompagné par Damian Yborra, photographe de Féline.
- Du 1 au 5 août « prendre l'air » : ateliers artistiques et réalisation d'un spectacle dans le cadre du festival des nouvelles du conte de Bourdeaux avec Vincent HICKMAN, conteur de Crest.
- Du 8 au 12 août « une vie, une histoire » : découverte des vies de nos seniors sous la forme d'interview réalisés par les enfants accompagnés par l'association I.R.E.A.L de Bourdeaux afin de réaliser un montage sonore.

## Automne :

- du 24 au 28 octobre « Calendrier photo » : réalisation d'un calendrier photos personnalisé.
- du 31 octobre au 4 novembre : jeux et ateliers sur « Les esprits de la forêt » avec Sylvain FORNIER, intervenant de spectacle vivant de la compagnie « LEZ'ART. Sortie à la forêt de Saoû.



### 6.2.3 – Actions jeunesse intercommunales

Cette année a été marquée par l'absence de Mélanie Oger, animatrice permanente au service jeunesse de janvier à octobre 2022. Elle a été remplacée à partir de février par Mélanie Mille.

#### • L'Espace jeunes Intercommunal :

Pour l'année scolaire 2021/2022 il y a eu 174 adhérents (199 en 2020/2021 et 2019/2020).

Avec cette adhésion les jeunes peuvent venir librement sur les temps d'accueil périscolaire tous les jours après le collège et le mercredi à partir de 11h30. Face à la demande des jeunes et aux heures disponibles du service jeunesse (fermeture covid) il a été décidé d'ouvrir les lundis en 2022.

#### ✓ Camps :

Première année depuis 2 ans où tous les séjours programmés ont pu être mis en place.

Périodes	Type de séjour	Nombre de jours	Effectif	Capacité max
HIVER 2022	Séjour montagne	6	15	16
PRINTEMPS 2022	Séjours PRAPJ en Corse	12	15	15
ETE 2022	Séjour sport nature Verdon	6	24	24
	Séjour Cote d'Azur (Chantier)	12	14	16
AUTOMNE 2022	Séjour Marseille	4	16	16

### ✓ Semaine d'accueil de loisirs ados :

Ce sont des semaines thématiques dédiées au 10-13 ans ou au 14-17 ans selon les thématiques.

	Thème proposé	Effectif	Capacité max
HIVER 2022	Semaine Fablab	9	12
	Semaine vidéo avec Image Fracas	7	8
ETE 2021	Semaine Multi sport à Bourdeaux	8	8
	Semaine Montagne St Maurice	8	8
	Semaine Graf	8	8
AUTOMNE 2022	Semaine Fun and Game	17	16

#### • Accueil de jeunes et accompagnement de projet (PRAPJ)

Le séjour spécifique pour les jeunes de 14/17 ans (chantier 5 jours + séjour 12 jours) a été proposé avec 24 places. Face au manque d'inscriptions, la capacité d'accueil a été diminuée à 16.

Réalisations de 3 chantiers :

- Création d'un observatoire de la faune sauvage avec la mairie de Dieulefit sur la montagne St Maurice accompagné par Laurent Audras,
- réfection des enduits de la Grange Pinat et construction d'abris à insectes avec la Mairie de Bourdeaux
- et soutien à l'installation du festival « nouvelle du conte » à Bourdeaux.

Des actions d'autofinancement organisées par les jeunes, ont également été mises en place avec des ventes de gateaux sur le marché de Dieulefit.

Dans le cadre de l'accompagnement de projet (PRAPJ), un groupe de 15 jeunes est parti 12 jours en Corse avec une dimension écologique : projet de nettoyage des plages. Des actions d'autofinancement ont été menées en autonomie (vente de création couture faites par les jeunes et gâteaux).

#### • Partenariats collèges

Cette année maintien des interventions avec le collège de Dieulefit avec une présence les jeudis sur la pause méridienne et les interventions « detox l'infox » avec toutes les classes de 5<sup>ème</sup>.

Reprise de contact et mise en place de projet d'intervention avec le collège de Cléon d'Andran.



#### 6.2.4 - Procédures contractuelles

Le service jeunesse de la CCDB est depuis 2012 labellisé " Point ressource d'accompagnement aux projets jeunes " (PRAPJ) dans le cadre d'une convention signée entre la CCDB, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la CAF de la Drôme.

Cette labellisation permet de favoriser les initiatives des jeunes à travers toutes les actions afin de les conduire vers la réalisation de projets.

Une subvention de 3 000 € est donnée pour ce dispositif.

La convention de partenariat jeunesse avec le Département visant à soutenir notre collectivité pour les actions jeunesse a été renouvelée pour 2 ans en 2021 /2022.

Le contrat "Enfance jeunesse " a été renouvelé pour 4 ans en 2019, soit jusqu'en 2023. Celui-ci est remplacé par une nouvelle génération de procédure, appelée : Convention Territoriale Global (CTG). Le travail avec les partenaires a permis de rédiger un portrait social ainsi que la feuille de route avec les objectifs de la convention pour les 5 années à venir. L'année 2023 va actionner la mise en action des objectifs avec l'organisation d'ateliers thématiques, de comité de pilotage et de comité technique.

### **6.2.5 – Activité de location et prêt des minibus intercommunaux :**

Trois associations ont sollicité la location des minibus pour un total de recette de 949.20 € : l'association du Festival Eclats, L'association passerelle et l'association Damz'elles.

Les 3 crèches du territoire pour leur sortie de fin d'année, et l'office de tourisme ont également bénéficié d'une mise à disposition gratuite des véhicules.

## 7. AMENAGEMENT DE L'ESPACE - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE)

### 7.1 - Zone d'activités de Boulagne à La Bégude de Mazenc

**Elu :**

M. Marc EBERHARD



**Chargée de mission ccdb :**

Anouck VALOIS  
remplacée par  
Emilie JUNGO  
04 75 90 64 14  
Pro: 06 70 47 88 70  
[jungo.ccbd@orange.fr](mailto:jungo.ccbd@orange.fr)

La commercialisation des terrains de Boulagne se poursuit. Quatre terrains sont vendus, trois terrains sont sous compromis. Deux autres lots ont fait l'objet d'une demande.

parcelles cadastre	N° des lots	Superficie réelle en m2	PRIX DE VENTE		ventes (vert), Compromis (vert clair) Options validées (rouge)	%	
			Px HT / m2	Px TTC / m2			
			42,00 €	50,40 €			
ZL 275	I1	3 187	133 854,00 €	160 624,80 €	Noalhyt paysage	16%	
ZL 274	I2 - P1	3 991	175 604,00 €	210 724,80 €	Garage Renault	20%	
ZL 276	I2 - P2	1 421	62 524,00 €	75 028,80 €	LOMI	7%	
ZL 277	I2 - P3	1 848	81 312,00 €	97 574,40 €	LOMI	9%	
ZL 273, ZL279, ZL282, ZL 294	I3	4 715	198 030,00 €	237 636,00 €	Clinique vét	23%	
ZL 288	I4 - P1	1 054	46 376,00 €	55 651,20 €		5%	
ZL 284	I4 - P2	1 070	47 080,00 €	56 496,00 €		5%	
ZL 285	I4 - P3	1 453	63 932,00 €	76 718,40 €		7%	
ZL 286	I4 - P4	662	27 804,00 €	33 364,80 €	En grim pant dans l'Arbre	3%	
ZL 287	I4 - P5	692	29 064,00 €	34 876,80 €	Topocad	3%	
<b>TOTAL</b>		<b>20 093</b>	<b>865 580,00 €</b>	<b>1 038 696,00 €</b>		<b>100%</b>	
						ventes et compromis	82%
						options	



## 7.2- Aide à l'investissement des entreprises

La Communauté de communes mobilise 30 000 € sur son budget en prévision de ces aides aux investissements des entrepreneurs.

En 2022, 14 dossiers d'investissements ont été retenus, les entreprises soutenues en 2022 sont :

- **Dossier de M Kowalski : GIRARD FRERES (LA BEGUDE DE MAZENC)**

Objet de la demande : Achat de matériel.

Montant des investissements éligibles : 6000 €

**Aides demandée à la CCDB (15%): 900 €**

Avis de la commission : Avis FAVORABLE

- **Dossier de M Darmstadt : SAS ALEGRIA (LA BEGUDE DE MAZENC)**

Objet de la demande : Aménagement et achat de matériel.

Montant des investissements éligibles : 27546,22 €

**Aides demandée à la CCDB (15%): 3750 €**

Avis de la commission : Avis FAVORABLE

- **Dossier de M MANENT - MANENT DESIGN JARDIN (La Bégude de Mazenc)**

Objet de la demande : Achat de matériel (mini pelle et remorque)

Montant des investissements éligibles : 23 500 € HT

**Aides demandée à la CCDB (15%): 3 525 €**

Avis de la commission : Avis FAVORABLE

- **Dossier de M Malvido : RIALISOL (Roche Saint Secret)**

Objet de la demande : Achat de petit matériel.

Montant des investissements éligibles : 5 181 €

**Aides demandée à la CCDB : 777 €**

Avis de la commission : AVIS FAVORABLE

- **Dossier de M Durif : JRDND (Bourdeaux)**

Objet de la demande : Aménagement d'un local commercial en vue de l'installation d'un Ostéopathe.

Montant des investissements éligibles : 40 776, 24 €, plafonné à 25000 €

**Aides demandée à la CCDB : 3750 €**

Avis de la commission : AVIS FAVORABLE

- **Dossier de M Dias Gomez : DGL Auto (Dieulefit)**

Objet de la demande : Aménagement et matériel

Montant des investissements éligibles : 24119 €

**Aides demandée à la CCDB : 3705 €**

Avis de la commission : AVIS FAVORABLE

- **Dossier de M BOREL : Le relais du Serre (MONTJOUX)**

Objet de la demande : Aménagement

Montant des investissements éligibles : 8 668 €

**Aides demandée à la CCDB : 1 300 €**

Avis de la commission : AVIS FAVORABLE

- **Dossier de M FAVIER : ART HOME AT (Dieulefit)**

Objet de la demande : Achat de matériel de cuisine.

Montant des investissements éligibles : 30 995 € HT (plafonné 25000 €)

**Aide demandée à la CCDB : 3 750 €**

Avis de la commission : AVIS FAVORABLE

- **Dossier de M WEISSBEC : Ebéniste (Bourdeaux)**

Objet de la demande : Achat de matériel.

Montant des investissements éligibles : 10 025 € HT

**Aide demandée à la CCDB : 1 503,75 €**

Avis de la commission : AVIS FAVORABLE

● **Dossier de M TEYSSIER : AU BUREAU (Dieulefit)**

Objet de la demande : Achat de matériel (terrasse).

Montant des investissements éligibles : 37 635 € HT (plafonné 25000 €)

**Aide demandée à la CCDB : 3750 €**

Avis de la commission : AVIS FAVORABLE

● **Dossier de M CHAVAROT : Boulangerie (Dieulefit)**

Objet de la demande : Achat de matériel.

Montant des investissements éligibles : 13 890 € HT

**Aide demandée à la CCDB : 2 084 €**

Avis de la commission : AVIS FAVORABLE

● **Dossier de M PELLEGRIN : ChauffageEco (Le Poët Laval)**

Objet de la demande : Equipement d'un camion-citerne par une soufflerie pour livraison à granulés

Montant des investissements éligibles : 156 000 € (plafonné 25 000 €)

**Aide demandée à la CCDB : 1 519.11 €**

Avis de la commission : AVIS FAVORABLE

● **Dossier de Mme GAGNEROT : Atelier Turbulence (Truinas)**

Objet de la demande : Travaux de plomberie, construction d'un four à gaz et équipement d'un atelier céramique

Montant des investissements éligibles travaux d'économie d'énergie/ réduction des déchets professionnels : 3 107 € € (taux 25%)

Montant des investissements éligibles travaux et équipements : 13 320.40 € (taux 15%)

TOTAL : 16 427.40 € HT

**Aide demandée à la CCDB : 3 240.86 €**

Avis de la commission : AVIS FAVORABLE

● **Dossier de Mme TARIOT : Laboratoire Teyssier (Bourdeaux)**

Objet de la demande : Investissement de productivité : analyseur de pH et conductivité

Montant des investissements éligibles : 34 378.95 € (plafonné 25 000 €)

**Aide demandée à la CCDB : 3 750 €**

Avis de la commission : AVIS FAVORABLE

### 7.3- Contribution CCDB aux aides COVID

Rappel : Afin d'aider les entreprises du territoire durant la crise sanitaire, la CCDB a abondé le Fonds Région Unie (FRU) à hauteur de 4 € par habitant, soit un montant global de 38 932 €.

Ce fonds a été mis en place par la Région AuRA et la Banque des territoires sur deux volets :

- **L'aide n°1 «Tourisme/Hôtellerie/Restauration»** : a permis de subventionner **45 entreprises** réparties sur 13 communes du territoire : La Bégude de Mazenc (4), Bourdeaux (11), Bouvières, Comps, Crupies, Dieulefit (16), Montjoux, Le Poët Laval, (3), Pont de Barret (7), Rochebaudin, Salettes, Teyssières (2) et Vesc (3).
- **L'aide n°2 « Microentreprises & Associations » : avance remboursable**

L'aide n°2 n'ayant pas été mobilisée par les entreprises, la Région a remboursé la CCDB du fond d'avance remboursable pour un montant de 19 466 €.

### 7.4- Nouveau règlement AIE (aide à l'investissement des entreprises) du Département

La convention en cours avec le Département sur l'aide à l'immobilier d'entreprises a dû évoluer en 2022 avec deux nouveautés :

- Participation obligatoire de l'EPCI de 10% du montant de la subvention allouée par le Département
- 5 nouveaux règlements dont le règlement « classique » en cours jusqu'à présent.

Les élus de la commission ont examiné en novembre l'opportunité de valider en conseil communautaire ces règlements :

- AIE classique (TPE, PME ...)
- AIE pour les structures d'insertion par l'activité économique
- AIE pour le développement d'une offre agritouristique de qualité
- AIE tourisme.

Le conseil communautaire s'est prononcé favorablement en décembre.

## 7.5- Territoire Zéro Chômeurs de Longue durée (TZCLD)

*Rappel* : Pour donner suite à l'adoption le 30 novembre 2020, de la loi no 2020-1577, promulguée le 14 décembre 2020 et relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée », la CCDB a pris une délibération le 17/12/20 décembre 2020 par laquelle elle décide de déposer un dossier de candidature à l'expérimentation TZCLD. La CCDB a désigné l'association « Interstices » comme pilote du projet. L'objectif du projet de TZCLD est de créer une dynamique territoriale pour apporter une solution à toutes les personnes privées durablement d'emploi résidant sur le territoire.

L'association Interstices a recruté une coordinatrice de projet : Federica Morbelli qui a démarré sa mission en février pour 15 mois avec un financement de LEADER (64%) %, de la CCDB (16%) et d'Interstices (20%).

Le Comité Local pour l'Emploi (CLE), s'est réuni à 3 reprises en 2022.

La Communauté de Communes de Dieulefit-Bourdeaux a sollicité les communes afin qu'elles délibèrent au sujet de leur adhésion au projet « Territoire Zéro Chômeurs de longue durée ». L'objectif étant de fixer le périmètre du territoire candidat avant fin septembre 2022.

10 communes ont délibéré favorablement sur le projet TZCLD, elles représentent :

- 6429 habitants, soit 68% de la population totale de la CCDB
- 280 Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (DELD) soit 67% des DELD de la CCDB,
- dont 131 bénéficiaires du RSA soit 76% de cette catégorie dans la CCDB.

Les incidences de la délibération communale favorable au projet sont :

- Elle est nécessaire pour que la commune fasse partie du « territoire candidat » TZCLD.
- Elle permettra à toute personne volontaire privée durablement d'emploi depuis un an ou plus et résidant depuis plus de 6 mois sur la Commune d'être éligible au projet et de se voir proposer une solution au retour à l'emploi au sein de la futur Entreprise à But d'Emploi (EBE).
- La Commune, ses entreprises, ses associations et ses habitants bénéficieront des tarifs préférentiels sur les biens et services proposés par la future EBE.

En novembre, un bilan d'étape et étude prospective sur le pilotage du dossier de candidature a été partagé entre Interstices et les élus du bureau.

Au regard des exigences du cahier des charges et des critères à respecter pour la candidature, tels qu'ils ont été publiés par loi ou décret en juin 2021 et juillet 2022, le bilan du travail réalisé par Interstices et de ce qui reste à accomplir pour déposer la candidature, a fait apparaître l'impossibilité d'être prêts pour juin 2023, échéance primitivement annoncée. Pour ces raisons, il a été proposé au Conseil communautaire de décembre de reculer le dépôt du dossier d'une année, c'est-à-dire de se préparer pour juin 2024.

## 7.6- Soutien financier aux associations et organismes

### 7.6.1- Mission Locale des Portes de Provence : 10 838 €:

*Rappel* : la mission locale exerce une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion professionnelle et sociale.

La mission locale déploie différents dispositifs :

➤ Le 1er accueil : Jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et ayant besoin d'aide pour définir ou concrétiser leur projet professionnel : trouver un emploi, renforcer leurs qualifications, être orientés vers le métier adéquat ou solutionner des problèmes de la vie quotidienne.

En 2022, 34 jeunes du territoire de la CCDB ont été accueillis, contre 45 en 2021 pour :

Un projet professionnel	63%
Un emploi	44%
Une formation qualifiante	11%
Un logement	11%
Une situation annexe	7%
La santé	4%

### ➤ Le contact

Chaque jeune bénéficie d'un accompagnement personnalisé par un conseiller référent. Le conseiller accompagne le jeune et mobilise les dispositifs publics adéquats (formation Région ou Pôle Emploi, contrats aidés, PACEA...) et son réseau d'entreprises partenaires.

186 jeunes en contact ont été accompagnés, contre 248 en 2021 (jeune ayant eu au moins un événement (hors administratif, correctif, à vérifier) sur la période).

73% pour un courrier/ tel/ SMS/ Mail, 25% pour préparer un entretien, 1% pour de la médiation.

A l'issue de l'accompagnement : 55 ont un emploi, 17 une alternance, 2 une formation, 12 un retour vers la scolarité, 79 sont demandeurs d'emploi et 2 en situation non connue.

### ➤ Les propositions

A chaque contact avec le jeune, son conseiller va lui faire diverses propositions en fonction des attentes et des besoins du jeune. Ces propositions peuvent porter sur différentes thématiques. Le jeune peut ensuite donner suite ou pas à ces propositions.

974 propositions ont été effectuées portant sur : l'accès à l'emploi, la formation, la vie sociale, le projet professionnel ; 160 jeunes y ont participé.

### ➤ L'accompagnement global

- Le Logement : Les conditions de logement sont déterminantes pour l'état d'esprit et la motivation des jeunes en quête d'orientation, de formation ou d'emploi. Elles peuvent constituer un frein à l'insertion professionnelle.  
11 jeunes ont été accompagnés par la mission locale sur cette thématique.
- La santé : Etre en bonne santé, c'est être dans de bonnes conditions pour se former, chercher un emploi et le conserver. Prendre soin de soi, c'est mettre toutes les chances de son côté pour avancer dans la vie avec sérénité.  
16 jeunes ont été accompagnés par la mission locale sur cette thématique.
- La mobilité locale : L'accès aux transports collectifs ou au permis de conduire contribuent à créer les conditions de l'autonomie des jeunes.  
4 jeunes ont été accompagnés par la mission locale sur cette thématique.

### ➤ L'accompagnement renforcé

Les Missions locales utilisent divers dispositifs et parcours pour accompagner les jeunes. Certains modes d'accompagnement sont définis au niveau national ou régional mais chaque Mission locale peut également faire appel à des dispositifs mis en place au niveau local. Cela permet aux jeunes d'avoir un accompagnement renforcé avec des objectifs, des entretiens réguliers, ou encore dans certains cas des aides financières ponctuelles ou régulières.

- Contrats aidés : (CUI : Emploi d'avenir, CIE, CAE) pour favoriser les embauches des publics en difficultés d'accès à l'emploi, ou l'opportunité pour des jeunes peu ou pas qualifiés de se voir proposer une première expérience professionnelle, ou faciliter l'insertion professionnelle.  
23 jeunes ont été accompagnés par la mission locale sur cette thématique, 3 ont été finalisés.
- Diagnostic approfondi : il précède toute entrée en PACEA ou toute orientation vers un partenaire. Il doit permettre d'identifier la situation, les demandes, les besoins ou les attentes des jeunes ainsi que les compétences acquises.  
44 jeunes ont été accompagnés par la mission locale sur cette thématique, 42 ont été finalisés.
- Garantie jeunes : elle est proposée aux jeunes souhaitant s'investir dans un accompagnement intensif et collectif d'une durée de douze mois, basé sur la multiplication des expériences professionnelles.  
4 jeunes ont été accompagnés par la mission locale sur cette thématique, 3 ont été finalisés.
- PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) : il constitue le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes, à ajuster et graduer en fonction de la situation et des besoins de chaque jeune.  
70 jeunes ont été accompagnés par la mission locale sur cette thématique, 50 ont été finalisés.
- Parrainage : des bénévoles (issus de différents secteurs d'activité) accueillent les jeunes à la Mission locale ou en entreprise afin de leur apporter un appui technique dans leurs démarches professionnelles.  
A concerné 1 jeune

- PPAE : issu d'un accord national, il permet aux jeunes inscrits à Pôle emploi de bénéficier d'un accompagnement dans leur Mission locale de rattachement.  
38 jeunes ont été accompagnés par la mission locale sur cette thématique, 24 ont été finalisés.

#### ➤ L'emploi

La recherche d'un emploi demande une grande motivation et des démarches appropriées à l'objectif professionnel. Un accompagnement est indispensable pour aider dans toutes les étapes de l'accès à un emploi. Le conseiller Mission locale reçoit les jeunes en entretien individuel. Il est l'interlocuteur unique du jeune lors de son parcours. Le jeune peut bénéficier des services de l'atelier de recherche d'emploi afin de présenter au mieux sa candidature.

En fonction de la qualification, des expériences et des projets des jeunes, le conseiller détermine la meilleure stratégie pour aboutir dans les recherches. Consultation des offres d'emploi de Pôle emploi, ainsi que des offres provenant des différents partenaires de la Mission locale (Agence d'intérim, cabinets de recrutement) ou directement des employeurs.

59 jeunes dont 25 femmes ont été accompagnés.

#### ➤ L'alternance

L'Alternance permet de développer les compétences et de donner les meilleures chances de réussite à l'intégration professionnelle. Le conseiller aide à choisir le dispositif le plus adéquat, en fonction du statut, de l'expérience professionnelle, des acquis et des projets du jeune.

Pour cela il existe deux types de contrats : le contrat d'apprentissage et le Contrat de professionnalisation.  
10 jeunes dont 6 femmes ont été accompagnés.

#### ➤ La formation

Chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier de réponses individualisées pour établir son projet de formation, les étapes de sa réalisation, et l'accomplir. Le besoin de changer d'orientation, de compléter un cursus ou plus généralement d'obtenir une certification de compétences est l'une des demandes les plus fréquemment exprimée. Le conseiller aide à cibler une action, à vérifier les pré-requis, étudie la prise en charge financière ou celle d'aides additionnelles (fournitures, transport, restauration, logement...). Il établit le dossier de candidature, participe aux commissions de sélection, assure le suivi ponctuel avec l'organisme de formation.

3 jeunes dont 1 femme ont été accompagnés.

#### ➤ L'orientation

Avant de construire un projet professionnel avec un conseiller, il est important de savoir ce que le jeune veut faire, l'interroger sur ses envies, voir ses goûts et ses aptitudes... Pour cela les Missions locales disposent d'une documentation organisée, actualisée et gratuite, elles utilisent aussi des logiciels, des bilans d'aide à l'orientation. Enfin, elles peuvent mobiliser des mesures qui permettent de découvrir des métiers ciblés (visites et observations en entreprises, stages pratiques courts ou longs auprès d'employeurs).

45 jeunes dont 23 femmes ont été accompagnés.

#### ➤ Les contacts avec les entreprises

La relation entre les Missions locales et les entreprises représente un des facteurs essentiels à la réussite de l'accompagnement à l'emploi des jeunes. Les Missions locales dispose de conseillers dédiés à pérenniser et à intensifier ces partenariats grâce à leurs bonnes connaissances du territoire et de ses acteurs.

Les Missions locales proposent aux entreprises d'analyser leur besoin, de conseiller dans les recrutements, de pré-sélectionner les candidats, de réaliser un suivi personnalisé ou encore de faire la promotion des métiers de l'entreprise.

292 entreprises ont été contactées.

### **7.6.2 – Participation à la plateforme d'initiatives locales IPP : 8 000 €.**

En 2022, 19 porteurs de projets ont été reçus par Initiative Portes de Provence (IPP) et 8 ont obtenus un prêt d'honneur :

ENTREPRISES	COMMUNE	MONTANT PRET	Emplois créés
	LA BEGUDE DE MAZENC	3 000,00 €	2
	LA BEGUDE DE MAZENC	3 000,00 €	
EURL DUFOUR	DIEULEFIT	8 000,00 €	1
LA BOUCHERIE SYMPA	BOURDEAUX	7 000,00 €	4
L'INSTANT PRESSE	DIEULEFIT	15 000,00 €	2
GMC GARAGE	BOURDEAUX	15 000,00 €	3
LE STUDIO BEAUTE	LA BEGUDE DE MAZENC	13 000,00 €	1
AMBIANCE PISCINES ET PAYSAGES	DIEULEFIT	15 000,00 €	2
	<b>TOTAL</b>	<b>79 000,00 €</b>	<b>15</b>

## 7.7- La Signalisation d'Information Locale (SIL)

Fin 2021, le prix des lames pour les entreprises a été fixé par le conseil communautaire.

Début décembre, les formulaires de demande d'implantation (précisant le nom, coordonnées, panneaux, taille, coût...) ont été transmis individuellement aux entreprises demandeuses sur les communes de La Bégude de Mazenc, Souspierre, Le Poët Laval et Dieulefit. Plusieurs relances ont été nécessaires pour obtenir les informations qu'il a fallu ensuite croiser avec l'autorisation des communes et du centre technique départemental.

En novembre, les bons à tirer pour les SIL des communes de : La Bégude de Mazenc, Dieulefit et Souspierre ont été adressés au prestataire Lacroix City (avec encore des modifications de la part des entreprises).

Le coût total de ces premiers bons de commande s'élève à 29 207 €HT.

Anouck Valois avant son départ, en août, a adressé aux entreprises les projets de lames sur les communes de Bouvières, Teyssières, Eyzahut, Comps, Montjoux, Pont de Barret et Truinias.

Il conviendra de poursuivre les implantations en 2023.

## 7.8- Etude de gisement foncier - EPORA

*Rappel* : la mission a été engagée en mai 2021 dans le but d'établir la stratégie foncière du territoire intercommunal et d'accompagner les communes sur les secteurs à cibler pour des interventions foncières futures.

La première étape de l'étude a donné lieu au rendu du diagnostic territorial, économique et réglementaire, présenté en comité des maires début février :

- Cadre réglementaire et administratif
- Analyse socio - démographique
- Analyse socio-économique
- Dynamiques liées à l'habitat
- Fonctionnement urbain (déplacements/équipements/réseaux)
- Analyse paysagère / état initial de l'environnement
- Diagnostic réglementaire avec un zoom sur les 4 communes sous PLU : La Bégude de Mazenc, Le Poët Laval, Dieulefit et Bourdeaux.

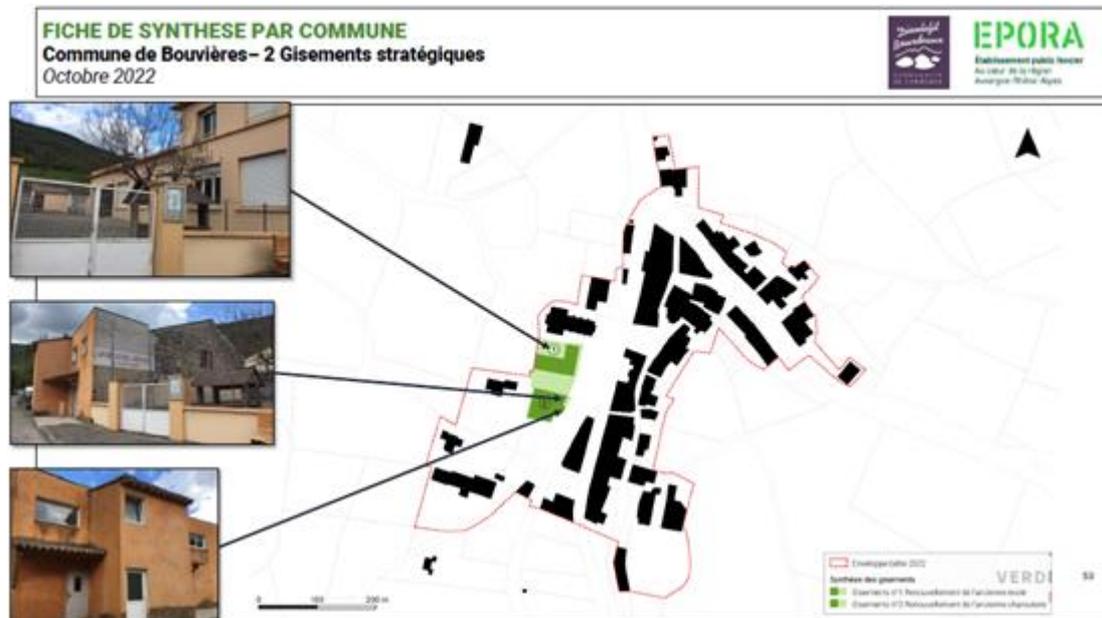
A l'issue des diagnostics il a été demandé aux 4 communes dotées de PLU (La Bégude de Mazenc, Le Poët Laval, Dieulefit et Bourdeaux) de bien vouloir faire un travail plus poussé et de fournir des données complémentaires au bureau d'études.

L'étude a ensuite permis de recenser le potentiel foncier mobilisable toute destination confondue (habitat, activités, équipements), puis en juin - juillet le bureau d'études VERDI a rencontré les communes afin de :

- Vérifier les informations concernant les logements et locaux vacants.
- Valider les disponibilités foncières non bâties
- Connaître les principaux projets de développement/secteurs à enjeux.

La dernière étape début 2023, consistera en la définition d'une stratégie d'intervention sur la base des projets évoqués par les communes. Le rendu final de l'étude prendra la forme :

- De cartes de synthèse par commune
- De « fiche action » approfondie par gisements stratégiques
- D'une boîte à outils.



Des rencontres communales ont été organisées par le bureau VERDI afin de proposer un travail de terrains aux élus sur les gisements pré-identifiés.

### 7.9 – Etude sur la filière céramique

La Communauté de Communes et la ville de Dieulefit, ont validé l’engagement dans la démarche « Petite ville de demain ». Dans ce cadre et lors du diagnostic en vue du conventionnement à venir, un diagnostic a été réalisé et des questionnements ce sont fait jour :

- Le territoire a une histoire céramique forte qui est un marqueur identitaire.
- Au niveau national, les filières d’excellence et de savoir-faire trouvent un nouvel écho auprès des publics et du soft-power français vers l’étranger.
- Le rôle déterminant de la Maison de la Céramique.
- Evolution de la filière céramique depuis une quinzaine d’années (formation et installation, production et types d’entreprises, ...) avec un manque de connaissance et d’appropriation locale.
- Questionnement sur le poids de la filière au niveau économique et touristique et sur l’importance de celle-ci pour l’attractivité du territoire (dont Dieulefit / PVD).
- Questionnement sur le potentiel de valorisation et de développement de cette filière pour le territoire avec les atouts à notre disposition
- Questionnement sur la Maison de la Céramique : rôle et stratégie de développement (rôle, communication, ...), modèle économique (fragilité de la formation liée au financement régional), ...

Afin d’intégrer les mutations à l’œuvre et de réfléchir, en partenariat avec les acteurs du secteur, il a été proposé par la commune de Dieulefit que dans le cadre des crédits d’études alloués au dispositif PVD, un état des lieux de la filière céramique et l’élaboration d’un plan de développement économique, touristique, culturel et patrimonial soit engagés par la CCDB.



Un cahier des charges a été élaboré par la CCDB, la commune de Dieulefit et la Maison de la Céramique de juin à août. Un avis d’appel public à concurrence a été lancé à l’automne et trois bureaux d’études ont répondu.

L’offre d’In Extenso et Dexteris a été retenue en fin d’année pour un montant total de 45 180 €TTC. Financement : Département 18 825 € et la Banque des territoires 11 995 €.

Les différentes phases de l’étude en partenariat avec les acteurs du territoire seront engagées en 2023.

## 8. AGRICULTURE - GESTION DE L'ESPACE – ENVIRONNEMENT (AGRICULTURE – FORET – GESTION DE L'ESPACE)

### Elu :

M. Alain JEUNE



### Chargée de mission ccdb :

Christelle HARMEGNIES  
04 75 46 43 48  
Pro: 06 73 17 35 77  
[ccpd.harmegnies@orange.fr](mailto:ccpd.harmegnies@orange.fr)

La Commission s'est réunie à cinq reprises en 2022.

### 8.1- Réflexions engagées sur la valorisation des filières alimentaires locales

#### 8.1.1 Alimentation locale

##### Projet Alimentaire Territorial (juin 2021-septembre 2024)

Les principaux objectifs inscrits dans le P.A.T visent à :

- Elaborer une stratégie alimentaire concertée et partagée à l'échelle intercommunale
- Faciliter l'accès au foncier agricole et favoriser l'installation d'agriculteurs
- Favoriser la consommation de produits locaux en restauration hors foyer
- Faciliter les changements de pratiques pour une alimentation plus « verte », sociale et équitable
- Valoriser les initiatives locales vers le développement des circuits courts alimentaires

En 2022, le service a mis à jour le diagnostic agricole et alimentaire (obligatoire dans le cadre de la labellisation) et a fait appel à Solène

RENAUDIE, stagiaire durant 6 mois, afin de réaliser cette mission et de proposer des pistes de réflexion pour la suite du projet.

Dans le cadre de ses actions liées au PAT, la Communauté de Communes a été retenue par la Coopérative Régionale d'Education à la Santé, la Nutrition (CRESNA) pour dispenser une formation intitulée « S'initier au dispositif clé en main LES CLASSES DU GOÛT » qui sera proposée en avril 2023 à Poët Laval.

Au printemps, une demi-journée d'échange a été proposée chez Edmond TARDIEU afin de prendre connaissance des travaux de recherche et développement de la Ferme Blue Soil (Céline BASSET) autour de la régénération des sols, préalable au lancement de l'opération « adaptation des pratiques agricoles face au changement climatique », en partenariat avec le Laboratoire Santé du Sol, l'Association Drômoise d'Agroforesterie et l'Hirondelle aux champs.

Le PAT permet également de financer l'étude de faisabilité concernant la mise en place d'une collecte dédiée pour les déchets alimentaires et leur traitement (service Ordures Ménagères).

En parallèle du Projet Alimentaire Territorial, la Communauté de Communes travaille en étroite collaboration avec la Mairie de Dieulefit lauréate de la démarche de recherche Plateforme d'Observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) territoires portant sur la résilience alimentaire.

Dans ce cadre, la commune de Dieulefit a lancé une démarche expérimentale de Sécurité Sociale de l'Alimentation autour de la création d'un marché solidaire. Cette opération est née peu de temps après la candidature au PAT. Elle ne figure pas dans la convention actuelle mais le service est mobilisé dans la recherche de financements et l'ingénierie technique pour l'extension de la démarche et la rédaction d'une charte de conventionnement de produits alimentaires (les rencontres du groupe « alimentation » se tiennent un dimanche matin par mois).

Une rencontre publique a été organisée en novembre 2022 afin de présenter l'ensemble des travaux entrepris dans le cadre du PAT et restituer le diagnostic.



*Défi Alimentation Locale*  
Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux



### **8.1.2 Accompagnement des éleveurs vers la création d'outils collectifs de transport d'animaux et l'abattage mobile à la ferme**

*Rappel* : En 2018, la CCDB et Montélimar Agglomération ont piloté une étude d'opportunité, à l'échelle du bassin de Montélimar, réalisée par Agribiodrôme, portant sur les outils d'abattage et les services associés. En 2019, suite aux conclusions de cette première phase d'étude, la CCDB et Montélimar Agglomération ont souhaité accompagner techniquement les éleveurs dans :

- la création d'un outil de transport collectif
- une réflexion sur l'abattage mobile à la ferme

En 2020, la CCDB, Montélimar Agglomération et Agribiodrôme ont poursuivi le travail avec les éleveurs du Bassin de Montélimar autour de l'abattage mobile. Plusieurs rencontres ont permis de travailler sur la structuration d'un groupe d'éleveurs pilotes, ainsi que l'élaboration d'un scénario.



En juillet 2021, une association d'éleveurs s'est constituée, l'Abel Ferme, pour porter un projet collectif à l'échelle du Bassin de Montélimar. Un appel d'offres a été lancé afin de bénéficier d'un accompagnement extérieur pour l'élaboration d'un avant-projet global, document cadre, comprenant l'intégralité de la démarche technique et politique, ainsi que le scénario d'abattage détaillé et démontrant sa conformité au regard de la réglementation sanitaire.

En 2022, le prestataire Agribiodrôme accompagné de sous-traitants spécialisés dans l'abattage alternatif et la carrosserie ont permis de concevoir un prototype de caisson mobile. Des échanges avec la DGAL (Direction Générale de l'Alimentation) et différents groupes d'éleveurs à l'échelle nationale, assistés par des syndicats agricoles, ont permis d'avancer sur la réglementation sanitaire européenne pour faciliter l'abattage alternatif.

Coût de l'opération : 59 595,80 € - Subventions à 80% : Région : 9 535,33€ LEADER : 38 141,31€ participation Montélimar Agglomération : 5 959,58 €.

### **8.2- La valorisation et la protection du foncier agricole**

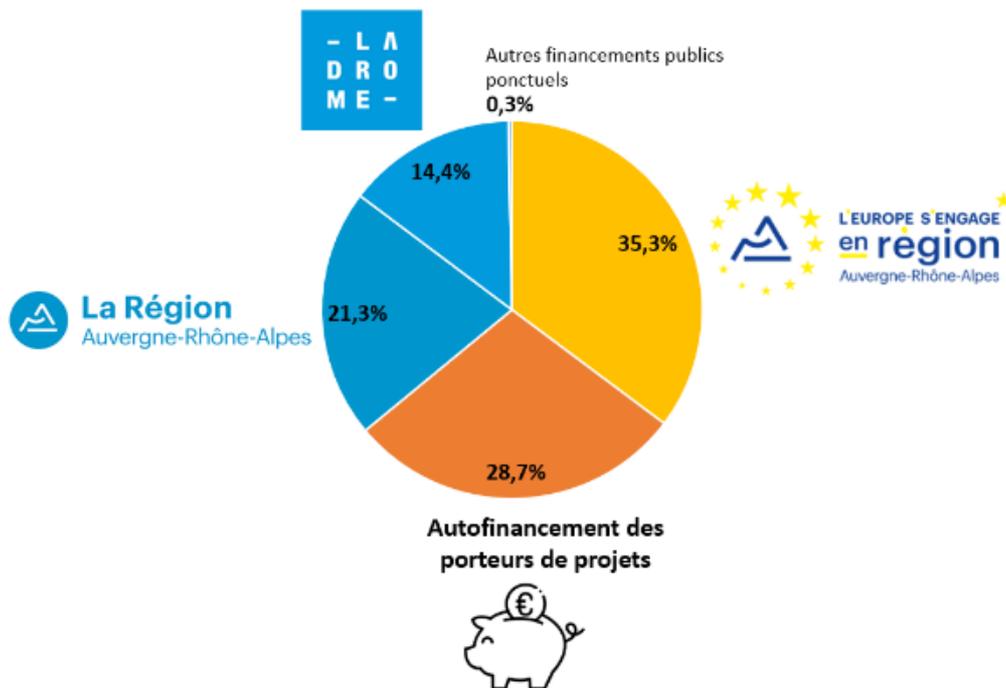
#### **Le Comité Local Installation Transmission (CLIT) et son renouvellement**

En 2022 une offre de stage a été lancée afin d'actualiser le diagnostic foncier (à pourvoir en 2023) en vue de remobiliser les membres du CLIT autour de la veille foncière.

### 8.3- Le Plan Pastoral Territorial (PPT)

La programmation 2017-2022 du Plan Pastoral Territorial Bassin de Montélimar s'est terminée en février. Le PPT permet aux éleveurs réunis en groupements et collectifs pastoraux de bénéficier d'un soutien financier pour les travaux relevant du domaine pastoral (structuration foncière du domaine pastoral, équipements, abreuvement des troupeaux, logements des bergers...), mais aussi de réaliser des projets de développement liés au pastoralisme (multiusage, reconquête pastorale, sylvopastoralisme...).

En fin de contrat la consommation de l'enveloppe PPT est de 95 062,12€ sur 100 320€ affectés par la région.



Le PPT a permis déposer des projets pour un montant total de 445 432,07 €. Il permet également d'appeler différents cofinanceurs sur l'ensemble des projets déposés. Ainsi, la répartition des financements des actions du PPT est la suivante :

- Aides publiques 317 576,20 € (71%) dont :
  - Conseil Régional 95 062,12€
  - Conseil Départemental : 64 067,74€
  - FEADER : 157 102,54€
  - Autre financement ponctuel par une collectivité : 1 344 €
- Autofinancement des porteurs de projet : 127 855,87 € (28,7%)

La programmation fléchait 4 axes prioritaires et 9 actions :

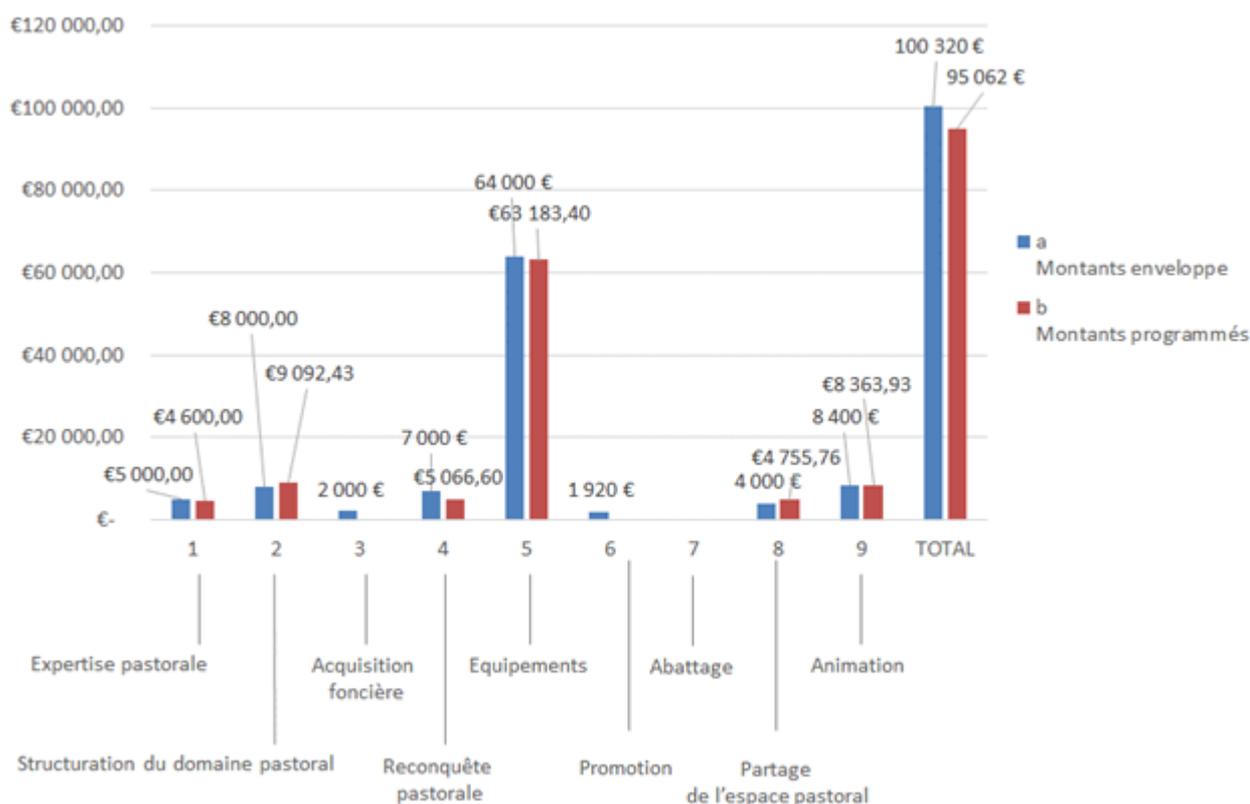
Axe 1 : Approfondir et façonner le territoire pastoral

Axe 2 : Perfectionner et innover pour un pastoralisme vivant

Axe 3 : Exister à différentes échelles entre montagnes et plaines

Axe 4 : Animation

Ci-dessous, figure la répartition des financements région par action :



Pour rappel, les investissements pastoraux « équipements » doivent constituer la majorité des dépenses d'un plan pastoral (Le bilan global détaillé est disponible auprès du service).

Le renouvellement du PPT a été co-élaboré avec les services pastoraux du département, l'ADEM, ainsi que Montélimar Agglomération. Des ateliers élus/éleveurs et partenaires ont permis de définir une nouvelle stratégie accompagnée d'un programme d'actions entièrement renouvelé. La candidature a été déposée auprès des services pastoraux de la Région en novembre 2022 pour une mise en œuvre à compter du premier trimestre 2023. (La candidature détaillée est disponible auprès du service).

#### 8.4 – Mesures agroenvironnementales et changement de pratiques

La CCDB est porteur du Projet Agroenvironnemental et Climatique (PAEC) Bassin de Montélimar depuis 2016. Jusqu'en mai 2023, les agriculteurs ayant contractualisé une MAEC bénéficient d'une prolongation durant la période transitoire 2022-2023, dans l'attente des prochaines candidatures PAEC.

La Communauté de Communes poursuit l'accompagnement des agriculteurs ayant souscrit une MAEC avec les services pastoraux du département (ADEM) et la DDT.

En mai 2022 a eu lieu une rencontre d'information en Préfecture pour le renouvellement des PAEC. Les services Agriculture et Forêt de la CCDB et de Montélimar Agglomération ont travaillé en lien avec l'ADEM et la DDT afin de renouveler la procédure. En raison d'un manque de clarté des nouvelles mesures présentées par les services de l'Etat, il a été décidé de reporter l'engagement du territoire. Les agriculteurs contractants de MAEC (Mesures AgroEnvironnementale et Climatique) ont été redirigés vers la CC du Diois pour assurer un portage des mesures pour la période 2023-2024.

#### 8.5 – Animation de l'Espace Naturel Sensible de Miélandre

*Rappel : L'acquisition d'une partie du site de la montagne de Miélandre, par la commune de Vesc, a été soutenue par le Conseil départemental de la Drôme grâce à sa politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles et la Région Rhône Alpes.*

La commune a transféré la compétence pour l'animation et la gestion du site à la Communauté de Communes. La CCDB a signé une convention de coopération avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne Rhône Alpes pour engager l'animation de la concertation préalable et l'élaboration du Plan de Gestion du site.

En avril 2022 s'est tenu le premier comité de gestion du site réunissant 28 membres acteurs : Elus, ONF, ADEM, Associations environnementales, patrimoniales, Office de tourisme, riverains... Lors de ce comité deux groupes ont été créés pour travailler à l'élaboration du Document de Gestion.



Deux études naturalistes ont été commanditées par la CCDB (disponibles auprès du service) afin d'avoir une meilleure vision des enjeux environnementaux du site et d'élaborer un document de gestion partagé et cohérent :

- LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et Olivier LANNES (berger) : Synthèse des enjeux faunistiques
- CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) : contribution au diagnostic environnemental et aux orientations de gestion

Au mois d'octobre, Loïc RASPAIL, a rejoint le service pour l'animation, le suivi de la démarche et la rédaction du Plan de Gestion.

Montant de l'opération 2021-2022 : 30 700 €, Subventions Département : 17 560 €, FEADER : 7 000 €, Autofinancement : 6 140 €.

## **8.6 – Animation forestière**

### **8.6.1-Marché public Animation forestière Bassin de Montélimar**

Une convention de partenariat tripartite a été signée avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CNFPT) Auvergne-Rhône Alpes et Montélimar Agglomération pour une durée de 3 ans (2021-2023), autour de 4 grands axes stratégiques :

- Former - informer aux enjeux forestiers du Bassin de Montélimar
- Réduire la vulnérabilité du territoire au changement climatique
- Développer la gestion durable des forêts du Bassin de Montélimar
- Participer aux échanges et actions de communication autour de la filière forêt-bois

La participation de la Communauté de Communes pour le financement d'un 1/3 temps d'un agent du CRPF s'élève à 3 831€.

### **8.6.2- La valorisation des bois**

*Rappel* : Suite au groupe de travail régional portant sur la valorisation du bois local, encadré par Cap Rural de 2019 à 2021, auquel la chargée de mission a contribué, un réseau des territoires forestiers s'est constitué à l'échelle régionale en 2021. La CCDB participe techniquement aux échanges.

En 2022, un groupe d'acteurs professionnels issus de l'amont et de l'aval de la filière (gestionnaire forestier, exploitants forestiers, scieurs, menuisiers, charpentiers, ...) s'est constitué pour travailler à une meilleure utilisation du bois local. L'idée de la création d'un « pôle bois » a été proposée.

## **8.7- Le réseau de chaleur du parc de la Baume**

Pour garantir le bon fonctionnement de la Régie, la chargée de mission assure les tâches suivantes:

- Veiller au bon fonctionnement des installations : contacts réguliers avec la maintenance pour régler les soucis de fonctionnement, avec l'entreprise qui livre le bois, etc.
- Préparer les séances du Conseil d'Exploitation de la Régie de chaleur.
- Relever les compteurs (avec appui du service technique), etc.

En 2022 :

- Attribution d'un marché public pour réaliser un audit global de la régie de chaleur et des installations
- Révision du contrat de téléphonie – système d'alerte
- Révision du prix de la fourniture de chaleur et du tarif du combustible bois
- Casse importante de matériel ayant entraîné l'arrêt de la chaudière bois pendant la durée des vacances de Noël (du 15/12/2021 au 07/01/2022).

A noter :

La casse de la vis sans fin du silo à bois en fin d'année 2021 a fortement impacté le budget de la Régie puisque les besoins de maintenance ont été longs et coûteux, et ont engendré une explosion du besoin en fioul ajouté à l'augmentation du prix de ce dernier.

Concernant la télécommunication et la nécessité de modifier le système d'alerte à distance en cas de panne de la chaudière, les dépenses ont augmenté en raison d'un double abonnement le temps d'installer le routeur avant d'engager le changement d'opérateur.

## **8.8- Gestion des cours d'eau**

### **8.8.1-Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron (SMBRJ)**

✓ Programme Pluriannuel d'Entretien : **51 jours** sur la CCDB pour 6 300mL de rivière :

Pont de Barret : 5J Ruisseau d'Eyzahut 850mL en deux interventions + 2J Roubion et Rioussec 500mL

La Bégude de Mazenc : 11J Jabron 1050 mL

Bourdeaux : 6J Le Roubion 700 mL

Dieulefit : 4 J Le Jabron 1 200 mL

Eyzahut : 5J Ruisseau d'Eyzahut 400 mL

Bourdeaux : 7J Le Roubion 800 mL

Comps : 3J La Rimandoule 200mL

La Bégude : 8J le Jabron 600mL

✓ Espèces Exotiques Envahissantes : **9 jours** (renouée, ailante, érable negundo, robinier faux acacia, raisin d'Amérique, faux indigo, topinambour, aulne à feuille de cœur ... ) :

2J Renouée Dieulefit, Poët Laval, La Bégude de Mazenc pour 2 campagnes

3J sur le Jabron à La Bégude de Mazenc

1J sur le Jabron à Dieulefit

1J sur le Roubion à Bourdeaux

2J sur le Ruisseau d'Eyzahut à Pont de Barret

✓ Suivi du PPE (Plan Pluriannuel d'Entretien) : **Environ 180 jours** de technicien rivière et une 15aine de jours pour le suivi et l'encadrement des équipes et chantier + échanges avec les communes et riverains.

✓ Gestion quantitative : **42 jours** chargé de mission et 5 mois d'une stagiaire pour la compilation du bilan de l'ensemble des prélèvements en eau sur le territoire du PGRE (Plan de Gestion de la Ressource en eau) Roubion Jabron (3 comités techniques avec la DDT et l'Agence de l'eau, de nombreux échanges techniques avec les maîtres d'oeuvre AEP (Adduction Eau Potable).

✓ Contrat de rivières : **111 jours** pour l'équipe (dont 80 J uniquement pour le chargé de mission) : bilan à mi-parcours de la procédure de contrat de rivière, rédaction d'un nouveau contrat comprenant 2 comités de rivières, 1 bureau du SMBRJ, le passage en MISEN (Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature) la signature du contrat – Présence technique auprès du SCOT, projet eau de la ville de Dieulefit, appui au collectif citoyen de Dieulefit sur l'eau, rencontre avec Radiolà.

✓ Stratégie foncière : **16 jours** : Réflexion et préparation de l'étude pour 2023 – animation foncière sur le projet de restauration du Roubion.

✓ Suivi morphologique /sédimentaire : **90 Jours** : survol drone, analyse des relevés, cartographie, formation drone et brevet télépilote, planification des travaux et encadrement des chantiers.

✓ Continuité écologique : **110 jours** : Effacement du seuil de top semence en 2022 (dossier réglementaire, AMO (Assistance à Maitrise d'Ouvrage), étude, travaux) rencontre des propriétaires sur d'autres seuils (pisciculture, le Sage, centre équestre, Montboucher, Espeluche, Montélimar). Avis projet Compagnie Nationale du Rhône (CNR) sur le projet du vieux Roubion. Préparation du cahier des charges de l'étude

continuité sur le Jabron. Préparation recrutement stagiaire pour diagnostic continuité affluent Roubion-Jabron.

✓ Projet Charols-Manas-Pont de Barret

✓ Inventaire écologiques du projet de restauration : **20 jours** : Campagne topo sur le Riousec, rencontre avec propriétaire, finalisation de l'étude des inventaires, rencontre avec DREAL, élus de Montélimar Agglomération et la CCDB.

✓ Communication : environ **25 jours** → participation au festival les yeux dans l'eau, collectif Dieulefit, conception kakemono sur le contrat, la thématique continuité écologique, document de presse pour la signature du contrat, mise en ligne d'articles sur le site Internet, rencontre collège de Cléon, animations scolaires (deux) école de Poët Laval CM1/CM2.



### **8.8.2-Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL)**

#### **Quelques indicateurs du territoire de CCDB concerné par le bassin versant du Lez**

Environ 1120 habitants - 74 km de cours d'eau - Une superficie de 10 180 hectares

#### **Gouvernance :**

La CCDB est représentée au sein du comité syndical par 3 délégués titulaires (sur un nombre total de 23 délégués) : Mme Patricia VIOLET, M. Alain JEUNE, M. Philippe PATRY et M. Franck MUCKE étant par ailleurs délégué suppléant

Mme Patricia VIOLET est Vice-Présidente du SMBVL

#### **Contribution :**

Pas de hausse en 2022 : Contribution de CCDB au SMBVL = 25 789 € (soit 3,18 % des contributions appelées auprès des 5 EPCI-FP membres du SMBVL).

#### **Suivi de la qualité de l'eau : Synthèse des interventions Système d'évaluation de la Qualité des cours d'Eau (SQE) :**

Suivi qualité de l'eau sur le Lez à Montjoux (aval de la Paillette) : quatre campagnes physico-chimiques et une campagne hydro biologique.

#### **C2i Telecom :**

Formation à l'outil « Téléalerte » de C2i Telecom : 22, 23 et 24 novembre 2022. Présence des communes de Montjoux et Roche Saint Secret - Béconne

#### **Réduction de la vulnérabilité :**

Rendu des études « réduction de la vulnérabilité aux inondations – diagnostic de territoire de la vulnérabilité des exploitations agricoles et de l'activité économique sur le bassin versant du Lez.

- Réalisation par le bureau d'étude MAYANE (exploitations agricoles) et par la CCI Vaucluse (commerces et industries).
- Présentation des deux études aux 5 EPCI-FP membres du SMBVL le 5 avril 2022 en présence du bureau d'étude MAYANE et de la CCI Vaucluse.

#### **SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) :**

Durant toute l'année : phase d'écriture avec les membres de la CLE (Commission Locale de l'Eau) du projet de Plan Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et du règlement du SAGE.

CLE du 28 juin : M. Franck MUCKE est élu vice-président de la commission amélioration de la qualité des eaux. Lors de cette CLE est également élu un nouveau membre du Bureau de la CLE et le rapport d'activité de la CLE de 2021 est approuvé.

CLE du 1<sup>er</sup> décembre : adoption du projet de SAGE à l'unanimité

CLE du 15 décembre : adoption du bilan final du PGRE (Plan de Gestion de la Ressource en Eau), puis des documents du contrat de bassin versant phase 2 (bilan de la phase 1 – programme d'action de la Phase 2).

Réunions des différentes commissions du SAGE :

- Commission gestion des inondations, restauration physique des cours d'eau et des zones humides :

- Le 9 mars : réunion dédiée au bilan des 6 années du PAPI (Programme d'actions et de Prévention des inondations),
- Le 9 mai : finalisation de la stratégie du Plan de gestion stratégique des zones humides suivie d'une visite de terrain au marais de l'île Vieille sur la commune de Mondragon.
- Commission gestion quantitative de la ressource en eau :
  - Le 6 décembre avec une présentation du bilan final du Plan de Gestion de la Ressource en eau.
- Commission rédaction du SAGE :
  - Le 4 mars : analyse des dispositions relatives à la gestion des eaux pluviales, ruissellement et imperméabilisation des sols,
  - Le 4 mai : analyse des dispositions des volets gestion quantitative et qualité du SAGE,
  - Le 22 juin : analyse des dispositions des volets milieux naturels, hydromorphologie et gestion des inondations.

Pour rappel les représentants du territoire de la CCDB au sein de la CLE sont : M. Jérôme ROUX, conseiller municipal de La Roche-Saint-Secret-Béconne est le représentant des communes de Montjoux, La Roche-Saint-Secret-Béconne, Teyssières et Vesc / M. Franck MUCKE, Maire de Teyssières est le représentant de la Communauté de Communes.

M. Philippe PATRY et Mme Patricia VIOLET ont également participé à des commissions de rédaction du SAGE.

#### **Contrat de bassin versant :**

De septembre à décembre : Montage du programme d'actions pour la phase 2 du contrat qui concernera les années 2023 et 2024.

Pour le territoire de la CCDB : la commune de Vesc a inscrit la réalisation de son schéma directeur d'eau potable pour une réalisation en 2023.

#### **Plan de gestion des matériaux et continuité écologique :**

Réalisation de suivis topographiques en février 2022 dans le cadre du Plan de gestion des matériaux :

Le secteur du Gué de Barjol à Montjoux (2 profils en travers suite à une crue de fin 2021).

Montage d'un cahier des charges et consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre diagnostic et études préliminaires pour le rétablissement de la continuité écologique du Gué de Barjol sur la commune de Montjoux. Le marché est attribué à la société RCI et une première réunion technique de lancement de la mission s'est tenue le 11 octobre 2022. Le montant de ces études est de 7 800 € HT.

**Travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau en 2022 :**

Code Opération	Cours d'eau	Commune	Type d'intervention	EPCI	Fréquence de retour en années	Quantités en ml	Coût de l'intervention en € HT
RABT1_RE	La Rabassière	Vesc	Ripisylve_Embâcles_Invasives	CCDB	5	675	2 704,00 €
LezT13_AREO	Lez	Montjoux	Ripisylve_Embâcles	CCDB	5	2700	5 338,50 €
GORT1_RE1&2	Gorge d'Ane	Roche Saint Secret Béonne	Ripisylve_Embâcles	CCDB	4	500	2 510,00 €
LezT13_J1 CboT1_J1 VeyT1_RIO1	Lez & Combaunie & Veyssanne	Montjoux	Ripisylves _ Invasives_Ouvrage	CCDB	1	800	3 037,00 €
Travaux divers (enlèvement embâcles, interventions ponctuelles, gestion des espèces invasives...) réalisés sur l'ensemble du bassin versant - Evaluation de la part CCDB au prorata du linéaire de cours d'eau							
			Total Linéaire / Travaux HT			4 675	27 340,10 €
			Frais installation de chantier	Frais de chantier			546,80 €
			MOE + CSPS	MOE - CSPS au prorata			3 000,00 €
			Total PPE 2022	Total Programme HT			30 886,90 €

**Soit un programme de travaux 2022 sur le territoire de CCDB d'environ 37 060 € TTC.**

**50 propriétaires ont été concernés par les travaux pour l'année 2022.**

**Soit un programme de travaux 2022 sur le territoire de CCDB d'environ 37 060 € TTC.**

**50 propriétaires ont été concernés par les travaux pour l'année 2022.**

**Montage d'un dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projet Biodiversité de l'Agence de l'Eau pour le Lez amont :**

Le Lez et sa ripisylve sur les communes de Montjoux et Roche Saint Secret - Béconne est un secteur moins soumis aux contraintes anthropiques, on y observe une flore typique et un cortège faunistique diversifié. La présence d'espèces protégées demande attention et études plus poussées pour en améliorer la connaissance et donc la préservation ciblée.

Cette préservation pourrait se concrétiser dans un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.

Un dossier de candidature a été monté en début d'année 2022 pour obtenir les financements de l'Agence de l'Eau sur la réalisation d'études (inventaires naturalistes) nécessaires à la constitution d'un dossier d'Arrêté Préfectoral de Biotope mais également pour définir la trame turquoise (identifier tous les éléments du paysage (haies, bosquets essentiellement) qui permettent la connexion entre les cours d'eau et la trame verte), proposer des petits travaux dans le lit du Lez pour restaurer/ améliorer des habitats et identifier des actions de sensibilisation ou équipements des sites surfréquentés.

L'opération, estimée à 25 000 € HT, a été retenue dans le cadre de l'appel à projet avec un financement à 70% par l'Agence de l'Eau et 10% par le département de la Drôme.

La mise en œuvre de cette action pourra donc débuter en 2023.

**Sensibilisation / Education à la protection des milieux aquatiques :**

Le technicien de rivière du SMBVL est intervenu en complément d'un animateur du réseau des Baronnautes (avec le Parc des Baronnies) à l'école de Roche Saint Secret Béconne.

**Travaux ponctuels**

Confortement des berges du ravin de Combaurie (fourniture et pose d'enrochements pour reprise des berges sur 4 sites) par l'entreprise ATTP (Dieulefit) pour un montant de 13 200 € TTC.

Au titre de la solidarité de bassin amont aval, 10% de la dépense sera supportée par les 4 autres EPCI qui composent le SMBVL.



## 9. CULTURE – PATRIMOINE (CULTURE – SOLIDARITES)

**Elu:**

« **Culture - Solidarités** »

Mme Francette CHAPUS



**Chargée de mission CCDB :**

Aurélie GANDOLPHE

Pro : 07 87 09 20 10

[gandolphe.ccdb@orange.fr](mailto:gandolphe.ccdb@orange.fr)

### 9.1- Subvention aux manifestations culturelles associatives

Pour la 14<sup>ème</sup> année consécutive le règlement d'aide aux manifestations culturelles associatives a permis de subventionner des projets culturels du territoire selon les objectifs et critères établis dans le règlement.

24 dossiers de demande de subvention ont été déposés pour un montant total de demandes de 62 017 € (25 dossiers en 2021 pour un total de 56 139€).

Les 24 projets ont été présélectionnés par la Commission Culture & Solidarités et validé par le conseil communautaire, pour un total de 30 000€.

Associations	Thématiques culturelles	Lieux	Périodes /dates	Subventions	
				Demandées en €	Attribuées en €
<b>A travers ciel</b>	Danse	Le Poët-Laval, Dieulefit, Bourdeaux	Tous le mois de juillet	5 000	<b>600</b>
<b>Bergerie Peyrache</b>	Musique et théâtre	Bouvières, Bourdeaux	Mars, printemps + automne	1500	<b>1000</b>
<b>Bizz'art Nomade</b>	Concerts, festival musique du monde / arts de la rue	Dieulefit, Bourdeaux	7 au 9 juillet + 5 concerts hors fest. (Avril, mai, juin, novembre...) + 26 au 29 mai 3ème édition village voyage	5 000	<b>3500</b>
<b>Chemins de pierre</b>	Musique classique	Dieulefit, Comps	22 et 23 juillet	1 000	<b>600</b>
<b>Cie Nandi</b>	Théâtre et spect. Vivant	Vesc	Saison hivernale / 6 dates	2 000	<b>1200</b>
<b>Centre d'Art Yvon Morin</b>	Exposition	Le Poët-Laval	15 mai - fin sept.	1 000	<b>1000</b>
<b>Collectif citoyen</b>	Cinéma et Théâtre	Dieulefit, Le Poët-Laval, Bourdeaux + écoles du territoire	Février / avril + automne	2 117	<b>1100</b>
<b>Concertina</b>	Festival autour des enfermements	Dieulefit, Roche St Secret_Béconn e, Bourdeaux, Le Poët- Laval	1er au 3 juillet	2 500	<b>1000</b>

Associations	Thématiques culturelles	Lieux	Périodes /dates	Subventions	Associations
<b>Djinn et compagnie</b>	Pluri disciplinaire	Dieulefit	2 soirs/mois de septembre à juin + 2 temps forts septembre et juin	4 000	<b>1000</b>
<b>Eclats</b>	Festival	Dieulefit, La Bégude de Mazenc, Le Poët-Laval, Comps, Teysnières	5 au 11 septembre	5 000	<b>4000</b>
<b>IREAL</b>	Pluridisciplinaire	Bourdeaux	1 jour - Jardin 27/08 + 3 spectacles en hiver	2 000	<b>700</b>
<b>Les amis de B. Hoepffner</b>	Rencontres autour de la traduction	Dieulefit	2 jours	1 300	<b>800</b>
<b>Les artisans pontois</b>	Pluridisciplinaire	Pont-de-Barret, Rochebaudin, Bourdeaux, La Bégude-de-Mazenc	Juin à décembre => 1 fantaisie par mois - soit 7	3 000	<b>800</b>
<b>Médiathèque Bourdeaux</b>	Pluridisciplinaire	Bourdeaux	21 mai et 15 octobre	1 200	<b>800</b>
<b>Mirandolina et Cie</b>	Comédia dell'Arte	La Bégude-de-Mazenc, Pont-de-Barret, Montjoux, Teysnières, Dieulefit, Le Poët-Laval, Eyzahut	de fin juillet au 31 Août	1 500	<b>1100</b>
<b>Nouvelle du conte</b>	Conte	Crupies, Bourdeaux, Mornans, Les Tonils	29 juillet au 7 Août + Janvier/Mars action pédagogique + 26 Mai	3 500	<b>3000</b>
<b>Nuées de jazz</b>	Festival de jazz	Le Poët-Laval	22 au 24 Juillet	3 500	<b>2400</b>
<b>Passerelles</b>	Festival sur la question migratoire	Dieulefit	23 au 25 septembre	1 500	<b>800</b>
<b>PMH</b>	Exposition	Dieulefit, Le Poët Laval	2ème semestre	2 400	<b>1500</b>
<b>Pradel Association</b>	Festival musique classique et Jazz	Le Poët-Laval Dieulefit	Février, avril et Mai + Juillet et août	2 000	<b>800</b>
<b>Samildanach</b>	Marionnette	Le Poët-Laval, La Bégude-de-Mazenc	Mars, Avril + mini-festival 4 jours au total	1 500	<b>1000</b>
<b>Saou chante Mozart</b>	festival	Dieulefit	24-juil	3000	<b>0</b>
<b>Stimuli</b>	Musée numérique	Dieulefit + itinérance à définir	A partir du printemps 2022	5 000	<b>500</b>

Associations	Thématiques culturelles	Lieux	Périodes /dates	Subventions	Associations
Une note de partage	Chanson	La Bégude-de-Mazenc, Bourdeaux, Pont-de-Barret, Dieulefit	entre le le 8 et 21 août 4 jours à définir	1 500	800
<b>TOTAL en €</b>				<b>62 017</b>	<b>30 000</b>

## 9.2- CAEM, école de musique

La subvention de fonctionnement s'est élevée à 52 000 € pour un budget prévisionnel total de 214 270 € – soit 24.27 % de subvention CCDB.

A ces sommes il convient d'ajouter les frais de fluides des locaux, remboursés à la commune de Dieulefit pour 12 660 €.

## 9.3- Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelles (CTEAC) / Contrat Territoire Lecture

Rappel : cette procédure contractuelle d'une durée de 3 ans est initiée par la DRAC Rhône-Alpes en partenariat avec la Région et le Département. La CCDB s'est engagée dans cette démarche depuis 2014. La convention 2017 - 2020 a été prolongée d'une année supplémentaire et une nouvelle compagnie en résidence d'un an a été choisie.

Pour l'année 2021-2022, c'est donc Image Fracas, association de film résident à Bourdeaux qui a été sélectionnée pour le projet *Habiter ici*. L'association développe des ateliers de création cinématographique à la frontière entre documentaire et fiction, impliquant la participation des habitants du territoire et des institutions.



Cette résidence a pris du retard suite à un premier appel à candidature infructueux. Elle a pu réellement débuter en février et a donné lieu à une restitution publique au cinéma Le Labor à Dieulefit mi-septembre 2022 en partenariat avec l'association d'archives filmiques OFNibus en résidence de collectes sur notre territoire à la même période.

Image Fracas est intervenu auprès de publics cibles (Espace Jeune à Dieulefit, à l'école de Vesc et au CAPSA le Gué à Le Poët-Laval), ainsi qu'auprès de publics non affiliés à des institutions. La résidence devait offrir un regard artistique ancré sur le patrimoine local, que ce soit le patrimoine architectural, naturel, culturel ou historique, matériel et immatériel tenant compte des enjeux et objectifs de la C.T.E.A.C.

Parallèlement à cette résidence, trois projets locaux ont été sélectionnés : *Peuplé* de la Cie Karnabal de Pont-de-Barret, *Evadons nous !* de l'association CRAASH de Pont-de-Barret et *Le temps d'un refrain* de la Cie les Papillons bleus de Dieulefit, intervenus respectivement à l'ALSH La ferme St Pol à La Bégude-de-Mazenc, au Foyer Picard à Dieulefit et auprès de résidents de l'EHPAD de l'hôpital local et de Leïs Eschirou et d'habitants du territoire en lien avec les CCAS, les ADMR ou l'entraide locale de Dieulefit.

En mars 2022 la décision a été prise de renouveler la convention triennale E.A.C. pour les années 2022-2025. Au vu du retard pris, la décision a été prise de scinder en 2 cette nouvelle convention avec la prolongation d'une année supplémentaire de la résidence d'Image Fracas pour l'année 2022-2023. Trois projets locaux ont également été sélectionnés pour la première année (DrawDraw de Pont-de-Barret, Anna Puig Rosado de Roche-Saint-Secret Béconne et la Cie IREAL de Bourdeaux).

Un nouvel appel à candidature sera lancé au printemps 2023 pour la résidence mission de 2 ans (2023-2025), ainsi qu'un appel à projets locaux pour trois sélectionnés pour chaque année de résidence.

#### 9.4- Autres projets culturels : Réalisation d'un diagnostic pour un Contrat Territoire Lecture (CTL) :

L'appel d'offre a été lancé en mars de cette année. Le cabinet conseil Tosca consultant, seul cabinet de conseils à avoir répondu, a pu débuter sa mission fin mai. Le diagnostic a pris fin en septembre pour une restitution au conseil communautaire d'octobre.

Malgré l'intérêt des trois médiathèques du territoire pour le CTL, la décision a été prise de ne pas engager un travail de rédaction d'un projet avec les parties prenantes en vue de déposer une demande de subvention en septembre 2023.

#### 9.5- La Charte Territoriale de Solidarité avec les Aînés:

Rappel : La charte territoriale de solidarité avec les Aînés est une démarche de territoire qui vise la promotion du bien-vieillir. Elle a pour vocation de lutter contre l'isolement, de développer les solidarités et les actions à destination des retraités sur les territoires ruraux les plus isolés. Elle est initiée par la MSA Ardèche Drôme Loire et prend appui sur les acteurs locaux : habitants, élus, associations, structures d'hébergement, professionnels, institutions... avec la volonté de travailler et de conduire ensemble des projets.

Cette démarche a pris fin en juin, pour des actions financées jusqu'à la fin de l'année.

Cette année 2022 la chargée de mission Culture et Solidarités a pu participer à des groupes de travail animé par la MSA et le Département :

- le Réseau prévention sénior avec tous les acteurs, bénévoles et professionnel du champ de la prévention
- Le groupe de travail « Vieillir : Quel art ! Quelle richesse ! dont l'objectif est de valoriser la parole et l'engagement des aînés.



Elle a participé essentiellement à la création d'un film sur l'art de vieillir, réalisé par Alice Béthular et financé par la MSA, *Vieillir, tout un art...*

#### ✓ Portage des repas aux aînés :

La CCDB a financé le portage des repas aux aînés, service effectué par l'Association familiale » de Dieulefit : de 3000 €.

## 10. AUTRES

### 10.1 – Le Service Commun Archiviste

#### **Rappel :**

En 2022, la commune de Le Poët Laval a rejoint le service commun, portant à 24 les structures adhérentes (la CCDB, le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement (SIEA) et la Maison de la Céramique).

#### ➤ **Organisation et moyens**

L'archiviste est seule sur le service : elle effectue la manutention, le tri, le classement, l'accueil du public, l'administratif, l'accueil des scolaires, la valorisation, la mise en place de procédure et de recommandation, l'aide juridique et technique.

Seul le salaire de l'archiviste est mutualisé. Chaque collectivité conserve ses propres locaux et a son propre budget pour les archives (achat de fournitures, aménagements de locaux, mise en place de valorisation). Le cout par jour par commune, pour 2022, a été de : 239 euros.

Collectivités	Unité de fonctionnement Année 2022
Aleyrac	2
La Bégude-de-Mazenc	29,5
Bézaudun-sur-Bîne	2
Bourdeaux	15
Bouvières	4
Comps	2
Crupies	2
Dieulefit	45
Eyzahut	5
Montjoux	6
Orcinas	2
Pont-de-Barret	9
Le Poët Laval	13
Rochebaudin	3
Roche-Saint-Secret-Béconne	8
Salettes	3
Souspierre	3
Teyssières	3
Les Tonils	2
Truinas	3
Vesc	7
CCDB	10
Maison de la Céramique	3
SIEA	6
<b>TOTAL</b>	<b>187,5</b>

#### ➤ **Mise en place des procédures d'archivage au sein des services et des collectivités membre du service commun**

Mise en place de procédure pour la communication des documents en interne à la Mairie de Dieulefit.

Mise à jour de la procédure concernant la tenue des registres des délibérations des assemblées délibérantes (tenue du registre papier).

Rencontre avec Mme FRAISSE au sujet de l'archivage temporaire des documents comptables.

#### ➤ **Assistance et conseil aux élus des collectivités membre du service commun**

Réponses par téléphone et/ou mail aux demandes des secrétaires et des élus : réponses juridiques sur la communicabilité et sur la conservation des documents.

Historique de parcelles.

➤ **Accueil d'archives privées** à la Bégude-de-Mazenc, Dieulefit et Pont-de-Barret (archives de M. Durand l'ancien photographe, archivages des offices de tourisme avant fusion, archives de M. Hennebique érudit local, archives de M. Baudrier, érudit local, archives de la création de Mme Marie Bouchacourt sur l'historique du quai).

Réponses par téléphone et/ou mail aux demandes des secrétaires et des élus : réponses juridiques sur la communicabilité et sur la conservation des documents.

**Valorisation auprès des collectivités membre du service commun :** intervention à Teyssières pour présenter les archives restaurées et expliquer à quoi correspondent les archives.

➤ **Intervention auprès des scolaires :** Collège Ernest Chalamel, dans le cadre du forum des métiers toute la journée le 25 novembre.

➤ **Déménagement des archives communales dans de nouveaux locaux :** communes de La Bégude-de-Mazenc et Dieulefit

➤ **Aménagement des locaux d'archives de Teyssières et Bourdeaux**

➤ **Déménagement des archives de la Maison de la Terre et de la Maison de la Céramique dans les locaux de la CCDB (en raison du manque de place).**

➤ **Encadrement de bénévoles**

Deux bénévoles viennent prêter main forte à l'archiviste lorsqu'elle intervient à la Bégude-de-Mazenc : M. Daniel GONTARD et M. Bernard FAQUIN.

Une bénévole intervient en plus dans les communes de Teyssières et Salettes : Mme Joëlle BARNAUD.

➤ **Marché à Procédure Adapté pour une éventuelle acquisition d'un logiciel métier dédié aux archives**

➤ **Partenariat avec l'association OFNIBUS et les archives départementales pour la collecte des archives filmiques.**

Pendant la résidence au Poët-Laval, à Bourdeaux et Dieulefit :

- 122 supports (83 films et 39 vidéos) inventoriés provenant de 14 fonds
- 38 supports numérisés = 11h50 d'images animées
- Dizaine d'autre fonds repérés

Sur les 3 jours, ils ont accueilli une trentaine de déposants et visiteurs, 50 scolaires et touché près de 90 personnes à la soirée au Labor.

➤ **Mise en place de plan de restauration et de numérisation d'archives**

➤ **Gestion des fonds des collectivités membre du service commun**



COLLECTIVITES	Traitement					Total Traitement conservation définitive en ml	Total Traitement annuel en ml	Reste à traiter en ml
	Archives contemporaines (classement en W) en mètres linéaires (ml)	Archives anciennes et contemporaines (1790-1982)	Archives d'ancien régime en ml	Eliminations à Terme (EAT) en ml	Eliminations annuelles en ml			
ALEYRAC	0,3	1	0	0	0	1,3	1,3	1,61
LA BEGUDE-DE-MAZENC	2,11	6,3	0	1,1	5,35	8,41	14,86	43,07
BEZAUDUN-SUR-BINE	0	0,52	0,65	0	0	1,17	1,17	0,1
BOURDEAUX	0,85	0,88	0	0	1,1	1,73	2,83	38,99
BOUVIERES	1,48	2,98	0	0,3	0,7	4,46	5,46	4,6
COMPS	0,28	0	0	0	0,15	0,28	0,43	4,05
CCDB	2,78	0	0	4,97	2,38	2,78	10,13	27,94
CRUPIES	0,3	0,08	0,74	0,15	0,15	1,12	1,27	0,84
DIEULEFIT	7,96	3,7	0	6,38	8,5	11,66	26,54	62,87
EYAHUT	1,9	0	0	0,46	1,1	1,9	3,46	5,87
MONTJOUX	1,38	1,42	0	1,54	2,48	2,8	6,82	4,7
ORCINAS	0,42	0	0	0	0,26	0,42	0,68	5,14
LE POËT-LAVAL	7,9	0	0	3,18	3,95	7,9	15,03	41,58
PONT-DE-BARRET	2,81	3,26	0	1,17	1	6,07	8,24	15,1
ROCHEBAUDIN	0,82	0	0	0,28	0,6	0,82	1,7	13,54
ROCHE-SAINT-SECRET-BECONNE	2,32	0	0	0	0,9	2,32	3,22	31,02
SALETTES	1,8	0,08	0	0,08	0,03	1,88	1,99	6,9
SOUSPIERRE	1,2	0,36	0	0,2	0,18	1,56	1,94	5,39
TEYSSIERES	1,5	0	0	0	0,6	1,5	2,1	7,97
LES TONILS	0,38	0	0	0,1	0,43	0,38	0,91	0,59
TRUINAS	0,85	0	0	0	0,54	0,85	1,39	8,22
VESC	2,32	0	0	0	1,82	2,32	4,14	16,82
SIEA	3,3	0	0	0,2	2,83	3,3	6,33	12,3
Maison de la Céramique	0,7	0	0	0,7	0,4	0,7	1,8	17,48
<b>TOTAL :</b>	<b>45,66</b>	<b>20,58</b>	<b>1,39</b>	<b>20,81</b>	<b>35,3</b>	<b>67,63</b>	<b>123,74</b>	<b>376,69</b>

➤ **Pilotage de la mise en œuvre du règlement européen sur la protection des données pour le compte des collectivités.**

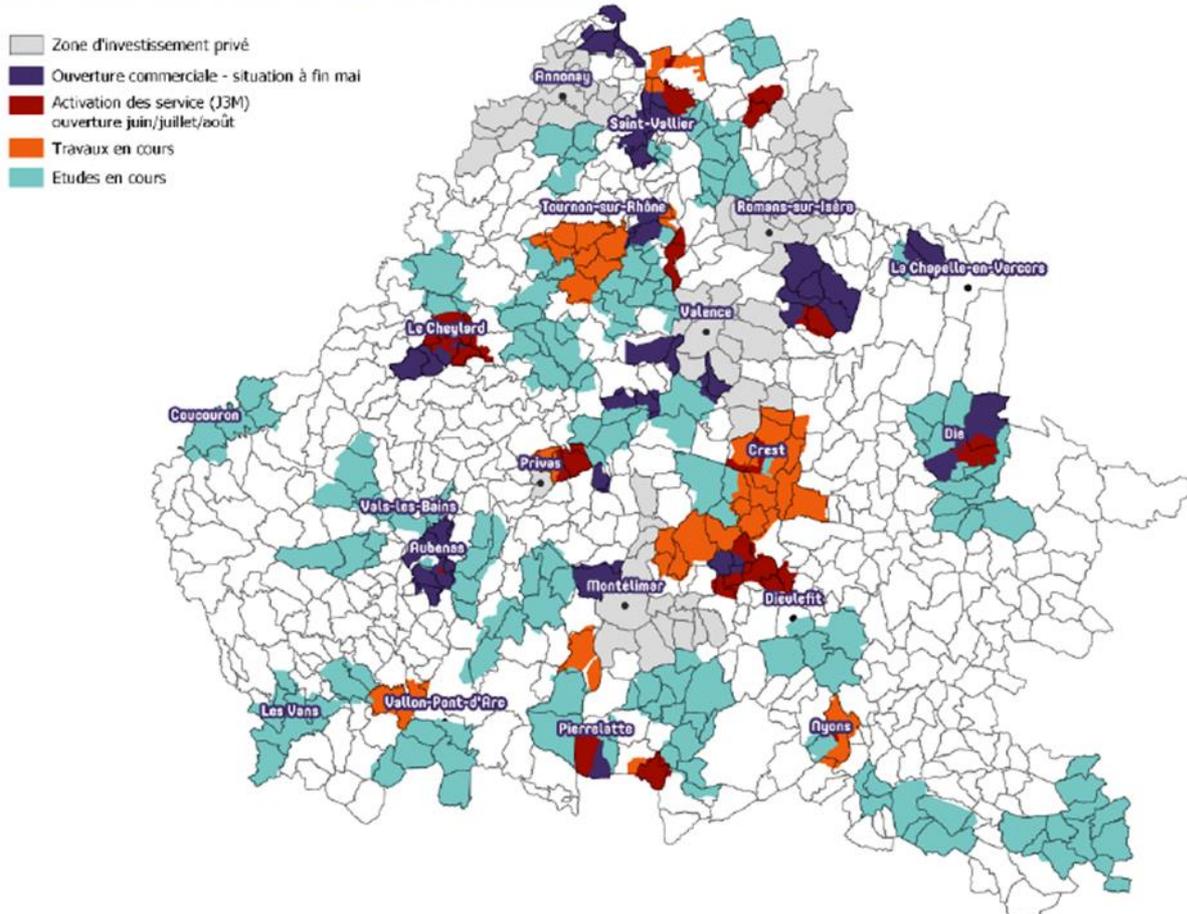
Fiches à caractère juridique sur : cyberattaque, cybersécurité, droit d'opposition et limitation, droit à l'effacement, droit à la portabilité, droit d'accès et de rectification et hameçonnage.

Début de réflexion sur la charte informatique.

Mise à jour des fiches de traitement suite à l'informatisation des demandes de documents d'urbanisme et au changement dans les mairies des agents.

## 10.2 - La fibre optique

### Carte d'avancement du déploiement



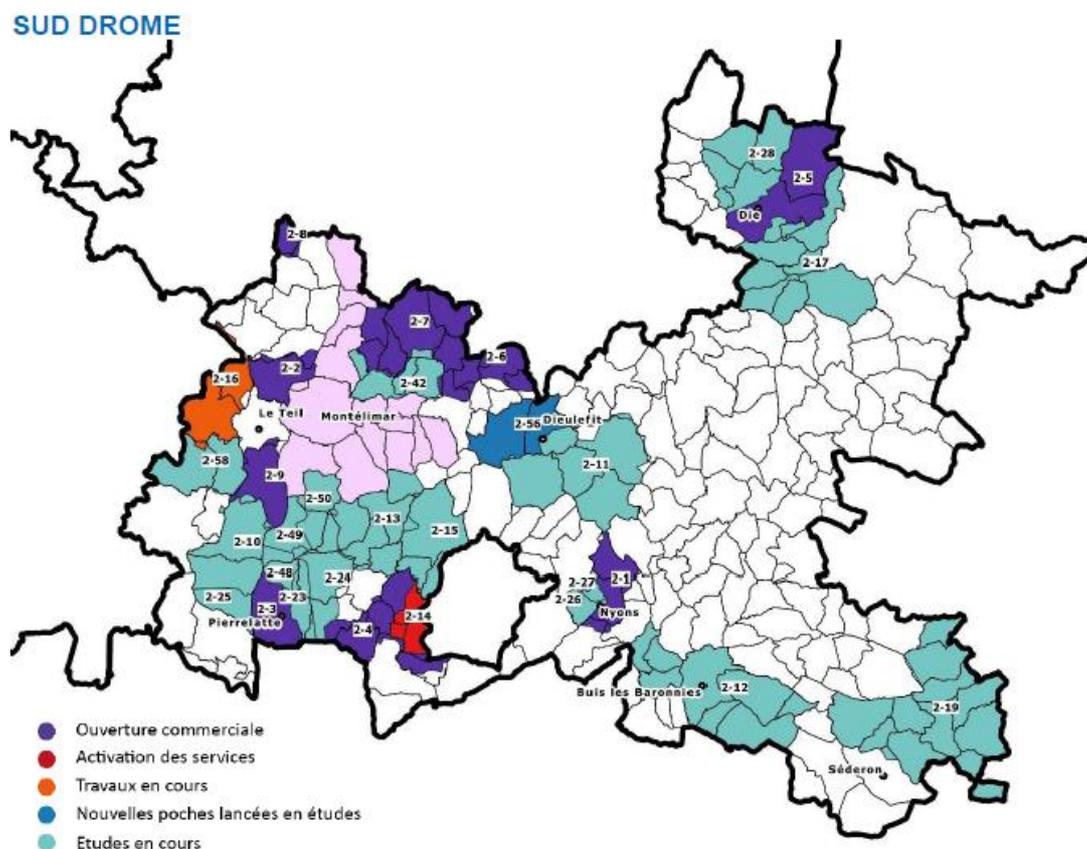
Dans l'été 2021, ADN et ses partenaires : Axione et Bouygues Energies et services ; ont organisé des visites de terrain pour la présentation des premiers Génies Civils (création de tranchées pour le déploiement de la fibre optique) sur les communes de Dieulefit, Montjoux, Roche Saint Secret – Béconne, Teyssières et Vesc.



Exemple à Roche Saint Secret – Béconne

Ouverture commerciale en partie sur les communes de : La Bégude-de-Mazenc, Pont-de-Barret, Rochebaudin et Salettes.

Prévue en 2022 : Vesc, Montjoux, Roche -Saint-Secret-Béconne, Teyssières et une partie de Dieulefit.



La participation à l'investissement prévue pour l'année 2021 de 259 800 € a été appelée par ADN. Participation au fonctionnement du syndicat mixte : 16 810 €.

#### Rappel :

- la CCDB a contracté un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne d'un montant de 700 000€ sur 20 ans au taux fixe de 1.33%, afin de payer sa participation à l'investissement pour 3 années. Reste à payer 1 039 200 €, à savoir 4 année à 259 800 €.
- le délégué titulaire représentant la CCDB au comité syndical d'ADN est Pierre MOSSAZ (Maire de Souspierre) et le suppléant Stéphane GALDEMAS (Maire de Rochebaudin).

### 10.3 - Soutien financier aux associations et organismes

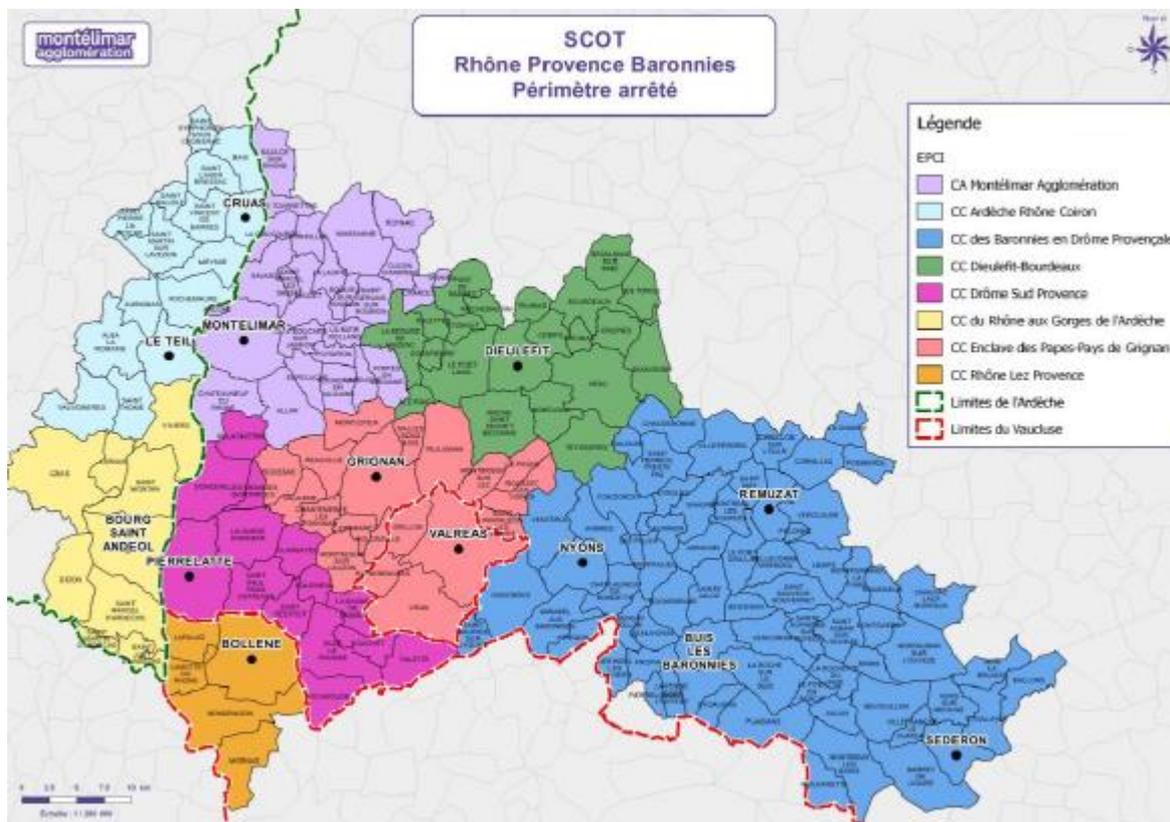
- ✓ Participation au Syndicat Départemental de la Télévision : 17 184 €
- ✓ SCoT (Schéma de Cohésion Territorial) : 11 035.36€ (1,12€/habitant).

#### Rappel :

L'exécutif du syndicat mixte du SCoT a été élu le 9 septembre 2020. Le Président (Julien CORNILLET de la communauté d'agglomération Montélimar Agglomération) ainsi que 12 Vice-président.es ont été élus, dont Fabienne SIMIAN.

La démarche d'élaboration du SCoT est prévue pour durer 6 années, la durée du mandat.

Le périmètre du SCoT concerne 8 EPCI :



## PERIMETRE DU TERRITOIRE

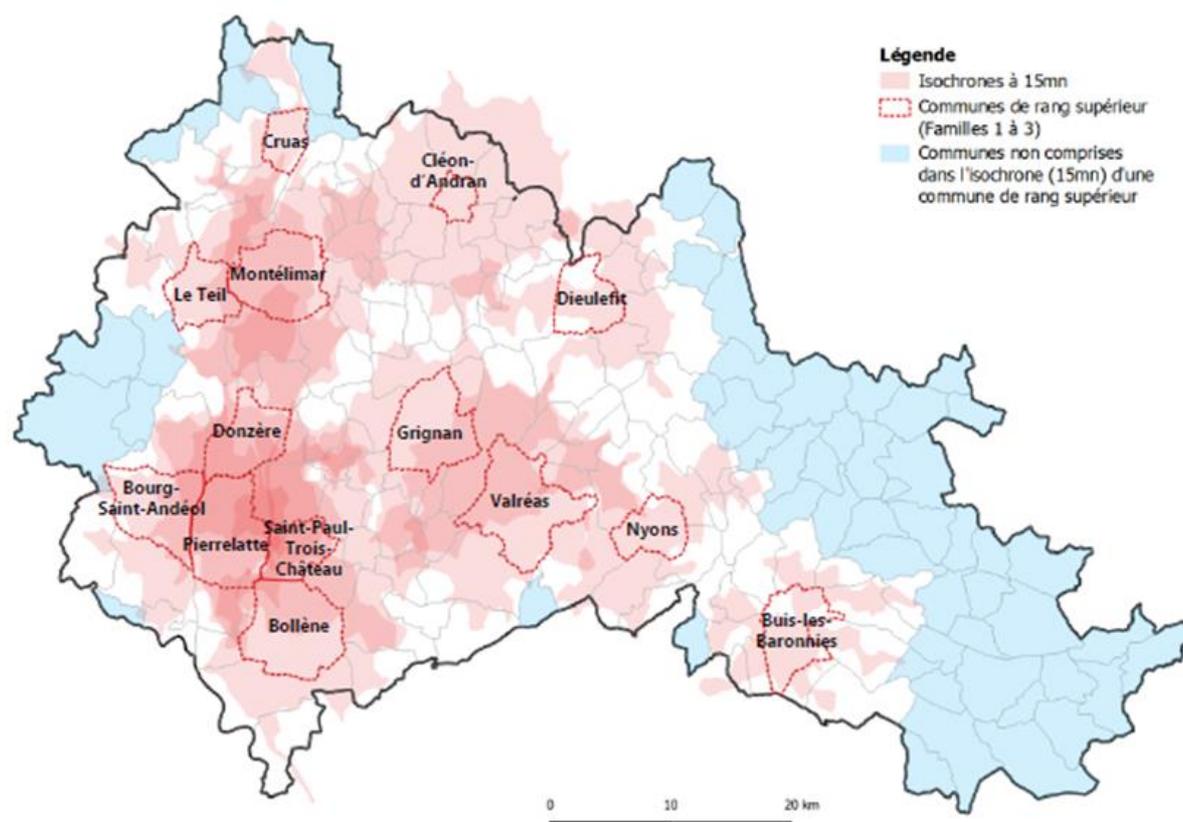
Le Syndicat Mixte Rhône Provence Baronnies regroupe 8 EPCI, 177 communes, 228 392 habitants<sup>1</sup>:

Ardèche		
CC Ardèche Rhône Coiron	15 communes	22 808 habitants
CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche	9 communes	18 914 habitants
Drôme		
CC Baronnies en Drôme Provençale	67 communes	21 127 habitants
CC Dieulefit-Bourdeaux	21 communes	9 461 habitants
CC Drôme Sud Provence	14 communes	42 442 habitants
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	19 communes	22 800 habitants
CA Montélimar-Agglomération	27 communes	66 944 habitants
Vaucluse		
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	19 communes	22 800 habitants
CC Rhône Lez Provence	5 communes	23 896 habitants
<b>TOTAL périmètre SCOT RPB</b>	<b>177 communes</b>	<b>228 392 habitants</b>

## Éléments à retenir

- 1 **Des priorités d'intervention communes** à tous les territoires membres du SCoT en matière de **santé, transport et commerce**.
- 2 Un relatif consensus en matière de **renforcement des coopérations et synergies locales**, et ce dans un **environnement de proximité** n'excédant que très rarement les **15 minutes**.
- 3 Une tendance à la **fragilisation** (dynamique démographique, ressentis formulés par les élus, etc.) de **certaines communes dites de « rang supérieur »** du Sud-Est du territoire (ex. Valréas, Bollène).
- 4 **Une frange Est du territoire porteuse d'enjeux et potentiels**, le caractère limité de l'offre actuelle en équipements et services contrastant avec la vocation de pôles d'emplois de certaines communes.

## TEMPS D'ACCÈS (15 MIN) AUX PÔLES DE PROXIMITÉS, INTERMÉDIAIRES ET MAJEURS DU TERRITOIRE



## Les scénarii pour demain



LAI

## Les défis stratégiques à relever

### SIX PRINCIPAUX DÉFIS COMME CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA STRATÉGIE

L'armature territoriale ainsi posée doit s'inscrire dans une stratégie globale permettant à la fois de tenir compte des grandes transformations sociétales, des enjeux de mobilité et de l'apparition de nouvelles formes de proximité appuyées sur l'accélération des évolutions du digital.

Répondre au triple enjeu de **maintien, développement et localisation des activités médicales**

Assurer la **couverture numérique du territoire** et faire du **digital** un levier de **promotion et d'accélération des transitions territoriales**

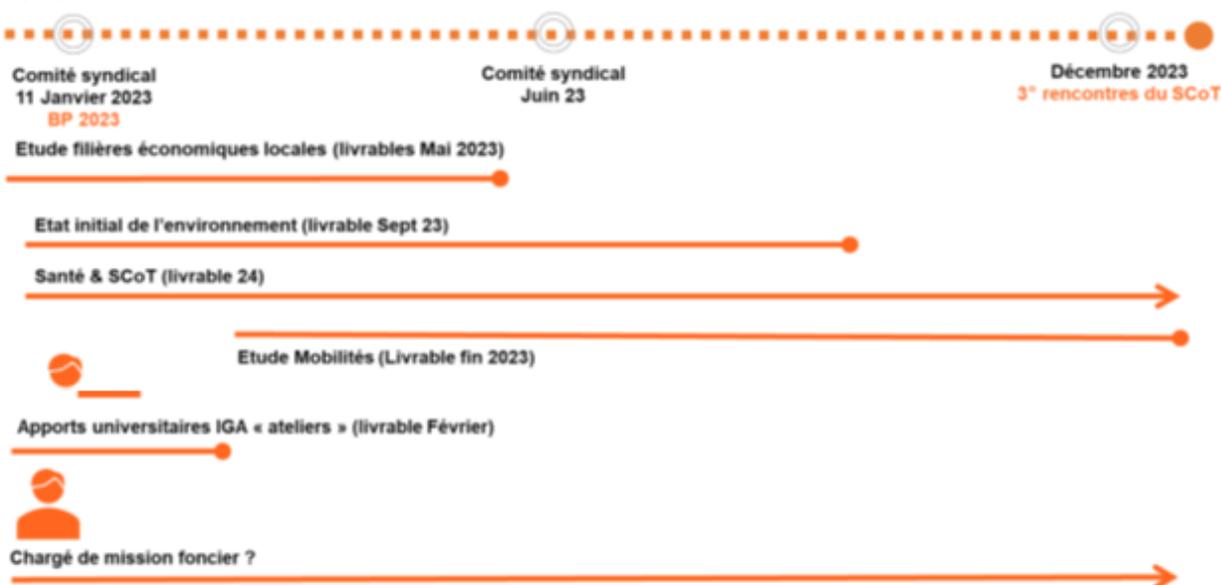
Proposer une **armature en transport** répondant au double enjeu du **territoire du quart d'heure** et de **renforcement de la multimodalité**

Intégrer les **nouvelles formes de commerces non sédentaires et alternatives**

Anticiper les **changements sociologiques** en confortant le rôle des centres-villes et centres-bourgs

Conforter la vocation des **pôles d'emplois** et veiller à leur articulation avec l'armature en équipements et services du territoire

## Synopsis 2023



Le site internet du syndicat : [www.srpb.fr](http://www.srpb.fr)

### ✓ **Fourrière animale :**

La Communauté de Communes assure pour l'ensemble des 15 communes de l'ex canton de Dieulefit, le fonctionnement de la fourrière animale de Montélimar (Association de sauvegarde et de défense des animaux).

Suite à la création des nouveaux locaux de la fourrière et du refuge animal à Montélimar, la Communauté de Communes participe depuis 2012 et pour 20 ans au remboursement de l'emprunt, à savoir 6 307 €/an.

## GLOSSAIRE

<b>A</b>	ADEM : Association Drômoise d'Économie Montagnarde ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie ADIL : Association Départementale pour l'Information sur le Logement ADN : Ardèche Drôme Numérique AIE : Aides à l'Investissements des Entreprises ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement ANAH : Agence Nationale de l'Habitat APN : Activité de Pleine Nature ASA : Association Syndicale Autorisée et Autorisation Spéciale d'Absence AuRA : Auvergne Rhône Alpes BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur BP : Bilan Primitif ou Budget Principal CA : Conseil d'Administration ou Comptes Administratifs CAF : Caisse d'Allocations Familiales CAEM : Carrefour d'Animation et d'Expression Musicale CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement CCDB : Communauté des Communes Dieulefit-Bourdeaux
<b>C</b>	CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie CCVD : Communauté de Communes du Val de Drôme CDESI : Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires CDG : Centre De Gestion CDD : Contrat à Durée Déterminée CDI : Contrat à Durée Indéterminée CDL : Conseiller aux Décideurs Locaux CEDER : Centre pour l'Environnement et le Développement des Énergies Renouvelables CEE : Certificat d'Économie d'Énergie CEFA : Centre d'Études Forestières et Agricoles CLIT : Comité Local Installation-Transmission CLE : Comité Local d'Entreprise CMA : Chambre de Métiers et de l'Artisanat CNAS : Caisse Nationale d'Action Sociale CODEP26 : Comité Départemental de Cyclotourisme de la Drôme CUSST : Convention Unique de Santé et Sécurité au Travail COVID : Corona Virus Disease CP : Commission Permanente CRPF : Centre national de la propriété forestière CSDND : Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux CSE : Conteneurs Semi-Enterrés
<b>D</b>	CTEAC : Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux DDS : Déchets Diffus Spécifiques ménagers DEEE : Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques DETR : Dotation d'équipement des Territoires Ruraux DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques DDFiP : Direction Départementale des Finances Publiques DDT : Direction Départementale des Territoires DGS : Directrice Générale des Services DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local DSP : Délégation de Service Public DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
<b>E</b>	DREAL : Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement EBE : Entreprise à But d'Emploi ENS : Espace Naturel Sensible EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale EPORA : Etablissement Public Foncier Région Rhône-Alpes ETP : Equivalent Temps Plein FDO : Fédération Départementale Ovine FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural FFRP : Fédération Française de Randonnée Pédestres FISAC : Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce FRU : Fond Région Unie GAL : Groupe d'Action Locale GDS : Groupement de Défense Sanitaire GEMAPI : GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations GRP : Grandes Randonnées de Pays IPP : Initiative Portes de Provence
<b>L</b>	LAEP : Lieu d'Accueil Enfants Parents LOM : Loi d'Orientation des Mobilités LEADER : Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale

P	MAPA : Marché A Procédure Adaptée	
	MSA : Mutuelle Sociale Agricole	
	OCMR : Opération Collective en Milieu Rural	
	OM : Ordures Ménagères	
	ONF : Office National des Forêts	
	OT : Office de Tourisme	
	PAE : Parc d'Activités Economiques	
	PAEC : Projet Agro-Environnemental et Climatique	
	PAT : Projet Alimentaire Territorial	
	PAV : Points d'Apports Volontaires	
	PCAET : Plan Climat Air-Énergie Territorial	
	PDESI : Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires de sports de nature	
	PIG : Programme d'Intérêt Général	
	PLH : Plan Local de l'Habitat	
	PLUi : Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal	
	PNA : Projet National Alimentaire	
	PPDE : Personne Privée Durablement d'Emploi	
	PPT : Plan Pastoral Territorial	
	PR : Petites Randonnées	
	PRAPJ : Points Ressources pour l'Accompagnement de Projets de Jeunes	
	RAM : Relais Assistantes Maternelles	
	REOM : Redevance d'Enlèvement d'Ordures Ménagères	
	RI : Redevance Incitative	
	SADI : Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information	
	SAGE : Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux	
	SAS : Société par Actions Simplifiée	
S	SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale	
	SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif	
	SDED : Service public Des Energies dans la Drôme	
	SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours	
	SIEA : Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement	
	SIG : Système d'Information Géographique	
	SIL : Signalisation d'Information Locale	
	SMBRJ : Syndicat Mixte du Bassin du Roubion-Jabron	
	SMBVL : Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez	
	SPPEH : Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat	
	SYPP : SYndicat des Portes de Provence	
	TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	
	TEPOS : Territoire à Énergie Positive	
	TEPCV : Territoire à Énergie Positive et à Croissance Verte	
	TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes	
	Z	TS : Taxe de séjour
		VTT : Vélo Tout Terrain
		ZA : Zones d'Activités
ZAN : Zéro Artificialisation Net		
ZRR : Zones de Revitalisation Rurale		

## ANNEXES

Liste des Délibérations prises en 2022  
 Liste des Décisions du Bureau prises en 2022  
 Liste des Décisions de la Présidente prises en 2022  
 Les Comptes Administratifs 2022

### Liste des Délibérations prises en 2022

Date du Conseil Communautaire	N°	Objet de la Délibération
27/01/2022	01	Suivi et animation du PIG 2021 - Subvention à SOLiHA.
27/01/2022	02	Mise en place des « Conventions Territoriales Globales », résiliation du « Contrat Enfance et Jeunesse » et évolution des modalités de financements CAF pour les services aux familles.
27/01/2022	03	Demande de subvention de fonctionnement au Département de la Drome pour le soutien au développement de la politique Jeunesse pour l'année 2022.
27/01/2022	04	Signature du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) avec l'Etat.
24/03/2022	05	Approbation des Comptes Administratifs 2021.
24/03/2022	06	Approbation des Comptes de Gestion 2021.
24/03/2022	07	Affectation du résultat 2021 budget général
24/03/2022	08	Affectation du résultat 2021 budget "Activités économiques locatives".
24/03/2022	09	Affectation du résultat 2021 budget "Création de zones d'activités".
24/03/2022	10	Affectation du résultat 2021 budget "Déchets ménagers et assimilés".
24/03/2022	11	Affectation du résultat 2021 budget "Régie de distribution de chaleur"
24/03/2022	12	Fin de mise à disposition du local de l'Office de Tourisme de La Bégude de Mazenc
24/03/2022	13	Signature de l'avenant de prolongation pour la mise en œuvre des aides économiques avec la Région Auvergne Rhône-Alpes. (ref convention antérieur délibération 41/2021 du 10 juin.
24/03/2022	14	Renouvellement du Plan Pastoral Territorial du Bassin de Montélimar.
24/03/2022	15	Création d'un poste permanent de chargé.e de mission « Espaces Naturels Sensibles - Montagne de Miélandre (Vesc) et valorisation du patrimoine naturel».
24/03/2022	16	Ligne de trésorerie pour la Maison de la Céramique
14/04/2022	17	Fixation des taux de fiscalité pour l'année 2022..
14/04/2022	18	Taxe pour la Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations pour l'exercice 2022.
14/04/2022	19	Demande de renouvellement du classement de l'Office de Tourisme intercommunal.
14/04/2022	20	Office de Tourisme du Pays de Dieulefit-Bourdeaux - Signature de la convention triennale 2022-2024.
14/04/2022	21	Régie de la Maison de la Céramique, convention 2022.
14/04/2022	22	Flux Vision - dispositif d'observatoire du tourisme.
14/04/2022	23	Versement de subventions dans le cadre du règlement d'aide aux manifestations culturelles associatives.
14/04/2022	24	Signature d'une convention triennale C.T.E.A.C.
14/04/2022	25	École de Musique du Pays de Dieulefit, CAEM - Subvention 2022 et signature de l'annexe annuelle.
14/04/2022	26	Organisation du temps de travail - Annule et remplace la délibération du 28/03/2002.
14/04/2022	27	Suppression de poste au sein de la CCDB.
14/04/2022	28	Création d'un poste permanent d'animateur.trice du Relais Petite Enfance (REP) et du Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) du pays de Dieulefit-Bourdeaux.
09/06/2022	29	Renouvellement de convention du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH) sur le territoire de la CCDB.

09/06/2022	30	Aide forfaitaire pour l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) sur le territoire de la Communauté de Communes Dieulefit -Bourdeaux. Annule et remplace la délibération n°37/2021 du 10 juin.
09/06/2022	31	Mise en place d'une aide forfaitaire pour l'installation de panneaux solaires thermiques sur le territoire de la Communauté de Communes de Dieulefit Bourdeaux.
09/06/2022	32	Taxe de séjour 2023 - Annule et remplace la délibération n°39/2021 du 10 juin.
09/06/2022	33	Base trail - Demande de subvention au Conseil départemental.
09/06/2022	34	Modification statutaire du SYPP - Adhésion de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence.
09/06/2022	35	Vente de composteur individuel.
09/06/2022	36	Elaboration du Plan Agro Environnemental et Climatique 2023-2027 - Demande de subvention.
09/06/2022	37	Demande de subvention dans le cadre du marché public de service : Accompagnement du collectif du Bassin de Montélimar dans l'élaboration de l'avant-projet d'abattage mobile à la ferme
09/06/2022	38	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour un audit du réseau de chaleur intercommunal de la Baume à Dieulefit.
09/06/2022	39	Création d'une micro folie itinérante sur le territoire Dieulefit - Montélimar Subvention à l'association Stimuli - Annule et remplace la décision n°12/2022 du 10 mars.
09/06/2022	40	Avenant n°2 à l'accord-cadre relatif à l'aménagement d'une médiathèque et d'une école de musique intercommunale dans un bâtiment du collège "Ernest Chalamel" à Dieulefit.
09/06/2022	41	Modification du règlement intérieur de la CCDB.
07/07/2022	42	Election d'un.e Vice-président.e suite au décès de M. Yves MAGNIN, 7 <sup>ème</sup> Vice-président de la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux
07/07/2022	43	Participation financière de la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux au financement de la caractérisation de la trame turquoise, des espèces protégées et définition d'actions et de travaux de restauration de la biodiversité aquatique, sur les communes de la Roche Saint Secret-Béconne et Montjoux.
07/07/2022	44	Demande de subvention pour les actions C.T.E.A.C pour l'avenant 2021 / 2022 dans le cadre de la convention triennale C.T.E.A.C 2017/2021.
07/07/2022	45	Demande de subvention pour les actions C.T.E.A.C pour l'année 2022/2023 dans le cadre de la nouvelle convention triennale C.T.E.A.C 2022/2025.
07/07/2022	46	Signature d'une convention de partenariat avec le SDED pour la mise en œuvre d'actions tendant à maîtriser la demande d'énergie sur le patrimoine bâti intercommunal.
07/07/2022	47	Régie "Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit" : nomination des membres au Conseil d'Administration. Annule et remplace la délibération 48/2020 du 6 août.
07/07/2022	48	Désignation des délégués au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme de Dieulefit-Bourdeaux. Annule et remplace la délibération 60/2020 du 10 septembre.
07/07/2022	49	Désignation des délégués au Conseil d'Administration de l'Ecole de Musique du Pays de Dieulefit- CAEM. Annule et remplace la délibération 70/2020 du 10 septembre.
07/07/2022	50	Désignation des délégués à l'assemblée générale de l'association « Le Châtelas ». Annule et remplace la délibération 83/2020 du 15 octobre.
07/07/2022	51	Création d'un poste de chargé.e de mission « Développement des activités économiques »
07/07/2022	52	Création d'un emploi de directeur.trice général.e des services.
07/07/2022	53	Création d'un emploi non permanent de chargé.e de mission Alimentation dans le cadre d'un contrat de projet pour la durée du Projet Alimentaire Territorial.
07/07/2022	54	Création d'un poste d'adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe dans le cadre d'un avancement de grade.

29/09/2022	55	Mise en place du Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET) de la CCDB.
29/09/2022	56	Demande de subvention auprès du Département de la Drôme dans le cadre Petite Enfance Jeunesse pour l'aménagement, mises aux normes et équipements des structures. Annule et remplace la délibération n°82/2021 du 16 décembre.
29/09/2022	57	Demande de subvention auprès de la CAF de le Drôme pour l'aménagement, mises aux normes et équipements des structures petite enfance et enfance-jeunesse.
29/09/2022	58	Signature de la convention 2023 avec la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la mise en œuvre des aides économiques de la CCDB. (réf conventions antérieurs Délibérations n°13/2022 du 24 mars et n°70/2017 du 20 septembre).
29/09/2022	59	Régie de distribution de chaleur du pays de Dieulefit révision du prix de l'énergie calorifique.
29/09/2022	60	Demande d'affectation du budget non affecté à l'association Le Lien 26.
29/09/2022	61	Décision budgétaire modificative n°3 - Budget annexe Déchets ménagers et assimilés.
29/09/2022	62	Stratégie économique et touristique de la filière céramique - Demande de subvention auprès du Département de la Drôme.
27/10/2022	63	Demande d'adhésion à l'association Agence de Développement Touristique de la Drôme.
27/10/2022	64	Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant.
27/10/2022	65	Demande de subvention de fonctionnement au Département de la Drôme pour le soutien au développement de la politique Jeunesse pour l'année 2023.
27/10/2022	66	Création d'un service intercommunal mutualisé d'agent de prévention - Convention de fonctionnement.
27/10/2022	67	Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe - Agent de prévention.
27/10/2022	68	Création d'un poste de chargé.e de mission « Tourisme - patrimoine - Sports de nature ».
27/10/2022	69	Portage de la candidature au programme LEADER 2023 - 2027 par le parc Naturel Régional des Baronnies Provençales.
27/10/2022	Vœu 01	Vœu 01/2022 du conseil communautaire relatif à la Décorrélation des taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS).
15/12/2022	70	Signature de la convention d'accès de la déchèterie intercommunale de la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL).
15/12/2022	71	Signature d'une convention constitutive d'un groupement de commande avec la Communauté de Communes Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche (DRAGA).
15/12/2022	72	Tarifs pour les redevances des déchets ménagers et assimilés à compter du 1 <sup>er</sup> Janvier 2023 - Annule et remplace la délibération n°80/2021 du 17 décembre.
15/12/2022	73	Mise en place de la « Convention Territoriale Globale », résiliation du « Contrat enfance et jeunesse » et évolution des modalités de financements Caf pour les services aux familles.

15/12/2022	74	Evolution des tarifs des accueils de loisirs Intercommunaux 3/11 ans et des activités pour adolescents de 10/17 ans - Annule et remplace la délibération n°53/2021 du 30 septembre.
15/12/2022	75	Demande de subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour lutter contre le harcèlement scolaire.
15/12/2022	76	Modification de l'annexe à la convention régionale pour la mise en œuvre des aides économiques - Vote modificatif.
15/12/2022	77	Convention de délégation de compétence d'octroi en matière d'aide à l'immobilier d'entreprises avec le Département.
15/12/2022	78	Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR 2023 : Recours à de nouvelles technologies et installation d'un système de ventilation à la CCDB.
15/12/2022	79	Contrat de maîtrise d'œuvre - Signature d'un avenant avec le mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre ArchiPHB.
15/12/2022	80	Autorisation d'engagements, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Général 2023 et des Budgets Annexes 2023.
15/12/2022	81	Versement d'une subvention au Budget "Régie de distribution de chaleur".
15/12/2022	82	Décision budgétaire modificative n°2 - Budget Régie de distribution de chaleur.
15/12/2022	83	Budget : Création de zones d'activités - Décision modificative n°1.
15/12/2022	84	Budget annexe - Déchets ménagers et assimilés - Reprise de provision pour risques et charges exceptionnels.
15/12/2022	85	Budget annexe Déchets ménagers et assimilé - Constitution d'une provision pour risques et charges de fonctionnement courant.
15/12/2022	86	Budget annexe - Déchets ménagers et assimilés - Décision budgétaire modificative n°6.
15/12/2022	87	Demande d'admission des créances en non-valeur.
15/12/2022	88	Budget principal - Décision budgétaire modificative n°3.
15/12/2022	89	Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion (CDG) 26.
15/12/2022	90	Création d'un poste d'agent d'entretien pour l'accueil de loisirs « La Ferme Saint-Pol ».
15/12/2022	91	Création d'un poste permanent d'animateur-adjoint de direction à l'accueil de loisirs « La Ferme Saint-Pol » - Annule et remplace la délibération n°92/2020 du 15 octobre.
15/12/2022	92	Création de deux emplois permanents « Animateur.trice Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) » - Annule et remplace la délibération n°22/2019 du 21 mars.
15/12/2022	93	Contrat d'Engagement Educatif - Animateurs - Directeurs d'Accueil de Loisirs sans hébergement (ALSH) et séjours - Annule et remplace la délibération 63/2019 du 19 novembre.
15/12/2022	94	Création d'un poste de chargé.e de mission « Animation du PCAET - Responsable des bâtiments ».
15/12/2022	95	Création d'un poste de chargé.e de mission « Habitat -Planification ».

15/12/2022	96	Animation et frais de fonctionnement du GAL Portes de Provence - Année 2023.
15/12/2022	97	Stratégie économique et touristique de la filière céramique - Demande de subvention auprès du Département de la Drôme - Annule et remplace la délibération n°62/2022 du 29 septembre.
15/12/2022	98	Subvention exceptionnelle pour l'association « Les restaurants du cœur ».

### Liste des Décisions du Bureau prises en 2022

Date de la décision	N°	Objet de la décision
10/02/2022	01	Aide à l'investissement des entreprises artisanales et commerciales de la CCDB - Octroi de subventions. <i>Annulée et remplacée par la délibération du bureau n°03/2022.</i>
10/02/2022	02	Aide à l'investissement des entreprises artisanales et commerciales de la CCDB - Octroi de subventions <i>Annulée et remplacée par la délibération du bureau n°04/2022.</i>
10/02/2022	03	Aide à l'investissement des entreprises artisanales et commerciales de la CCDB - Octroi de subventions. <i>Remplace et annule la délibération du bureau n°01/2022.</i>
10/02/2022	04	Aide à l'investissement des entreprises artisanales et commerciales de la CCDB - Octroi de subventions. <i>Remplace et annule la délibération du bureau n°02/2022.</i>
10/03/2022	05	Aide à l'investissement des entreprises artisanales et commerciales de la CCDB - Octroi de subventions
12/05/2022	06	Aide à l'investissement des entreprises artisanales et commerciales de la CCDB - Octroi de subventions
18/11/2022	07	Aide à l'investissement des entreprises artisanales et commerciales de la CCDB - Octroi de subventions

### Liste des Décisions la Présidente prises en 2022

Date de la décision	N°	Objet de la décision
10/01/2022	01	Versement d'une participation pour 2021 à la plateforme locale : Initiative Portes de Provence
20/01/2022	02	Signature d'un contrat avec SIC INFRA dans le cadre d'une mission d'étude géotechnique pour la réalisation des travaux du CAEM.
21/01/2022	03	Signature d'un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre avec l'agence d'Architecture « Archi 'Eco », pour la réalisation des travaux d'aménagement de la structure multi accueil « Picoti Picota » à Bourdeaux.
27/01/2021	04	Signature d'un contrat de prestation avec SoliHa dans le cadre d'un marché public pour la réalisation de l'étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU).
31/01/21	05	Signature d'une mission de levés pour les locaux de la CCDB avec le cabinet géomètres experts Geovallées pour disposer de plans en format DWG.
04/02/2022	06	Signature d'un contrat de commande pour la mise en œuvre d'actions de l'Education Artistique et Culturelle (E.A.C.) avec 3 associations - C.T.E.A.C
08/02/2022	07	Signature d'un contrat avec APAVE pour les missions de contrôle technique et de SPS dans le cadre des travaux de rénovation thermique et aménagement dans le bâtiment siège de la CCDB.
15/02/2022	08	Signature d'un contrat de prestation pour la mise en œuvre d'actions de l'Education Artistique et Culturelle (E.A.C.) avec l'association Ici et Ailleurs via Radiola - C.T.E.A.C

22/02/2022	09	Signature d'un contrat de prestation avec AGRIBIODROME : « accompagnement du collectif du Bassin de Montélimar vers l'élaboration de l'avant-projet pour l'abattage mobile à la ferme ».
08/03/2022	10	Signature d'un contrat avec ATTEST SAS pour une mission de coordination SPS dans le cadre des travaux de réfection et modification de toiture de la crèche multi accueil « Les Dieul'Filous ».
02/07/2022	11	Annule et remplace la décision n°10/2022, erreur de saisie informatique du montant. Signature d'un contrat avec ATTEST SAS pour une mission de coordination SPS dans le cadre des travaux de réfection et modification de toiture de la crèche multi accueil « Les Dieul'Filous ».
10/03/2022	12	Signature d'un contrat de prestation avec l'association « Stimuli » - C.T.E.A.C
31/03/2022	13	Signature d'un contrat avec un prestataire "LES ALCHEMISTES" pour l'étude de faisabilité concernant la collecte et le traitement des biodéchets produits sur le territoire (MAPA).
01/04/2022	14	Signature d'un contrat de prestation pour le diagnostic sur la mise en place d'un Contrat Territoire Lecture avec « tosca consultants » (MAPA).
21/04/2022	15	Signature d'un avenant avec la SARL DCA dans le cadre des travaux d'aménagement du multi accueil Picoti Picota à Bourdeaux- Lot 2 a-VRD. Annule et remplace la décision n°16/2021.
21/04/2022	16	Signature d'un avenant avec la SARL DCA dans le cadre des travaux d'aménagement du multi accueil Picoti Picota à Bourdeaux - Lot 1a-VRD et le lot 2 Fondations.
21/04/2022	17	Signature d'un marché avec l'entreprise Energie FRANCE dans le cadre des travaux d'aménagement du multi accueil Picoti Picota à Bourdeaux -Lot n°7 Plomberie - Chauffage.
15/05/2022	18	Signature d'un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un audit du réseau de chaleur intercommunal de la Baume à Dieulefit avec l'entreprise KAIROS Ingénierie (MAPA).
24/05/2022	19	Signature d'un marché pour les travaux d'aménagement du multiaccueil Picoti Picota à Bourdeaux, pour le lot 3 - Charpente avec l'entreprise L'Atelier du Bâtiment (MAPA).
03/06/2022	20	Décision budgétaire modificative n°1. Virement de crédits n°1- Budget annexe OM.
16/06/2022	21	Création d'une régie de recettes « Taxe de séjour ».
18/08/2022	22	Décision budgétaire modificative n°2. Virement de crédits n°2- Budget annexe OM.
28/09/2022	23	Appel à projet dans le cadre d'actions de l'Education Artistique et Culturelle (E.A.C.) avec 3 associations - C.T.E.A.C
28/09/2022	24	Signature d'un contrat avec l'association IMAGE FRACAS mise en œuvre de la résidence 2022-2023 - C.T.E.A.C.
13/10/2022	25	Décision budgétaire modificative n°1. Virement de crédits n°1- Budget principal.
21/10/2022	26	Décision budgétaire modificative n°3. Virement de crédits n°4- Budget annexe OM.
27/10/2022	27	Signature d'avenant 1 - modification du lot 7 EnergieFrance marché travaux du multiaccueil Picoti-Picota (MAPA) pour plus-values travaux complémentaires.
02/11/2022	28	Décision budgétaire modificative n°1. Virement de crédits n°1- Budget annexe Réseau de chaleur.
09/11/2022	29	Signature d'une convention d'un groupement de commande pour les collectes de verre et de cartons avec CC DRAGA (MAPA)
01/12/2022	30	Décision budgétaire modificative n°2 virement de crédits n°2- Budget principal.
09/12/2022	31	Lancement d'une consultation, dans le cadre d'un marché à procédure adaptée (MAPA), dans le cadre des travaux de réfection et de modification de la toiture du multi accueil « Les Dieul'Filous » à Dieulefit.

09/12/2022	32	Signature d'un contrat avec un prestataire KPMG, pour une mission d'accompagnement à l'élaboration du rapport quinquennal sur les attributions de compensation
14/12/2022	33	Signature d'un marché avec "EA ADEFI- Association Clair Soleil " pour la gestion du haut de quai de la déchèterie de Dieulefit
19/12/2022	34	Décision budgétaire modificative n°5. Virement de crédits n°4- Budget annexe OM.
19/12/2022	35	Décision budgétaire modificative n°4 virement de crédits n°3 - budget principal

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Communauté de commune à FPU - COMMUNAUTE DE COMMUNES (1)**  
**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 24260049200019

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE NYONS

**M 14**

**Compte administratif**  
**voté par nature**

BUDGET : BUDGET COMMUNAUTAIRE M14 (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES**

**II**  
**A2**

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	629 674,00	448 838,24	72 779,35	0,00	108 056,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	946 982,00	946 923,35	0,00	0,00	58,65
014	Atténuations de produits	1 536 627,00	1 518 652,00	17 975,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 087 683,00	987 213,21	18 504,42	0,00	81 965,37
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>4 200 966,00</b>	<b>3 901 626,80</b>	<b>109 258,77</b>	<b>0,00</b>	<b>190 080,43</b>
66	Charges financières	18 168,00	7 916,69	10 251,00	0,00	0,31
67	Charges exceptionnelles	58 300,00	53 690,76	200,00	0,00	4 409,24
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	3 000,00	9,55			2 990,45
022	Dépenses imprévues	593,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>4 281 027,00</b>	<b>3 963 243,80</b>	<b>119 709,77</b>	<b>0,00</b>	<b>198 073,43</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 840 280,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	306 462,00	306 461,97			0,03
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 146 742,00</b>	<b>306 461,97</b>			<b>1 840 280,03</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 427 769,00</b>	<b>4 269 705,77</b>	<b>119 709,77</b>	<b>0,00</b>	<b>2 038 353,46</b>
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	11 360,00	17 638,02	0,00	0,00	-6 278,02
70	Produits services, domaine et ventes div	274 240,00	277 078,69	2,00	0,00	-2 840,69
73	Impôts et taxes	2 859 387,00	2 893 162,99	48 667,69	0,00	-82 443,68
74	Dotations et participations	1 213 545,00	948 391,58	98 375,76	0,00	166 777,66
75	Autres produits de gestion courante	7 500,00	8 328,68	0,00	0,00	-828,68
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>4 366 032,00</b>	<b>4 144 599,96</b>	<b>147 045,45</b>	<b>0,00</b>	<b>74 386,59</b>
76	Produits financiers	0,00	1,22	0,00	0,00	-1,22
77	Produits exceptionnels	315,00	6 447,76	19 101,60	0,00	-25 234,36
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>4 366 347,00</b>	<b>4 151 048,94</b>	<b>166 147,05</b>	<b>0,00</b>	<b>49 151,01</b>
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	266 683,00	266 682,30			0,70
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>266 683,00</b>	<b>266 682,30</b>			<b>0,70</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 633 030,00</b>	<b>4 417 731,24</b>	<b>166 147,05</b>	<b>0,00</b>	<b>49 151,71</b>
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 1 794 739,73				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>3 323 473,00</b>	<b>491 667,83</b>	<b>153 702,73</b>	<b>2 678 102,44</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 323 473,00</b>	<b>491 667,83</b>	<b>153 702,73</b>	<b>2 678 102,44</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 980,00	100 979,73	0,00	0,27
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	35 000,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>135 980,00</b>	<b>100 979,73</b>	<b>0,00</b>	<b>35 000,27</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 459 453,00</b>	<b>592 647,56</b>	<b>153 702,73</b>	<b>2 713 102,71</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	266 683,00	266 682,30		0,70
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>266 683,00</b>	<b>266 682,30</b>		<b>0,70</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 726 136,00</b>	<b>859 329,86</b>	<b>153 702,73</b>	<b>2 713 103,41</b>
	Pour information	(2) 219 707,99			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	452 702,00	83 125,71	171 000,00	198 576,29
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 752 702,00</b>	<b>1 383 125,71</b>	<b>171 000,00</b>	<b>198 576,29</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	46 400,00	29 106,73	12 550,00	4 743,27
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>46 400,00</b>	<b>29 106,73</b>	<b>12 550,00</b>	<b>4 743,27</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 799 102,00</b>	<b>1 412 232,44</b>	<b>183 550,00</b>	<b>203 319,56</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 840 280,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	306 462,00	306 461,97		0,03
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>2 146 742,00</b>	<b>306 461,97</b>		<b>1 840 280,03</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 945 844,00</b>	<b>1 718 694,41</b>	<b>183 550,00</b>	<b>2 043 599,59</b>

COMMUNAUTE DE COMMUNES - BUDGET COMMUNAUTAIRE M14 - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1088 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Communauté de commune à FPU - COMMUNAUTE DE COMMUNES (1)**  
**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET COMMUNAUTAIRE M14 (2)**

Numéro SIRET : 24260049200035

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE NYONS

**M 14**

**Compte administratif**  
**voté par nature**

**BUDGET : ACTIVITES ECONOMIQUES LOCATIVES SUR LE PAYS DE  
DIEULEFIT (3)**

**ANNEE 2022**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	14 120,00	10 231,63	0,00	0,00	3 888,37
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>14 120,00</b>	<b>10 231,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 888,37</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>14 120,00</b>	<b>10 231,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 888,37</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	9,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	44 762,00	44 761,79			0,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>44 771,00</b>	<b>44 761,79</b>			<b>9,21</b>
<b>TOTAL</b>		<b>58 891,00</b>	<b>54 993,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 897,58</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>1 989,03</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	8 661,00	9 272,47	0,00	0,00	-611,47
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	6 200,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00
75	Autres produits de gestion courante	29 000,00	29 204,88	0,00	0,00	-204,88
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>43 861,00</b>	<b>38 477,35</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 383,65</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>43 861,00</b>	<b>38 477,35</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 383,65</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	17 020,00	17 020,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>17 020,00</b>	<b>17 020,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>60 881,00</b>	<b>55 497,35</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 383,65</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 – RI 021 ; DI 040 – RF 042 ; RI 040 – DF 042 ; DI 041 – RI 041 ; DF 043 – RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

**II**  
**A3**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 267,00	11 266,67	0,00	0,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>11 267,00</b>	<b>11 266,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,33</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>11 267,00</b>	<b>11 266,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,33</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	17 020,00	17 020,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>17 020,00</b>	<b>17 020,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>28 287,00</b>	<b>28 286,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,33</b>
<b>Pour information</b>		(2) align="right">131 050,71			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	114 567,00	0,00	0,00	114 567,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>114 567,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>114 567,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>114 567,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>114 567,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	9,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	44 762,00	44 761,79		0,21
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>44 771,00</b>	<b>44 761,79</b>		<b>9,21</b>
<b>TOTAL</b>		<b>159 338,00</b>	<b>44 761,79</b>	<b>0,00</b>	<b>114 576,21</b>

**COMMUNAUTE DE COMMUNES - ACTIVITES ECONOMIQUES LOCATIVES SUR LE PAYS DE DIEULEFIT - CA - 2022**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
	<b>Pour information</b>				
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	(2) 0,00			

(1) DF 023 – RI 021 ; DI 040 – RF 042 ; RI 040 – DF 042 ; DI 041 – RI 041 ; DF 043 – RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Communauté de commune à FPU - COMMUNAUTE DE COMMUNES (1)**  
**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET COMMUNAUTAIRE M14 (2)**

Numéro SIRET : 24260049200043

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE NYONS

**M 14**

**Compte administratif**  
**voté par nature**

**BUDGET : CREATION DE ZONES D ACTIVITES SUR LE PAYS DE  
DIEULEFIT (3)**

**ANNEE 2022**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	10 000,00	4 831,39	0,00	0,00	5 168,61
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>10 100,00</b>	<b>4 831,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 268,61</b>
66	Charges financières	565,00	498,99	65,24	0,00	0,77
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	700,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>11 365,00</b>	<b>5 330,38</b>	<b>65,24</b>	<b>0,00</b>	<b>5 969,38</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	273 141,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	276 000,00	275 999,82			0,18
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>549 141,00</b>	<b>275 999,82</b>			<b>273 141,18</b>
<b>TOTAL</b>		<b>560 506,00</b>	<b>281 330,20</b>	<b>65,24</b>	<b>0,00</b>	<b>279 110,56</b>
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	279 100,00	0,00	0,00	0,00	279 100,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,03	0,00	0,00	-0,03
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>279 100,00</b>	<b>0,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>279 099,97</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>279 100,00</b>	<b>0,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>279 099,97</b>
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	281 406,00	281 395,41			10,59
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>281 406,00</b>	<b>281 395,41</b>			<b>10,59</b>
<b>TOTAL</b>		<b>560 506,00</b>	<b>281 395,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>279 110,56</b>
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	56 933,00	56 755,64	0,00	177,36
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>56 933,00</b>	<b>56 755,64</b>	<b>0,00</b>	<b>177,36</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>56 933,00</b>	<b>56 755,64</b>	<b>0,00</b>	<b>177,36</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	281 406,00	281 395,41		10,59
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>281 406,00</b>	<b>281 395,41</b>		<b>10,59</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>338 339,00</b>	<b>338 151,05</b>	<b>0,00</b>	<b>187,95</b>
	Pour information	(2) 210 801,53			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	273 141,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	276 000,00	275 999,82		0,18
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>549 141,00</b>	<b>275 999,82</b>		<b>273 141,18</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>549 141,00</b>	<b>275 999,82</b>	<b>0,00</b>	<b>273 141,18</b>

COMMUNAUTE DE COMMUNES - CREATION DE ZONES D ACTIVITES SUR LE PAYS DE DIEULEFIT - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> 24260049200068	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> Communauté de commune à FPU COMMUNAUTE DE COMMUNES
---------------------------------------	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE NYONS

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 4 (1)

<b>Compte administratif</b>
-----------------------------

**BUDGET : DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (2)**

**ANNEE 2022**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	533 810,00	446 905,82	15 574,60	0,00	71 329,58
012	Charges de personnel, frais assimilés	134 200,00	131 254,45	0,00	0,00	2 945,55
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	740 000,00	729 742,89	8 000,00	0,00	2 257,11
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 408 010,00</b>	<b>1 307 903,16</b>	<b>23 574,60</b>	<b>0,00</b>	<b>76 532,24</b>
66	Charges financières	3 154,00	-443,29	3 596,88	0,00	0,41
67	Charges exceptionnelles	34 000,00	33 801,69	0,00	0,00	198,31
68	Dotations aux provisions et dépréciat*(2)	102 471,00	96 842,40			5 628,60
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 000,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 548 635,00</b>	<b>1 438 103,96</b>	<b>27 171,48</b>	<b>0,00</b>	<b>83 359,56</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	377 141,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	156 797,00	156 796,24			0,76
043	Opérat* ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>533 938,00</b>	<b>156 796,24</b>			<b>377 141,76</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 082 573,00</b>	<b>1 594 900,20</b>	<b>27 171,48</b>	<b>0,00</b>	<b>460 501,32</b>
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	362,67	0,00	0,00	-362,67
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 353 600,00	1 409 199,00	0,00	0,00	-55 599,00
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	153 100,00	60 993,13	125 628,70	0,00	-33 521,83
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00	6 260,00	0,00	0,00	-3 260,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 509 700,00</b>	<b>1 476 814,80</b>	<b>125 628,70</b>	<b>0,00</b>	<b>-92 743,50</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 600,00	8 029,52	0,00	0,00	-4 429,52
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	96 600,00	96 625,56			-25,56
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 609 900,00</b>	<b>1 581 469,88</b>	<b>125 628,70</b>	<b>0,00</b>	<b>-97 198,58</b>
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	39 040,00	39 040,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>39 040,00</b>	<b>39 040,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 648 940,00</b>	<b>1 620 509,88</b>	<b>125 628,70</b>	<b>0,00</b>	<b>-97 198,58</b>
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		433 633,77				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	299 904,00	0,00	0,00	299 904,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	350 000,00	21 875,88	13 898,00	314 226,12
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>649 904,00</b>	<b>21 875,88</b>	<b>13 898,00</b>	<b>614 130,12</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	17 460,00	17 453,81	0,00	6,19
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>22 460,00</b>	<b>17 453,81</b>	<b>0,00</b>	<b>5 006,19</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>672 364,00</b>	<b>39 329,69</b>	<b>13 898,00</b>	<b>619 136,31</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	39 040,00	39 040,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>39 040,00</b>	<b>39 040,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>711 404,00</b>	<b>78 369,69</b>	<b>13 898,00</b>	<b>619 136,31</b>
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	4 858,61	0,00	-4 858,61
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>4 858,61</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 858,61</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>4 858,61</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 858,61</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	377 141,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	156 797,00	156 796,24		0,76
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>533 938,00</b>	<b>156 796,24</b>		<b>377 141,76</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>533 938,00</b>	<b>161 654,85</b>	<b>0,00</b>	<b>372 283,15</b>
	Pour information	177 466,07			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

COMMUNAUTE DE COMMUNES - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 082 573,00	1 594 900,20	27 171,48	0,00	460 501,32
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	3 596,88
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 989,59
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-392,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 40.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> 24260049200084	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> Communauté de commune à FPU REGIE DISTRIBUTION DE CHALEUR
---------------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE NYONS

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 4 (1)

<b>Compte administratif</b>
-----------------------------

BUDGET : REGIE DE DISTRIBUTION DE CHALEUR (2)

**ANNEE 2022**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	77 247,00	73 220,88	2 136,67	0,00	1 889,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,44	0,00	0,00	9,56
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>77 257,00</b>	<b>73 221,32</b>	<b>2 136,67</b>	<b>0,00</b>	<b>1 899,01</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>77 257,00</b>	<b>73 221,32</b>	<b>2 136,67</b>	<b>0,00</b>	<b>1 899,01</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	14 055,00	14 054,87			0,13
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>14 055,00</b>	<b>14 054,87</b>			<b>0,13</b>
<b>TOTAL</b>		<b>91 312,00</b>	<b>87 276,19</b>	<b>2 136,67</b>	<b>0,00</b>	<b>1 899,14</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>						

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	47 000,00	40 686,66	19 189,25	0,00	-12 875,91
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	27 654,00	27 654,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>74 654,00</b>	<b>68 340,66</b>	<b>19 189,25</b>	<b>0,00</b>	<b>-12 875,91</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>74 654,00</b>	<b>68 340,66</b>	<b>19 189,25</b>	<b>0,00</b>	<b>-12 875,91</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 568,00	8 568,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>8 568,00</b>	<b>8 568,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>83 222,00</b>	<b>76 908,66</b>	<b>19 189,25</b>	<b>0,00</b>	<b>-12 875,91</b>
<b>Pour information</b>		<b>8 090,46</b>				
<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 – RI 021 ; DI 040 – RE 042 ; RI 040 – DE 042 ; DI 041 – RI 041 ; DE 043 – RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 751,00	7 388,68	0,00	21 362,32
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 000,00	0,00	14 800,00	5 200,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>48 751,00</b>	<b>7 388,68</b>	<b>14 800,00</b>	<b>26 562,32</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>48 751,00</b>	<b>7 388,68</b>	<b>14 800,00</b>	<b>26 562,32</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	8 568,00	8 568,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>8 568,00</b>	<b>8 568,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>57 319,00</b>	<b>15 956,68</b>	<b>14 800,00</b>	<b>26 562,32</b>
	<b>Pour information</b>	<b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	14 000,00	0,00	11 840,00	2 160,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>14 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 840,00</b>	<b>2 160,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>14 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 840,00</b>	<b>2 160,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	14 055,00	14 054,87		0,13
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>14 055,00</b>	<b>14 054,87</b>		<b>0,13</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>28 055,00</b>	<b>14 054,87</b>	<b>11 840,00</b>	<b>2 160,13</b>
	<b>Pour information</b>	<b>29 264,20</b>			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 – RI 021 ; DI 040 – RE 042 ; RI 040 – DE 042 ; DI 041 – RI 041 ; DE 043 – RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.